

UNIVERSITE DU QUÉBEC À MONTREAL

UN PROJET-FRONTIÈRE ?  
LE CAS DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
DU TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE DE COMMUNICATION

PAR  
EMMANUELLE LUSSIEZ

AVRIL 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaiterais remercier tout d'abord et avant tout Florence Millerand, ma directrice de recherche, sans qui ce travail n'aurait été fait. Me prenant sous son aile dans un contexte difficile, elle a su m'offrir une belle dynamique de travail, en m'intégrant notamment à l'équipe de recherche du LabCMO (Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur) qu'elle codirige. Me soutenant dans chaque moment de doute, elle m'a redonné confiance et m'a encouragée à achever cette Maîtrise en communication. Ses conseils et son soutien m'ont été précieux.

Je remercie ensuite mon amie Sophie, qui a su m'épauler dans les instants d'incertitude et me conseiller dans les choix à effectuer. Ses encouragements, sa présence constante et sa grande écoute m'ont soutenue tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Je remercie ensuite mes frères, mon père et mes tantes qui, par leur amour et leurs encouragements, m'ont accompagnée tout au long de cette Maîtrise. Je remercie également mes quatre grands-parents qui ont cru en moi et m'ont régulièrement envoyé leurs pensées. Enfin, l'ensemble de ma famille et de mes amis qui, par leurs discussions et leurs conseils, m'ont convaincue de poursuivre dans le champ de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Je tiens également à remercier Nadège Broustau et Pierre-Léonard Harvey qui ont accepté de faire partie de mon jury. Leurs remarques, leurs conseils et leurs félicitations lors de la soutenance du projet de mémoire m'ont renforcée dans l'achèvement de la rédaction.

Enfin, je ne saurais conclure sans remercier l'équipe de l'Observatoire et de l'ICOM, notamment France Desmarais, Susanne Pöverlein et Raphaël Roig. Sans leur confiance et leur soutien, ce mémoire n'aurait pu être effectué.

DÉDICACE

*À toi Maman ...*

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE.....	5
1.1 Le rôle d'Internet et des nouvelles technologies dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels .....	5
1.2 Les enjeux des plateformes numériques de données.....	9
1.3 Le cas de l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels .....	16
1.4 Question de recherche .....	18
1.5 Pertinence scientifique et sociale de la recherche .....	20
CHAPITRE II	
LE CADRE THÉORIQUE .....	23
2.1 La notion de « mondes sociaux ».....	23
2.2 Le concept d' « objet-frontière ».....	27
2.2.1 Définitions.....	27
2.2.2 Généalogie du concept .....	33
2.2.3 Evolution et mises au point.....	35
2.2.4 Les notions dérivées.....	37
2.2.5 Critiques et limites .....	38
2.3 Le concept de « projet-frontière ».....	39
2.4 Synthèse .....	43
CHAPITRE III	
LA MÉTHODOLOGIE .....	45
3.1 Le cas à l'étude: l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels .....	45

3.2 La méthode de recherche: l'étude de cas dans la perspective ethnographique..	47
3.3 Les techniques de recueil de données .....	50
3.3.1 Analyse de documents.....	50
3.3.2 Analyse du dispositif.....	51
3.3.3 Observation .....	52
3.3.4 Entrevues semi-dirigées .....	53
3.4 La posture de chercheuse .....	56
3.5 L'analyse des données.....	57
3.6 Les dimensions éthiques de la recherche .....	59
CHAPITRE IV	
L'OBSERVATOIRE, UNE « COLLABORATION EN RÉSEAU » .....	61
4.1 La coopération de mondes sociaux hétérogènes .....	62
4.1.1 Portrait de la constitution des comités de l'Observatoire.....	62
4.1.2 Une collaboration pré-existante mais sporadique .....	67
4.2 Une « distribution croisée » sur un projet commun .....	68
4.2.1 Une coopération ouverte et collective.....	69
4.2.2 Chacun son mandat: une question de territorialité.....	72
4.3 Entre coordination et négociation: l'émergence de deux objets-frontières.....	73
4.3.1 L'échange des idées au service du consensus .....	73
4.3.2 Les statistiques .....	76
4.3.3 Les fiches de bonnes pratiques.....	80
CHAPITRE V	
L'OBSERVATOIRE, UN VECTEUR D'IDENTITÉS PLURIELLES .....	89
5.1 L'Observatoire, un outil d'information.....	89
5.2 L'Observatoire, un vecteur de communication.....	92
5.2.1 Un vecteur de communication entre acteurs .....	92
5.2.2 Un vecteur de communication avec le public .....	96
5.3 L'Observatoire, un objet-frontière aux identités plurielles.....	102
CHAPITRE VI	
L'OBSERVATOIRE, UN PROJET-FRONTIÈRE FLEXIBLE .....	107

6.1 Un rêve panoptique .....	107
6.2 L'Observatoire: une trajectoire temporelle.....	109
6.3 L'Observatoire: un projet-frontière.....	111
6.3.1 Une identité définie par les acteurs qui le composent.....	112
6.3.2 Des résistances constitutives du projet-frontière.....	115
6.4 L'Observatoire: un projet-frontière contextuel et adaptable.....	119
6.4.1 Une configuration selon des besoins spécifiques.....	120
6.4.2 Une configuration selon l'actualité du trafic illicite .....	122
6.4.3 Une configuration selon des initiatives technologiques parallèles .....	122
CONCLUSION.....	125
ANNEXE I	
LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS.....	135
LISTE DES RÉFÉRENCES .....	137
LEXIQUE .....	147

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
3.1 Page d'accueil du site Internet de l'Observatoire.....	45
4.1. Portrait de la constitution des comités de l'Observatoire.....	63
4.2. Les statistiques et les fiches de bonnes pratiques comme objets-frontière.....	85
5.1. Schéma des décloisonnements opérés.....	102

## LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CECOJI	Centre d'études sur la coopération juridique internationale
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DRASSM	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
FBI	Federal Bureau of Investigation
ICPO-	International Criminal Police Organisation
INTERPOL	
OCBC	Office central de lutte contre le trafic des biens culturels
OMD / WCO	Organisation mondiale des douanes / World Customs Organisation
ONG	Organisation non gouvernementale
RILO WE	Regional Intelligence Liaison Office for Western Europe
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNIDROIT	International Institute for the Unification of Private Law
UNODC	United Nations Office on Drugs and Crime

## RÉSUMÉ

Le trafic illicite des biens culturels est un phénomène mondial soulevant des enjeux sociaux, organisationnels, économiques et politiques majeurs. Les acteurs concernés par ce fléau sont multiples: corps policier, douanes, communauté muséale, communauté du marché de l'art, organisations internationales, juristes, administrations publiques...Ce présent mémoire a pour objectif de comprendre comment des acteurs ayant des fonctions et des mandats différents parviennent à collaborer autour d'un objectif commun, à savoir la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel matériel mondial. Il analyse en particulier le cas de l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, un projet collectif coordonné par le Conseil international des musées (ICOM) organisé autour du développement d'une base de données en ligne. Ce mémoire a pour but de démontrer comment l'Observatoire se représente à la fois comme un *objet-frontière* situé à l'intersection de mondes sociaux hétérogènes permettant leur coopération et comme un *projet-frontière* en perpétuelle construction, jamais figé et toujours flexible. L'analyse permet de souligner non seulement l'infrastructure technique de connaissances émanant de l'Observatoire, mais aussi la multiplicité d'identités que ce dernier revêt. En outre, elle permet de comprendre comment l'Observatoire est un outil se structurant et s'adaptant selon les besoins, les intérêts et les mandats des différents acteurs de lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Mots-clés: Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, coopération internationale, objet-frontière, projet-frontière, identités.

## INTRODUCTION

Fouilles illégales, usages de faux, contrebandes, mutilation d'objets, acquisitions illicites, pillages de sites archéologiques, financements illégaux, falsifications de preuves d'authenticité, vandalismes de sites religieux, vols, recels, copies, spoliations, importations/exportations illicites... Le patrimoine culturel se dérobe, disparaît, se disperse. Les cultures perdent leurs identités. Des musées dits universels voient le jour. Des collectionneurs, institutionnels ou privés, acquièrent des biens possédant un vecteur identitaire stabilisateur pour certains de leurs homologues humains. L'exposition d'œuvres d'art ou de biens culturels permet l'échange des cultures, accroît la visibilité de splendeurs luxuriantes, valorise un patrimoine trop souvent délaissé, dit-on. Vertu pédagogique. Vertu thérapeutique. Vertu identitaire. Dit-on. Nous ne cesserons jamais de nous faire entendre dire que la culture est primordiale, cruciale, pour le développement, la construction, l'échange et l'intercompréhension de nos sociétés. Plus encore, elle en constitue notre essence. Notre dessein. L'humain produit. L'humain crée. L'humain construit. C'est un fait. Mais l'humain veut, l'humain envie, l'humain est affameur. Et l'ère contemporaine de nos sociétés continue de prôner et d'applaudir le luxe, la profusion, l'accumulation. Et l'on continue et l'on ne cesse de se goinfrer de l'enrichissement des autres. Oui, l'humain est créateur, et oui, l'humain est voleur.

Aucun pays n'est épargné et tous les types d'objets sont concernés (Desmarais, 2011). Le trafic illicite des biens culturels<sup>1</sup> est un fait. De tout temps, de toute époque, de toute culture. Il porte atteinte à la liberté des peuples, à leur construction, à leur identification. Il brasse une somme d'argent non quantifiable (Van Heese, 2008), et

---

<sup>1</sup> Le terme « bien culturel » est le terme de référence pour désigner les objets patrimoniaux dans les textes de loi. Ce terme, correspondant à « cultural good » en anglais, est traduit en français tantôt par « bien » tantôt par « objet culturel ». Néanmoins, dans les usages, il n'y a aucune distinction de sens entre les deux termes. Dans ce mémoire, afin d'éviter les redondances, nous utilisons à tour de rôle l'un et l'autre.

git en tout lieux et en tout instant. Les situations sensibles de certains États en période de conflits armés ou de crises politiques majeures ne font qu'accroître la vulnérabilité d'un patrimoine toujours convoité. Ces situations à risques multiplient les circulations douteuses et rendent difficiles le contrôle et la traçabilité des objets. La modernisation de nos sociétés accélère la rapidité de leur circulation. La patrimonialisation de nos sociétés accentue les valorisations vénale, historique et culturelle des biens. Et comme nous le verrons plus en détails dans ce mémoire, malgré tout ce que l'on peut dire, le trafic illicite des biens culturels participe à cet accroissement exponentiel des valeurs de nos biens. Internet et les nouvelles technologies ont fondamentalement changé les circuits de ce trafic, en facilitant notamment le commerce illicite d'objets via les plateformes de vente en ligne. Leur essor a toutefois aussi permis de développer des outils permettant de le contrer. En augmentant la diffusion, la visibilité, l'échange et la publicisation, les nouvelles technologies permettent par exemple d'accroître la coordination et l'échange des pratiques des acteurs concernés par la lutte contre le trafic illicite.

Ce mémoire porte sur les enjeux sociaux et organisationnels de la coopération d'experts de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Il a pour objectif de comprendre comment des acteurs ayant des fonctions et des mandats différents parviennent à collaborer autour d'un objectif commun, à savoir la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel matériel mondial. Il analyse le cas d'un projet collectif, l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels.

Ce mémoire se structure en six chapitres. Le premier est consacré à la présentation de la problématique centrée sur les défis de coopération entre des acteurs appartenant à différents mondes sociaux. Le deuxième définit le cadrage théorique ainsi que les principaux concepts retenus pour l'analyse. Le troisième est dédié à la présentation de la stratégie méthodologique. Les chapitres quatre à six présentent

quant à eux les résultats de la recherche. Le quatrième chapitre aborde la coopération à l'œuvre entre les mondes sociaux engagés dans le projet d'Observatoire, qui se présente en l'occurrence en tant que « collaboration en réseau ». Le cinquième chapitre présente les différentes identités que revêt l'Observatoire, correspondant aux besoins des différents mondes sociaux, et qui le constituent ainsi en tant qu' « objet-frontière ». Le dernier chapitre analyse le contexte de création et de développement du projet en mettant l'accent sur sa qualité de « projet-frontière » et ses différentes caractéristiques (en perpétuelle construction, flexible et adaptable). Enfin, la conclusion reprend de façon synthétique les principaux constats de recherche tout en indiquant les limites de l'étude, et ouvre sur de nouvelles pistes de réflexions.

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

## CHAPITRE I – LA PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre présente la problématisation du phénomène à l'étude. Après une présentation du contexte propre au trafic illicite des biens culturels, nous introduisons la place des nouvelles technologies de communication et d'Internet dans le développement des moyens permettant de combattre et de contrôler ce fléau. A partir d'une revue de littérature spécifique, nous exposons ensuite les principaux travaux sur l'étude des bases de données en cernant les points lacunaires venant justifier la place de cette recherche. Par la suite, nous présentons notre objet d'étude, l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels. Les spécificités de cet objet technique nous amènent ensuite à poser notre question de recherche ainsi que les sous-questions et intuitions de recherche correspondantes, puis à justifier la pertinence sociale et scientifique de cette recherche.

### 1.1 Le rôle d'Internet et des nouvelles technologies dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

Selon le rapport final de l'Etude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans l'Union Européenne<sup>2</sup>, la notion de trafic illicite se réfère à tout « déplacement, transport, importation, exportation, détention, commerces de biens culturels effectués en violation des règles relatives à la propriété, à la circulation de ces biens ainsi qu'à leur statut »<sup>3</sup>. Malgré le manque de données quantifiables permettant de situer avec précision l'ampleur du phénomène, les spécialistes s'accordent à dire que ce dernier se place au troisième ou quatrième rang

---

2 *Etude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans l'Union Européenne*, Centre d'étude sur la coopération juridique internationale, CECOJI-CNRS, Octobre 2011.

3 Définition inspirée du Dictionnaire de droit comparé du patrimoine culturel et du droit de l'art, CNRS Editions, 2012.

des trafics illicites internationaux. Le dossier d'information<sup>4</sup> de l'UNESCO rédigé lors du 40e anniversaire de la Convention<sup>5</sup> de 1970 chiffrait le trafic illicite d'antiquités à environ 60 milliards de dollars par an, estimation qui représenterait une hausse de 50% en dix ans, comparativement à celle effectuée par la Chambre des communes du Royaume-Uni en 2000<sup>6</sup>. Mais ces chiffres varient selon les sources, passant de centaines de millions de dollars à quelques milliards (Brodie et al., 2000; Atwood, 2004; Gage, 2005; Posner, 2006; Lane et al., 2008, Van Ham et al., 2011). L'ampleur de ce fléau est considérable. En 40 ans, les *Carabinieri*<sup>7</sup> ont par exemple retrouvé 800 000 objets volés ou mis à jour illégalement. Malgré cela, la quantité de cas non résolus dépasse très largement le nombre d'objets récupérés<sup>8</sup>. Le taux des objets restitués ne concerne qu'environ 3% des objets issus de fouilles clandestines (Ferri, 2010). La vulnérabilité de certains sites, due aux situations à risque dans les pays en conflits armés, ne fait qu'accroître les statistiques, car ils constituent des opportunités où le commerce illégal devient évident (Brodie et al., 2000), et ce, malgré l'existence d'une Convention<sup>9</sup> internationale spécifique. Mais d'autres facteurs participent aussi à la vulnérabilité des biens, comme les conditions sociales et économiques des Etats (Mac Ginty, 2004).

Contrairement aux autres types de trafic illicites (drogue, blanchiment d'argent, armes...), la possession ou l'acquisition d'un objet culturel n'est pas illégale.

---

4 *La lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La Convention de 1970: bilan et perspectives. Dossier d'information*, Paris, UNESCO, 2013.

5 *Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* adoptée par la 16e Conférence générale de l'UNESCO le 14 novembre 1970.

6 F. Isman, *I predatori dell'arte perduta, il saccheggio dell'archeologia in Italia*, Milan, 2009, p. 29.

<sup>7</sup> Police italienne. Le département des *Carabinieri* for the Protection of Cultural Heritage (ou Comando Carabinieri per la Tutela del Patrimonio Culturale - TPC) est spécialisé dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

8 *La lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La Convention de 1970: bilan et perspectives. Dossier d'information*, Paris, UNESCO, 2013.

9 Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, Premier protocole signé à La Haye le 14 mai 1954 et Second protocole signé à La Haye le 26 mars 1999.

La nature licite de l'objet est la première difficulté à la saisie de toute circulation frauduleuse des biens. L'étendue des lieux et des parties concernées, ainsi que la quasi instantanéité des échanges rendent encore plus difficile la captation de tels mouvements illégaux. Le foisonnement continu des moyens de lutte contre le trafic illicite est très encourageant, et démontre une prise de conscience toujours plus importante de la part des acteurs et du public. Les instruments permettant le contrôle et la saisie de circulations illégales sont de diverses natures (juridiques, normatifs, éthiques et pratiques) et permettent d'agir à toutes les étapes des contrôles d'objets (préventifs ou répressifs). Mais leur pluralité et leur hétérogénéité rendent difficile leur compréhension. Seules la collaboration, la communication et la sensibilisation peuvent améliorer l'efficacité et l'utilisation systématique de tels instruments. Les efforts à poursuivre sont donc moins dans la création de nouveaux outils que dans le développement, la promotion et la diffusion de ceux déjà existants (Teiggeler, 2012<sup>10</sup>).

La circulation illicite d'objets culturels a pris de nouvelles dimensions avec la modernisation et la technologisation de nos sociétés. Le dépassement des frontières a permis une rapidité quasi-instantanée des déplacements illégaux. Internet a développé, encouragé et facilité le commerce illicite (Van Ham *et al.*, 2011). Son essor est une des principales raisons de l'augmentation massive du nombre de biens culturels importés, exportés ou vendus illégalement (Lane, Bromley, Hicks & Mahoney, 2008). Le nombre de ventes illicites d'objets patrimoniaux a en effet drastiquement augmenté avec l'arrivée des plateformes de ventes en ligne (Kreder, Nintrup, 2013). Internet a aussi facilité la vente de faux, particulièrement archéologiques (Bruhns, 2000). Les préoccupations des experts chargés de la protection du patrimoine culturel matériel sont de plus en plus consacrées à ce dernier

---

10 René Teiggeler, « Le rôle des institutions nationales et internationales pour contrer le trafic illicite des biens culturels », *CeROArt* [Online], 8 | 2012, Online since 15 November 2012, connection on 01 May 2014. URL: <http://ceroart.revues.org/2891>

point<sup>11</sup>. D'autres technologies ont également facilité les pillages et les vols (Brodie *et al.* 2006), comme les détecteurs de métaux qui, en ciblant aisément les objets culturels, facilitent le travail des pilleurs (Addyman et Brodie, 2002).

A l'inverse, les nouvelles technologies ont aussi la capacité de faciliter le développement des instruments de lutte contre le trafic des biens culturels. Des pratiques de numérisation des données des inventaires muséaux, aux techniques de marquage et de traçabilité des œuvres d'art, en passant par la numérisation et la publicisation en ligne de bases de données d'œuvres d'art volées, Internet est, à l'évidence, un moyen à part entière de protection, de surveillance et de contrôle du trafic illicite des biens culturels. Internet est une technologie cognitive, de communication et de coopération (Fuchs, 2008), il a profondément modifié l'accès à l'information et au savoir (Niel et Roux, 2010). Grâce à lui, les échanges entre forces de l'ordre ont largement augmenté ces dernières années (Ficuciello, 2004). Fuchs (2013), établissant une classification des techniques de surveillance sur Internet, démontre que ce dernier agit en tant que « surveillance résistante ». Les nouvelles technologies sont donc de plus en plus utilisées comme moyens de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Brodie (2012) démontre par exemple comment les nouvelles imageries satellitaires offrent un excellent moyen de contrôle des dommages causés par le pillage des sites archéologiques. Le potentiel de l'imagerie de Google Earth afin de quantifier les dégâts causés par le pillage des sites est aussi de plus en plus exploité, notamment en Jordanie et au Pérou (Contreras, Brodie, 2010). Récemment, la nouvelle application i-TPC, inaugurée par les *Carabinieri*, encourage tout usager à collaborer aux enquêtes et aux contrôles des biens culturels volés (Mossa, 2014). D'autres, telle que l'archéologue égyptienne Monica Hanna avec

---

11 C'est ce que nous montre la systématisation des recommandations relatives à ce sujet adoptées lors des réunions du Groupe d'experts Interpol sur les biens culturels volés (le trafic illicite d'objets culturels sur Internet a été pour la première fois discuté lors de la troisième réunion de l'IEG (Interpol Experts Group) en mars 2006 à Lyon).

l'utilisation de Twitter, se saisissent du pouvoir des réseaux sociaux dans le but de sensibiliser la population au trafic illicite (Hanna, 2014).

Or, bien que les experts exploitent de plus en plus les nouvelles technologies dans leurs pratiques, la majorité des études se penche davantage sur le rôle d'Internet dans le trafic illicite des biens culturels que sur son potentiel à développer les outils permettant de le contrer. Les analyses se sont en effet consacrées à la manière dont le commerce illicite était facilité par les nouvelles technologies (Van Ham *et al.*, 2011; Brodie *et al.* 2000, 2006; Van Beurden, 2001; Bieleman *et al.*, 2007; Korsell *et al.*, 2007; Kersel, 2008). Peu d'études – seuls quelques papiers journalistiques – se sont penchées sur la manière dont ces dernières pouvaient être à la fois *instrument* et *moyen* stratégiques de développement des pratiques de lutte. Et les rares travaux (Contreras and Brodie, 2010; Brodie *et al.*, 2006; Van Ham *et al.*, 2011) qui s'y sont concentrés, parlent plus de l'existence de ces nouvelles pratiques en tant que telle que des enjeux et défis techniques, sociaux ou organisationnels liés.

## 1.2 Les enjeux des plateformes numériques de données

Les plateformes numériques de données<sup>12</sup> – notamment les bases de données – sont nombreuses dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Qu'elles soient privées ou publiques, internes à l'organisation ou inter-organisationnelles, spécifiques au trafic illicite ou recensant simplement des catégories d'objets, elles constituent d'utiles sources d'information et de contrôle (Armbruster *et al.*, 2011). L'Observatoire du trafic illicite des biens culturels en recense 127<sup>13</sup>. Parmi ces dernières, nous en avons identifié 3 types: 1) les bases de données « objets », 2) les

---

<sup>12</sup> Le terme plateforme numérique de données désigne ici tout outil sociotechnique structuré et ordonné, regroupant et diffusant des informations classées. Dans ce mémoire, il permet de représenter l'Observatoire dans son entièreté, c'est-à-dire à la fois la base de données et les rubriques d'informations connexes.

<sup>13</sup> Recherche effectuée en date du 2 mai 2014, sur le site de l'Observatoire: <http://obs-traffic.museum>.

bases de données de recherche de provenance jumelées aux bases de données « inventaires » des musées et 3) les bases de données « catalogues » recensant un type d'instruments en particulier. Le premier type regroupe les bases de données d'objets volés ou de faux, les catalogues ou inventaires d'objets dits « à risque », et les biens culturels protégés. A titre d'exemple, nous pouvons citer la base de données d'Interpol, accessible en ligne au public depuis 2009<sup>14</sup>, ou la base de données turque de faux et de copies développée par la Direction générale des musées et du patrimoine culturel de Turquie<sup>15</sup>. Les bases de données de recherche de provenance, quant à elles, sont développées par les institutions muséales afin de permettre la traçabilité et la recherche de provenance. Enfin, le troisième type se réfère aux outils qui centralisent des informations de même nature. C'est le cas par exemple de la base de données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel<sup>16</sup>. Qu'ils soient répressifs ou préventifs, pédagogiques ou de contrôle, le développement des outils de lutte contre le trafic illicite montre que le recours à la mise en base numérique de données est largement utilisé.

Les travaux sur les bases de données sont riches, tant en sociologie qu'en histoire des sciences et des techniques (Dageeral, Peerbaye, 2013). L'ensemble des transformations infrastructurelles qu'elles induisent, sous la terminologie « e-science » ou « cyber-infrastructure », s'étend à une pluralité de disciplines (Miller & Edwards, 2001; Hine, 2008; Olson *et al.* 2008; Dutton et Jeffreys, 2010). On retrouve ces études dans le champ des STS (*Sciences, Technologies and Society*), notamment au sein des *infrastructure studies*, jeune champ de recherche ayant pour objet l'étude des infrastructures informationnelles dans les sciences (Bowker *et al.*, 2010). Ces travaux se penchent d'un côté sur les processus de conception et de développement

---

<sup>14</sup> La base de données est accessible à l'adresse suivante: <http://www.interpol.int/Forms/WorksOfArtDatabase>

<sup>15</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.kulturvarliklari.gov.tr/TR,44718/sahte-eserler.html>

<sup>16</sup> Disponible en ligne sur le site de l'UNESCO: <http://unesco.org>

des plateformes de données, et de l'autre côté sur leurs usages et leurs pratiques. Nous nous intéressons ici essentiellement aux premiers travaux, qui permettent de se concentrer sur les défis de création des plateformes de données numériques. Nous allons d'abord présenter les principaux travaux sur l'étude des bases de données dans le milieu culturel en en relevant les points lacunaires, avant de nous attarder sur les deux caractéristiques des bases de données qui nous intéressent, à savoir: l'infrastructure de connaissances, et la nature interprétative des données qui permet d'assurer et de conserver leur intelligibilité.

Parmi les nombreux travaux sur les enjeux de plateformes de données numériques, seulement une petite partie s'est intéressée à leurs usages dans le milieu culturel, et notamment muséal. Beltrame (2012) s'est par exemple intéressée à la reconfiguration des collections du Musée du Quai Branly à travers le développement d'un nouveau système de gestion des données. Meyer (2009) s'est quant à lui penché sur le rôle de gestion des collections du Musée National d'Histoire Naturelle du Luxembourg, en envisageant la base de données muséale comme un outil de médiation de savoir entre professionnels et amateurs. Nous pouvons également citer les travaux de Star et Griesemer (1989) qui, bien qu'ils ne traitent pas des bases de données en tant que telles, abordent les questions des enjeux de gestion de données. En se centrant sur la gestion des informations au Musée de zoologie vertébrée de Berkeley, ils soulignent la complexité des interactions entre les différents acteurs d'un musée. Même si toutes les bases de données de biens culturels peuvent agir comme outils de prévention du trafic des biens culturels – dans la mesure où elles sont vecteurs d'information sur les biens qu'elles recensent – certaines sont, comme nous l'avons vu, particulièrement dédiées à la lutte contre le trafic des biens culturels (Armbruster *et al.*, 2011). Or, trop peu d'études se sont penchées sur ces dernières. Une des seules analyses effectuées en la matière (Vandries, 2005) ne traite en effet que des conséquences de la mise en ligne des bases de données des collections

muséales sur la protection des biens culturels, mais n'analyse ni la structuration des systèmes de données en tant que tels ni les défis que cela a soulevé. Indiquons toutefois que cette absence de travaux sur la gestion des informations relatives à la protection des biens culturels s'explique en partie par la confidentialité et la privatisation des bases de données de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, qui sont, pour la plupart, essentiellement policières.

S'intéressant à la dimension matérielle des pratiques de travail, les travaux sur l'« e-science » essaient de comprendre la manière dont les bases de données contribuent – voire transforment – la production des connaissances scientifiques. Pour la plupart des auteurs, les bases de données sont perçues comme de vrais systèmes de pensées (Manovich, 1999), considérées à la fois comme des lieux « sociaux » (Hine, 2006) et des lieux « de savoir » (Jacob, 2007), où les informations sont créées, modifiées, échangées, effacées. Leur élaboration impose une certaine « logique informatique de savoir » (Hine, 2006) et engendre une transformation des relations entre objet, informations et personnes, tout en créant de nouveaux liens (Beltrame, 2012). Ces régimes de communication, de collaboration et d'organisation de l'espace (Beltrame, 2012) affectent profondément les modes de fabrication et de contenus des connaissances (Lenoir, 1999, Gaudillière et Rheinberger, 2004, Peerbaye, 2004). Le cas des bases de données biomédicales, en diffusant un savoir scientifique ciblé, illustre parfaitement ce propos. D'autres auteurs constatent également que la mise en base de données engendre de nouvelles formes d'organisation du travail et de nouvelles médiations dans le travail de production (Hine, 2006; Dagiral et Peerbaye, 2012). C'est le cas par exemple de la base de données du Musée du Quai Branly qui, par la conception de nouvelles classifications et le remaniement de données existantes, crée une nouvelle production de sens (Beltrame, 2012). C'est également le cas des bases de données relatives au trafic illicite des biens culturels qui, par leurs usages, ont modifié les pratiques des professionnels dans le contrôle et la traçabilité

des œuvres (Armbruster *et al.*, 2011). Ces systèmes de gestion de données sont dès lors perçus comme de véritables instruments de recherche, et non plus seulement comme de simples médiums de diffusion (Hine, 2006).

Par ailleurs, à travers leurs processus de création et de développement, elles présentent un double objet de travail des acteurs: elles sont à la fois *outil* et *instrument* de travail puisque c'est dans leur infrastructure et dans leurs usages que s'articulent la diffusion et l'échange des connaissances et des expertises. Cet aspect est particulièrement important puisqu'il souligne le fait que la transmission des savoirs est le fruit d'activités de structuration et de production des informations préalablement établies. Or, ces dernières sont effectuées par des individus qui, en travaillant sur la construction ou le développement de l'outil, intègrent les enjeux (présents et futurs) de coordination des acteurs qui y sont impliqués. C'est pourquoi la structuration des systèmes de données est déterminante dans l'accessibilité, la visibilité et la compréhension des informations. C'est le cas par exemple de la base de données dédiée aux maladies rares au sein d'Orphanet: l'analyse du travail collectif de structuration de cette dernière, à travers notamment la création d'une catégorie « rareté », a permis de démontrer que l'inscription des connaissances biomédicales sur cette plateforme a engendré une amélioration des diagnostics cliniques (Dagiral et Peerbaye, 2012). C'est pourquoi, chez Orphanet, une fois par mois, une équipe de travail discute collectivement de la meilleure manière de présenter les données (ici sur les maladies rares), afin de toujours évaluer les conséquences de leur structuration et de leur diffusion. Nous voyons donc que le système de gestion des données définit le système auquel il appartient (Beltrame, 2012).

La façon dont les plateformes de données – et notamment les bases de données – sont conçues est donc cruciale, dans la mesure où elle va déterminer les usages et orienter les pratiques organisationnelles. Pour reprendre le cas d'Orphanet,

le point de vue sur la structure des systèmes de données (associé à un praticien ou un malade par exemple) a une incidence directe sur la clinique et sur les coopérations potentiellement engendrées (Dagiral et Peerbaye, 2012). Plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier les logiques de ces systèmes de gestion de données. Beltrame (2012), se penche par exemple sur le processus d'adaptabilité de la base de données du Musée du Quai Branly à partir de systèmes pré-existants. Dagiral et Peerbaye (2013), quant à eux, identifient quatre systèmes organisateurs de représentation des connaissances: la logique de l'annuaire (identification et localisation sur un mode cartographique des acteurs et des activités), la logique de l'inventaire (liste des différentes ressources disponibles), la logique de la classification (les données sont incorporées à des systèmes ordonnés) et la logique du système-expert. Ces différents systèmes sont importants dans la mesure où ils permettent de définir à la fois la nature, l'identité et l'usage de l'outil. En effet, chaque système est créé à la fois en fonction de la nature et du format des données, ainsi que de l'objectif et du besoin de recherche. La mise à jour, la flexibilité et l'adaptabilité des outils d'information sont par conséquent primordiales afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins d'approvisionnement de connaissances.

Structurées de telle sorte à ce que chaque élément d'information soit inséré dans un champ mis en relation avec les autres, les bases de données relationnelles conduisent à une relation systématique entre les informations elles-mêmes (Keene, 1998). Elles se caractérisent par une construction collective et une distribution plurielle de « vues ». Dagiral et Peerbaye (2012) soulignent que l'existence de cette diversité de vues est ce qui va permettre à des usagers ayant des connaissances et des besoins différents d'interagir avec les données. Le système relationnel permet donc de prendre en compte l'hétérogénéité des besoins, des objectifs et des compétences des usagers. Cette hybridité s'illustre notamment dans les processus de co-conception et de négociation effectués lors de l'agencement et de la distribution des données.

L'intégration d'une multiplicité d'acteurs « concepteurs » de la plateforme de données est importante. Leur collaboration s'illustre dans l'intégration de points de vue divergents sur la nature, le rôle et l'identité des données. C'est ce que Dagiral et Peerbaye (2012) appellent le « souci des connexions ». La plateforme collaborative sur les maladies rares, en regroupant des données issues de mondes hétérogènes, illustre bien cette idée. Se constituant autour de l'entité centrale de la maladie (plutôt que le gène), elle offre un sens commun à tous, permettant ainsi d'articuler à la fois les documentalistes scientifiques concepteurs, les médecins, les malades, les organismes associatifs, les laboratoires pharmaceutiques, etc. La base de données relationnelle permet par conséquent de coordonner efficacement les activités collectives d'un ensemble d'acteurs hétérogènes (Dagiral, Peerbaye, 2013), en alignant les préoccupations et les intérêts de chacun.

La construction des plateformes de données ne consiste donc pas seulement à situer, ordonner et relier les données entre elles, elle permet aussi et surtout de produire un système d'ordonnement des informations qui définit les représentativités et les identités de ces outils. Parmi l'ensemble des analyses sur les systèmes de gestion des données, deux dimensions ressortent. La première concerne les enjeux de compilation de données issues de sources hétérogènes. La seconde se situe autour des enjeux organisationnels et sociaux qui en découlent: ces systèmes rassemblent non seulement des données, mais aussi et surtout des organisations qui, n'étant pas forcément issues du même secteur d'activité, n'ont pas nécessairement le même point de vue sur la signification, l'usage ou le rôle de ces données. Par conséquent, la conceptualisation de tels outils nécessite un travail collectif basé sur un processus de collaboration, d'écoute, d'échange, voire de négociation. Dans le cas du trafic illicite des biens culturels, ces outils d'information impliquent des acteurs privés ou publics, et issus de secteurs d'activité variés (douanes, polices, communauté muséale, communauté du marché de l'art, institutions spécialisées, secteur

universitaire, secteur juridique) dont la coopération constitue un enjeu important.

### 1.3 Le cas de l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels

Conçu dans un but premier de développement et de renforcement de la coopération internationale entre les secteurs d'activité concernés par le trafic illicite des biens culturels, *l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels* est une plateforme collaborative d'échange et de recherche en ligne. Financé par la Direction générale des affaires intérieures de l'Union Européenne et développé par le Conseil international des musées (ICOM)<sup>17</sup>, l'Observatoire a été officiellement lancé en avril 2014. Créé en réponse à l'insuffisance de statistiques fiables et de connaissances précises sur les pratiques et les instruments de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, l'Observatoire regroupe et diffuse un ensemble de ressources et d'acteurs du domaine. Par la collaboration et l'échange, il vise essentiellement à accroître la connaissance et la sensibilisation auprès du public. Il permet également d'évaluer l'état du trafic et d'identifier les besoins et les requêtes propres à chaque pays ou à chaque acteur.

En tant que plateforme internationale et intersectorielle de collaboration et de recherche, l'Observatoire – qui se présente sous la forme d'un site Internet – se compose de différentes rubriques. Outre la base de données des ressources du trafic illicite qui en constitue le noyau central, plusieurs rubriques informatives permettent de communiquer sur le trafic illicite, telles que les fiches des bonnes pratiques, les fiches de présentation du trafic illicite ou le glossaire. Créé pour un public large et varié, l'Observatoire permet à tous – néophyte ou expert – d'accéder directement aux données relatives au trafic illicite. Dans ce présent mémoire, nous utilisons le terme

---

<sup>17</sup> Tout au long de ce mémoire, nous utiliserons l'acronyme ICOM pour *International Council of Museums* (Conseil international des musées en français).

« Observatoire » pour faire référence à l'outil dans son intégralité, c'est-à-dire à la fois à la base de données centrale de recherche d'informations et aux rubriques d'informations connexes telles que les fiches.

La principale caractéristique de l'Observatoire est qu'il rassemble des ressources de natures et de contenus divers, destinées à des usages différents. La base de données regroupe plus de 5000 outils de natures diverses: scientifiques (livres, articles, rapports, thèses, actes de conférence), juridiques (lois nationales, accords bilatéraux, conventions internationales), éthiques (codes de déontologie, standards, normes) ou pratiques (manuels, programmes, activités, bonnes pratiques). Ces données peuvent avoir différents formats ou supports (vidéos, enregistrements sonores, sites Internet, blogs spécialisés, ou simples documents littéraires). Par ailleurs, afin d'assurer la complémentarité des expertises et d'encourager le développement de la coopération internationale, il fournit des informations sur l'ensemble des acteurs concernés, et issus de différents secteurs: douanes, forces de police, communauté muséale, communauté du marché de l'art, experts universitaires, organisations internationales et nationales spécialisées, administrations centrales etc.

Cette hétérogénéité des types d'acteurs constitue un des défis principaux à la création de l'Observatoire. Tout d'abord, chacun d'entre eux a, outre son système organisationnel le caractérisant, des missions et des enjeux qui lui sont propres. Ces différences de caractéristiques se rapportent à la fois entre chaque secteur (entre un musée et une maison de vente par exemple) et au sein d'un même champ professionnel: par exemple, même si les missions principales des autorités publiques s'orientent à l'évidence vers le même objectif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, les priorités et les enjeux ne sont pas forcément les mêmes; un musée en Afrique n'aura à l'évidence pas les mêmes pratiques ni priorités qu'un musée en Europe Occidentale par exemple. Autrement dit, les objectifs, les missions, et les

intérêts varient en fonction des acteurs, et soulèvent donc un premier défi de coopération.

Cette collaboration n'est possible que grâce à un système commun de regroupement et de compréhension des données. En outre, elle implique un effort réciproque de la part des acteurs: l'anticipation et l'acceptation initiales des différents points de vue (avoir connaissance de toutes les possibilités d'entrées) afin de pouvoir prendre en compte les spécificités de chacun) ainsi qu'un engagement à la création collective d'un projet commun.

Moyen de centralisation, de production et de diffusion des savoirs, l'Observatoire comporte trois caractéristiques fondamentales pour notre recherche. Tout d'abord, le caractère inédit de création collective d'un projet commun, ce qui implique des caractéristiques de collaboration. Ensuite, le profil plateforme d'information de l'outil en question: aucun autre outil n'avait auparavant centralisé et diffusé l'ensemble des ressources, des instruments, des pratiques et des acteurs relatifs au trafic illicite. La particularité de ses propriétés (données de natures hybrides et issues de mondes divers) et la diversité de ses acteurs sont constitutifs de cette plateforme d'information. Enfin, les enjeux organisationnels et sociaux qu'il a impliqué, en nécessitant la collaboration d'un large éventail d'acteurs, poursuivant un objectif commun mais n'ayant pas les mêmes points de vue et missions.

#### 1.4 Question de recherche

La présente recherche a pour objectif général d'étudier les dimensions sociales et organisationnelles d'un développement technologique, et pour objectif particulier de comprendre comment s'articulent, autour d'un objectif commun, différents acteurs ayant des fonctions, des missions et des systèmes organisationnels divergents.

Notre question de recherche est la suivante: comment l'Observatoire, en tant qu'objet articulant différents acteurs réunis autour d'objectifs communs, apparaît-il à la fois comme objet-frontière et projet-frontière ?

En considérant que ce projet d'Observatoire a engendré des enjeux organisationnels et sociaux importants, notre interrogation centrale se structurera autour des sous-questions de recherche suivantes et des intuitions de recherche correspondantes:

- 1) Comment se manifestent la confrontation et l'échange des différents points de vue et des différentes expertises dans la construction de l'Observatoire ?

*Intuition de recherche:*

- Les phases de création et de développement de l'Observatoire impliquent le partage des différents points de vue et expertises des experts internationaux. Leur coopération se caractérise par la mise en commun des idées et par l'intégration des caractéristiques singulières de chacun.

- 2) Comment l'Observatoire donne-t-il à observer un certain décloisonnement des secteurs d'activité ?

*Intuition de recherche:*

- Le décloisonnement des secteurs d'activité se manifesterait dans la centralisation des informations et la fédération des acteurs au sein d'une base de données commune. Cette base de données offrirait une nouvelle visibilité aux acteurs et à leurs expertises, et permettrait ainsi un dépassement plus facile des frontières sectorielles et géographiques. Elle offrirait également un nouveau vecteur de communication qui permettrait de mettre en relation les acteurs entre eux ainsi que les experts et les non-experts, ce qui tendrait à décloisonner le phénomène.

- 3) Comment l'Observatoire intègre-t-il à la fois un public amateur et expert, engendrant ainsi de nouveaux rapports à l'information sur le trafic illicite des biens culturels ?

*Intuition de recherche:*

- Par la centralisation de données éparses et par leur diffusion en ligne et en libre accès, la base de données construirait de nouveaux rapports à l'information sur le trafic illicite des biens culturels. En outre, un des enjeux de l'Observatoire, s'observerait dans l'intégration d'un public hétérogène, n'ayant ni les mêmes connaissances ni les mêmes besoins de recherche.

- 4) Comment l'Observatoire s'adapte-t-il continuellement aux différents intérêts des mondes sociaux, tout en se développant constamment selon les besoins du contexte ?

*Intuition de recherche:*

- L'Observatoire en tant que projet commun répond en même temps à différents intérêts. En revêtant plusieurs identités, il s'adapte aux différents besoins des experts. Des influences internes et externes viennent orienter le projet, que ce soit l'actualité dans le monde du trafic illicite ou les conseils et commentaires des partenaires du projet. Ce dernier n'est jamais définitif et évolue toujours en fonction du contexte, des besoins et des acteurs qui le composent puis l'utilisent.

### 1.5 Pertinence scientifique et sociale de la recherche

Comme nous l'avons explicité en première partie de ce chapitre, le trafic illicite des biens culturels est un phénomène mondial se révélant être une des activités criminelles les plus lucratives, avec le trafic illicite de drogues, d'armes et le

blanchiment d'argent. Ce commerce illégal prive certaines cultures de leur patrimoine matériel, entraînant ainsi une perte d'identification et de représentation alors essentielles au développement et à la transmission de ces dernières. Comportant des enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs, la lutte contre ce fléau relève d'une action citoyenne importante. L'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, en tant que plateforme collaborative de recherche et d'échange, est un instrument essentiel de lutte contre le commerce illégal. Sa base de données, en constituant son noyau central, se présente comme un outil majeur de développement de l'efficacité et de l'efficience des instruments de lutte contre ce trafic des biens culturels. Notre recherche, qui vient éclairer les conditions de développement de ce projet, permet de mieux comprendre cet « outil précieux et complet »<sup>18</sup> et d'ainsi valoriser une action collaborative majeure de protection et de sauvegarde du patrimoine.

Notre recherche permet de contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de la communication et des STS (Sciences, technologies et société) et plus particulièrement aux travaux s'intéressant aux bases de données et à leurs enjeux sociaux et organisationnels. L'étude des bases de données numériques est un domaine de recherche émergent dans lequel des pistes d'analyses et de réflexions sont à développer. Cette recherche permet ainsi d'enrichir et de consolider une littérature scientifique spécifique. Par ailleurs, elle contribue aux travaux en communication portant sur les technologies de communication qui cherchent à comprendre les rapports entre technique et société. En interrogeant le rôle et les enjeux des technologies dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, elle s'insère dans le champ de compréhension du développement technologique et de ses implications sociales ou organisationnelles dans la société contemporaine. Bien que « l'impact social » des technologies est généralement étudié à travers l'analyse de leurs usages,

---

18 Article de Sonia Attias paru dans le journal *La Croix* le 10 avril 2014 dans la rubrique « Cultures – Nouvelles technologies » à l'occasion du lancement officiel de l'Observatoire.

l'étude des enjeux du développement des technologies permet aussi de considérer les enjeux sociaux qui en découlent. De plus, les technologies de communication, et particulièrement Internet, font souvent l'objet de discours ou d'interrogations sur leurs éventuels bienfaits et méfaits. C'est notamment le cas de la place d'Internet dans le trafic illicite: le facilite-t-il ou est-il un instrument potentiel permettant de le contrer ? Cette recherche, en proposant une étude de cas concrète et empirique, permet donc de nous aider à comprendre la complexité des enjeux sociaux et organisationnels associés à de telles innovations technologiques.

## CHAPITRE II – LE CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre présente le cadre conceptuel qui permet de situer notre recherche sur le plan théorique. Nous exposons d'abord le concept de « monde social » introduit par Becker (1982) pour représenter la pluralité et l'hybridité des acteurs concernés par le trafic illicite des biens culturels. Nous définissons et présentons ensuite les notions d'« objet-frontière » et de « projet-frontière » proposées respectivement par Star et Griesemer (1989) et Meyer (2009) afin d'expliquer comment des « objets » et des « projets » communs peuvent permettre à une diversité d'acteurs de coopérer.

### 2.1 La notion de « mondes sociaux »

La notion de *mondes sociaux* est rattachée en sociologie à Becker qui en fait le centre de sa réflexion dans son ouvrage *Les mondes de l'art* (1988) afin de mettre en avant la pluralité des mondes sociaux artistiques quasi autonomes, dans et entre lesquels les interactions entre individus sont stabilisées en des réseaux assurant leur pérennisation et leur adaptabilité (Benghozi, 1990).

Issue de l'interactionnisme symbolique, cette notion fut conceptuellement initiée par Shibutani (1955), puis approfondie par Strauss (1978), avant d'être rattachée quasi-systématiquement à Becker. Définis comme des formes d'organisations sociales ni étroitement organisées ni clairement délimitées (Unruh, 1980), les *mondes sociaux* délimitent un « territoire, concret ou théorique » (Star et Griesemer, 1989). Se référant à des activités n'ayant ni frontière claire ni organisation formelle et stable, les mondes sociaux se « constituent au travers de la relation entre les interactions sociales qui dérivent de l'activité primaire et la définition de la réalité pertinente » (Trompette, Vinck, 2009, p.7). Afin de mettre en avant l'absence d'organisation disciplinaire stricte, dans un système préalablement défini et délimité, nous privilégierons dans notre étude l'utilisation du terme « mondes sociaux » au seul

emploi de « mondes ».

La notion de *monde* a été reprise dans la plupart des disciplines en sciences humaines et sociales afin de désigner tout système organisationnel, politique ou social réunissant des entités *approximativement* similaires. Mais la sur-fréquence de son emploi lui a fait perdre une grande partie de sa signification et de sa spécificité (Pessin, 2006). Mettant en avant la manière dont la coopération influence et guide les acteurs, le *monde* caractérise initialement un regroupement de gens collaborant ensemble dans le but de produire un résultat précis (Becker, 2006). Ces *mondes sociaux* soulignent ainsi les interactions régnant entre individus; la *dimension collective* née du partage des mêmes enjeux, valeurs et objectifs communs (Benghozi, 1990) y est par conséquent essentielle.

Souvent utilisé à tort, et subissant de fréquents mésusages, le terme de *monde* est régulièrement utilisé en remplacement de celui de *champ*, théorisé par Bourdieu pour représenter un espace social organisé selon une logique propre. En sociologie, le *champ* peut être entendu comme un « espace défini et restreint, dans lequel il y a un nombre de places limité, de telle sorte que quoi qu'il arrive dans le champ, tout ce qui s'y passe est un jeu à somme nulle » (Becker, 2006, p.166). Il s'inscrit dans une conception spatiale du monde social (Patte, 2006), et peut être rendu intelligible à travers la métaphore de la physique (Becker, 2006) ou de l'espace. Chaque élément est rattaché à une place, une personne, un système, une organisation qui lui est propre. La transversalité n'existe pas. Les inter-relations ne sont pas reconnues (Bourdieu, 1992). En ce sens, ses limites et ses frontières sont toujours posées dans le champ lui-même, ce qui empêche de le définir et de le comprendre par ses seules propriétés intrinsèques (Bourdieu, 1992).

Becker, lui, se distingue de cette vision dans son adoption du concept de

*monde*. Le point central de cette divergence d'entendement réside dans la nature davantage métaphorique que descriptive de la notion bourdieusienne de *champ*. Selon Becker (2006), cette métaphore avant tout « spatiale » du *champ* est frappante dans *Les règles de l'art* (1992). Le *monde* beckerien, quant à lui, n'est pas une unité close, il n'a pas de frontières qui « existent dans sa nature » (Becker, 2006). Il est constitué d'éléments – de gens – se regroupant autour d'une activité collective quelconque (Becker, 2006). Toute personne qui contribue à cette activité de manière directe ou indirecte participe à ce monde. La nature collective et collaborative sont essentielles dans le concept beckerien:

Les individus développent (...) leurs lignes d'activité, prenant note de la façon dont les autres répondent à ce qu'ils font, et en ajustant ce qu'ils vont faire de manière à essayer de faire en sorte que cela convienne à ce que les autres ont fait et vont probablement faire (Becker, 2006, p. 168).

La notion de *monde* appliquée à notre cas d'étude, en l'occurrence les mondes constitués des différents acteurs concernés par la base de données de l'Observatoire, permettra de souligner trois aspects fondamentaux les caractérisant, par ailleurs centraux dans l'acception qu'en donne Becker:

- La *nature collective*, qui permet d'une part de mettre en avant la dimension collaborative entre les acteurs, et d'autre part de souligner l'existence d'objectifs, de missions et d'enjeux communs entre ces derniers (par exemple, la protection du patrimoine, la préservation et sauvegarde de biens culturels et la lutte contre le trafic).
- La *nature relationnelle* ou interactionnelle régnant entre ces mondes non figés. Outre l'interaction nécessaire entre ces acteurs dans les cas de contrôle, d'enquêtes, de retour ou de restitution des biens culturels, cette dimension relationnelle est la caractéristique centrale de la base de données de l'Observatoire dans la mesure où cette dernière met en relation – et donc en confrontation – des acteurs et des données.

- La *nature hétérogène* des acteurs ayant chacun leurs propres missions, objectifs, structures, et expertises. Ces diversités – voire complémentarités – de pratiques et de points de vues forment une structure hybride qui semble caractéristique du système de la base de données de l'Observatoire.

L'utilisation de la notion de *mondes sociaux* nous permet d'appréhender la diversité des acteurs et des champs d'activité représentés par le trafic illicite au-delà de la structure des organisations concernées. En effet, pour la même raison de ne pas avoir fait le choix d'employer les termes *disciplines* ou *secteurs d'activité*, nous souhaitons minimiser, dans notre conception d'« acteurs » concernés par le trafic illicite, l'aspect sectoriel tant professionnel qu'organisationnel. Tout d'abord parce que, comme nous l'avons déjà souligné, les disciplines représentées n'ont pas de frontières fixes et figées; deuxièmement parce que certains de ces mondes peuvent regrouper parfois plusieurs secteurs d'activité ou d'expertises à la fois; enfin, parce que l'existence de ces mondes permet l'intégration d'un public usager de la base de données, dont nous ne connaissons, par définition, pas l'identité.

Il importe par ailleurs de souligner la dimension « ouverte » de ces mondes sociaux, tant dans leur absence d'immuabilité ou de frontière stricte et figée, que dans leurs interactions avec les autres mondes sociaux. La conséquence méthodologique du choix de ce concept implique l'adoption d'une posture *inclusive* dans le nombre et le type d'acteurs concernés par la recherche. La posture inclusive de Becker consiste à reconnaître une légitimité à tous les acteurs concernés par la base de données et qui participent ainsi, par définition, à la réalisation du projet commun. Leur nombre et leur appartenance à un quelconque monde ne sont pas déterminés à l'avance dans la mesure où ce n'est pas leur strict statut professionnel ou leur position dans l'élaboration de la base de données qui les fait être « acteur » de ce système. Autrement dit, une approche « monde » offre la possibilité de considérer d'autres

types d'acteurs, tels que des dispositifs techniques par exemple.

Enfin, la notion de mondes sociaux – telle que nous l'utilisons ici – correspond à la classification des acteurs présentée dans la base de données de l'Observatoire, à savoir: agences de force de l'ordre, administrations gouvernementales, organisations non-gouvernementales nationales, organisations internationales spécialisées, instituts de recherche, sites de conservations, communauté muséale et communauté du marché de l'art. Nous ajoutons à cette classification une distinction entre les secteurs de polices et de douanes (toutes deux incluses dans la catégorie « agences de force de l'ordre ») et intégrons la communauté des archéologues. Il importe d'indiquer que cette hiérarchisation n'est pas exhaustive. Rappelons également que ces mondes sociaux ne sont ni inclusifs ni fixes, puisque leurs frontières ne sont pas solidement définies; elles relèvent à la fois de secteurs d'activité et de statuts d'organisations. Leur transversalité ou l'appartenance à différents mondes est par conséquent possible.

## 2.2 Le concept d' « objet-frontière »

### 2.2.1 Définitions

Ce présent projet de recherche place au cœur du cadrage théorique qu'il mobilise le concept d'objet-frontière (*Boundary Object*), initialement fondé par Star et Griesemer dans leur article « Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology » (1989). Formulée à partir d'une étude ethnographique des « mécanismes de coordination du travail scientifique », cette notion est née de la « grounded theory », c'est-à-dire de la confrontation des auteurs à leurs matériaux de terrain (Trompette et Vinck, 2009). Elle représente tout dispositif, concret ou abstrait, apparaissant à l'intersection de mondes hétérogènes, et permettant, par sa structure, d'assurer leur

coopération. Après avoir présenté son contexte de formulation initiale, nous présenterons les principales caractéristiques de l'objet-frontière, à savoir ses propriétés d'infrastructure informationnelle, articulatoire, de flexibilité interprétative et de multiplicité.

Elève d'Anselm Strauss, Susan Leigh Star s'intéresse à la construction d'assemblages hybrides en sciences de la vie où les objets d'études sont mouvants et constamment re-négociés entre mondes différents (Trompette et Vinck, 2009). Elle développe une étude des classifications qu'elle considère dès sa thèse comme étant des infrastructures de connaissance. Se centrant sur l'articulation de mondes sociaux différents, elle va travailler avec James Griesemer, philosophe et biologiste qui s'intéresse au travail de modélisation existant dans les laboratoires d'écologie et d'un musée d'histoire naturelle. Etudiant tous les deux le développement du Musée de zoologie vertébrée de l'Université de Berkeley en Californie, Star et Griesemer théorisent pour la première fois la notion d'objet-frontière dans une perspective écologique de l'action collective et de l'innovation. Le concept s'inscrit dans une double tradition de recherche, celles de l'interactionnisme symbolique et de la Théorie de l'acteur-réseau. La première est un courant de la microsociologie qui amène à concevoir le monde et les phénomènes sociaux sous l'angle des interactions, et refuse tout déterminisme social, historique ou biologique. La seconde est une approche sociologique développée dans les années 1980 qui rend compte des constructions sociotechniques en termes de réseaux d'associations entre des entités hétérogènes (Vinck, 2009). Le monde y est considéré comme un réseau composé d'entités, humaines et non-humaines, dont les relations et les médiations s'établissent par une opération de traduction (Callon, 1986).

La notion d'objet-frontière permet de décrire les objets scientifiques appartenant à différents mondes sociaux qui se rencontrent, et permet ainsi de

« satisfaire les demandes d'information provenant de chacun de ces espaces » (Star et Griesemer, 1989). Dans leur étude, les auteurs ont été confrontés au fait que toute activité scientifique soulève une dualité importante entre une divergence des points de vue et un nécessaire processus de coopération. Dans ce musée, les acteurs réunis autour d'objectifs communs (contribution à la sauvegarde des espèces et élaboration d'un guide de la faune et de la flore) ont des points de vue qui divergent, notamment sur les méthodes de recherche et de classification des espèces. Afin de pouvoir coopérer efficacement, et donc de garantir une cohérence des informations et des pratiques, les acteurs scientifiques doivent rendre compatibles des significations ayant des sens différents dans des espaces différents (Star et Griesemer, 1989). Motivés par le désir d'analyser la nature du travail coopératif en l'absence de consensus, l'élaboration de la notion d'objet-frontière a permis aux auteurs de comprendre la manière dont cette double exigence de diversité et de coopération peut être conciliée.

Le terme *frontière* ne renvoie pas directement au sens premier de « limites », mais fait davantage écho à l'idée d'un espace, concret ou abstrait, permettant de relier des groupes hétérogènes en les réunissant autour d'une structure partagée. La flexibilité, idée centrale ici, permet d'engendrer et de définir ce lien unissant mobile. Le terme *objet*, lui, possède une double dimension, pragmatique et informatique d'une part et matérielle d'autre part (Star, 2010): « un objet est quelque chose sur, et avec lequel des personnes (ou, en informatique, d'autres objets et logiciels) agissent. Sa matérialité provient de l'action et non d'un sens préfabriqué de la matière ou de sa qualité de chose » (Star, 2010).

La première caractéristique permettant de définir l'objet-frontière est l'idée d'*infrastructure*. Matérielle ou immatérielle, tangible ou non, concret ou abstrait, l'objet-frontière est avant tout un véhicule de partage de connaissances et de gestion des informations. Il comporte initialement l'idée que certains objets (ou

organisations) transportent lors d'interactions une infrastructure faite de standards, de catégories, de classifications, de conventions propres à un ou plusieurs mondes. Perçu comme un agent de médiation des savoirs, il permet aux individus de gérer et de faire usage de la connaissance. Cette dimension architecturale des savoirs doit être reconnaissable et visible par chacun des mondes concernés. Les constructions de taxinomie ou de classifications en particulier, ainsi que les nouvelles technologies en général peuvent être considérées comme des infrastructures de management de la connaissance.

La dimension *articulatoire* est ensuite ce qui définit l'objet-frontière. Perçu comme une interface de médiation dans la construction de la connaissance, ce dernier permet de coordonner des mondes sociaux distincts réunis autour d'objectifs communs par une interaction conjointe. Servant d'armature au travail de coordination, la dimension articulatoire est ce qui va permettre de gérer à la fois la diversité et la coopération. Cette infrastructure *coordinatrice* permettrait de ne pas seulement prendre en compte l'existence d'une pluralité de communautés de pratiques mais tendrait aussi à souligner les champs d'intersection de ces différents acteurs. Il faut bien comprendre que les objets-frontières sont des objets circulant à *l'intersection* et non à *l'intérieur* des mondes (Trompette et Vinck, 2009). Ces frontières ont des représentations et des interprétations mouvantes faisant l'objet de constantes négociations (de sens, d'usage, de pratiques) entre les acteurs.

La *flexibilité interprétative* est la troisième caractéristique inhérente à l'entendement de l'objet-frontière. L'objet-frontière permet de partager les connaissances, les savoirs et les données des différents mondes en les interprétant et en les rendant intelligibles. En créant un langage commun, il rend accessible les ressources de chaque monde. Autrement dit, une « même » feuille de route (dont les différences sont impossibles à rendre compte pour un regard extérieur) peut avoir des

interprétations différentes en fonction de celui qui l'utilise. De cette manière, l'objet-frontière intègre les disparités d'enjeux, d'objectifs et de missions en créant une « mise en accord des points de vue respectifs » (Trompette et Vinck, 2009). Cette flexibilité interprétative va permettre à l'objet-frontière d'agir à la fois en tant que support de traductions hétérogènes et dispositif d'intégration des savoirs et de médiation dans les processus de coordination experts-non experts. En créant des compréhensions communes, il permet ainsi le maintien de la pluralité des points de vue, sans en perdre leur distinction fondamentale. Une double identité est alors observable: les identités communes – situées au niveau de l'intersection, en vue d'une compréhension et d'une intelligibilité réciproque – et les identités adaptables, rendues possibles grâce à la souplesse de l'infrastructure. Ces significations sont donc à la fois *connues* et *reconnues* par les mondes sociaux. Par cette flexibilité interprétative, chaque monde social conserve sa spécificité et son expertise. L'objet-frontière, par sa dimension *négociante* et *arrangeante*, apparaît donc comme un bras articulant des mondes sociaux hétérogènes conciliant des significations différentes (Trompette et Vinck, 2009).

L'objet-frontière est *multiple*. Abstrait ou concret (Star et Griesemer, 1989), il peut être général et spécifique, conventionnel et adapté à l'utilisateur, matériel et conceptuel (Trompette et Vinck, 2009). Il peut prendre la forme d'un discours, d'un processus (Wenger, 2000). Star et Griesemer (1989) considèrent que les objets-frontières peuvent être de quatre types:

- *Type répertoire*: les données sont ordonnées selon des « modalités uniformes », comme par exemple une bibliothèque ou un registre d'informations sur des spécimens.
- *Type idéal*: l'objet est commun et a l'avantage d'être adaptable; cela peut être, pour reprendre l'exemple de Star et Griesemer (1989) une catégorie « espèce » sur laquelle tout le monde s'entend.

- *Type « enveloppes »*: les frontières coïncident mais les contenus diffèrent, ce qui permet de conserver l'autonomie des mondes; cela peut être une carte géographique dont le contenu varie en fonction de l'usage (un biologiste s'y réfère autrement qu'un routier par exemple).
- *Formes standardisées*, où les structures d'informations sont intactes, comme un formulaire de collecte uniformisé, ce que Latour appelle des « mobiles immuables » (Latour, 1987).

Ces différents types permettent de résoudre des problèmes engendrés par les confrontations de points de vue dans la gestion des informations. Ils ont été repris par Trompette et Vinck (2009) qui envisagent aussi que la structure minimale des connaissances peut prendre différentes formes: l'objet peut être malléable (ce qui permet à chaque monde de le façonner à sa manière); il peut être sous une forme « bibliothèque » de connaissances, dont chacun extrait ce dont il a besoin; et il peut être ajustable selon les intérêts et les besoins de chacun.

Enfin, l'objet-frontière est un vecteur de traduction dans l'agencement des mondes hétérogènes (Trompette et Vinck, 2009). Centrale, cette idée de traduction empruntée à Callon (1986) va permettre de comprendre la coopération établie entre les mondes. En remettant en cause la conception asymétrique de la traduction développée par Callon, Law et Latour (entendue comme un « point de passage obligé »), Star et Griesemer, dans leur version initiale de l'objet-frontière, proposent une approche plus « écologique » (Trompette et Vinck, 2009). D'abord, parce qu'ils ne privilégient aucun point de vue particulier, ensuite parce qu'ils prennent en compte l'existence de plusieurs processus de traduction, simultanés ou non, et dont la cohérence est primordiale. Le processus de traduction est mis au point par la structure de l'objet-frontière qui va coordonner le sens de la donnée afin que celle-ci puisse être utilisable, utilisée, signifiante et transférable par tous.

Pont partiel et provisoire (Trompette et Vinck, 2009), l'objet-frontière permet

de gérer la tension entre coopération et hétérogénéité (Star et Griesemer, 1989). Moyen de communication entre les acteurs, il possède une souplesse qui permet de s'adapter aux besoins particuliers tout en prenant en compte et en respectant les contraintes et les spécificités des acteurs qui les utilisent. Il se définit par une représentation commune au sein des structures s'y référant. Seules, les significations, l'utilisation et la manière d'interprétation varient en fonction du secteur d'activité. Cela a l'avantage de permettre à ces objets-frontières d'être automatiquement reconnus, visuels et exploitables par la communauté des experts, sans entraver la spécificité, l'expertise ou l'autonomie de ces derniers.

### 2.2.2 Généalogie du concept

La notion d'objet-frontière a largement vécu. Exploitée dans des disciplines variées, elle a connu des interprétations différentes, et a renvoyé à des significations de sens et d'usage pluriels. En incorporant des objets de connaissances toujours plus diversifiés, son usage s'est « autonomisé de sa conceptualisation d'origine » (Trompette et Vinck, 2009). Nous allons ici en dresser une généalogie relativement succincte, afin d'en comprendre son évolution, sa dérivation et d'en cerner ses limites.

Trompette et Vinck (2009), dans un article établissant une historiographie du concept, distinguent trois grands domaines de recherche ayant particulièrement exploité l'objet-frontière. La première, la sociologie de l'innovation et de la conception, l'a notamment utilisé à travers son potentiel d'articulation entre groupes et de problématiques liées aux activités d'innovation (Trompette et Vinck, 2009). Le domaine de la santé l'a aussi utilisé comme outil de référence dans les analyses de communication médicale (Popham, 2005), dans les études de l'impact de l'informatisation en milieu de santé (Jensen, 2005), ou dans le rôle de l'innovation technique (Constantinides et Barrett, 2006) et biomédicale (Swan *et al.*, 2007). De même pour le domaine de l'urbanisme (Albar et Bijker, 1997) ou de

l'architecture (Boland *et al.*, 2007; Faulkner, 2007).

Le deuxième domaine à faire usage du concept est la théorie des organisations, notamment chez Paul Carlile (2002, 2004). En faisant une étude des processus de développement de nouveaux produits, ce dernier souligne le problème des frontières qui se constituent dans les champs de connaissance. Selon lui, les connaissances, dans leurs activités de différenciation et d'intégration, subissent une transformation. Elle serait parfois opérée dans des cas de négociation et de construction de compromis face à la divergence des intérêts et des ambitions des acteurs (ici, l'objet-frontière agirait en tant que « médiateur social »). Même si l'usage de la notion y démarre tardivement – environ 10 ans après Star et Griesemer (Trompette et Vinck, 2009) – quatre champs de la théorie des organisations l'ont exploitée: les questions de l'apprentissage organisationnel (Davenport et Bruce, 2002; Berends *et al.*, 2003; Sydow *et al.*, 2004), la coordination inter et intra-organisationnelle (White et Bradshaw, 2004; Faraj et Xiao, 2006; Kellogg *et al.*, 2006), les dynamiques internes et la culture organisationnelle (Burman, 2004; Neyland, 2007; Morrill, 2008; Simpson et Carroll, 2008, Zeiss et Groeneweggen, 2009; Schneider, 2009), et l'innovation organisationnelle (Locke et Lowe, 2007; Barreteau *et al.*, 2007; Bartel et Garud, 2009).

La sociologie des sciences est le troisième domaine à faire usage de la notion. Fujimara (1992) par exemple, envisage le cancer comme un objet-frontière qui facilite les traductions – notamment médicales - entre les différents mondes. D'autres l'utilisent dans l'analyse des échanges et des collaborations scientifiques (Myers, 1993; Nutch, 1996; Derksen, 1997; Gunnarsdottir, 2005; Akkerman *et al.*, 2006; Milanovic, 2006). Son usage est également central dans l'analyse de cartes de connaissances comme construction rhétorique facilitant la communication entre groupes hétérogènes et permettant de créer des zones temporaires de négociation et

d'intercompréhension (Wilson et Herndl, 2007). Il est également exploité dans l'analyse de l'articulation entre les acteurs scientifiques et les autres acteurs de la société, comme Kleinman (1998) qui étudie les liens entre un laboratoire médical et le marché, ou Lee et Roth (2003) qui se penchent sur les liens avec le citoyen.

Parallèlement à cela, l'objet-frontière a été utilisé dans la sociologie des savoirs, notamment par Wenger, qui s'intéresse à la meilleure façon d'optimiser le partage des connaissances. Ce dernier décrit les objets-frontières comme des entités regroupant des communautés de pratiques afin de permettre à différents groupes de collaborer ensemble (Wenger, 1998). Lors d'une étude sur le management des connaissances, il ajoute que l'objet-frontière comporte quatre dimensions: l'abstraction, la polyvalence, la modularité et la standardisation de l'information (Wenger, 2000). La première permet le dialogue entre les mondes, la seconde la multidisciplinarité des pratiques, la troisième souligne que le dialogue des acteurs peut s'effectuer sur différentes parties de l'objet, et la quatrième permet à la donnée d'être interprétable (Trompette et Vinck, 2009).

L'objet-frontière traverse donc les disciplines et les champs de recherche. Transversal, il constitue en lui-même un « concept-frontière », tant il émerge à la croisée de différents mondes sociologiques (Trompette, Vinck, 2009).

### 2.2.3 Evolution et mises au point

Surlignant à l'origine le rôle d'artefacts de données dans la collecte, la gestion et la coordination de connaissances distribuées, l'objet-frontière a, dans son historique, conservé certaines caractéristiques et en a perdu plusieurs. La flexibilité interprétative, comme porteuse d'un potentiel de traductions hétérogènes et comme support de médiation entre des savoirs hybrides, a été conservée. A l'inverse, sa capacité à transporter normes et conventions indexées à une communauté de pratiques

et permettant d'opérer des processus de délégation de l'activité professionnelle s'est perdue au fil du temps (Trompette, Vinck, 2009). Son usage s'est progressivement « nominalisé », faisant de l'objet-frontière un simple terme permettant de définir tout objet situé à la croisée de mondes différents, toute interface entre savoirs et acteurs. En effet, malgré des usages différents, sur des objets de recherche précis et ciblés, l'ensemble des secteurs disciplinaires, par une logique analytique plurielle, n'utilise l'objet-frontière qu'à des fins descriptives, explicatives et normatives (Trompette, Vinck, 2009).

Face à cette déviance – qui n'en constitue d'ailleurs pas forcément toujours un mésusage – Star (2010<sup>19</sup>) revient sur la théorisation de son concept et en examine plus précisément son architecture ainsi que le processus que suppose sa description. L'objet-frontière, dans sa conception initiale, était ce qui allait permettre de donner sens et de fabriquer, de maintenir une nécessaire coopération permettant le dialogue et l'entendement entre les acteurs issus de mondes hétérogènes. Cette coopération est rendue possible par le mouvement dialectique de l'objet-frontière situé à l'intersection de plusieurs communautés de pratiques. Mais beaucoup ont reproché à cet entendement la nature figée de l'objet, qui n'apparaît dans les mentalités que comme « solution à un type particulier de problèmes » (Star, 2010). Rappelons que la création et la structure des objets-frontières ne sont pas arbitraires, dimensions qui ont parfois été délaissées au fil du temps. Des « besoins d'informations » (Star et Griesemer, 1989) se trouvent toujours à la source de l'infrastructure organique. Star (2010) montre que cette *exigence* initiale d'informations est particulièrement présente dans les groupes sociaux entreprenant une quelconque coopération. Or, l'idée de tels besoins informatifs n'est pas assez explicite dans certaines théorisations du concept.

---

19 Article rédigé à la suite d'une conférence qu'elle avait prononcé à l'Université de Grenoble en septembre 2007. Au moment de son décès en 2010, elle était occupée à la finalisation de son écriture.

#### 2.2.4 Les notions dérivées

Parallèlement à l'usage pluriel de l'objet-frontière, diverses notions ont été développées. Gieryn (1983) initie par exemple la notion de « travail de frontières » (*Boundary work*) mettant ainsi en évidence la production de frontières en tant qu'activités de distinction entre différentes disciplines (Quet, 2007). Callon développe lui l'idée de « négociations-frontières » (*boundary negotiation*) et de « shifting-boundary » (Trompette, Vinck, 2009). Mentionnons aussi le *boundary blurring* (en référence à la transgression) et le *boundary spanning* (partage de connaissances et contacts hors du groupe). Le *boundary organisation* ou *organizational boundary* se réfèrent quant à eux à la relation entre organisation et environnement. Toutes ces notions ne se sont pas construites en réaction à la notion d'objet-frontière, elles se sont construites *indépendamment* d'elle. Certains auteurs en revanche, face aux limites et aux faiblesses de la notion d'objet-frontière, ont développé des concepts qui soulignent des dimensions non apparentes dans le premier. Revenons dès maintenant sur une d'entre elles, celle *d'objet-intermédiaire*.

Vinck théorise l'objet-intermédiaire à partir d'une enquête portant sur l'étude de 120 réseaux de coopération dans le domaine de la santé (Vinck, 1992). Afin de caractériser ces réseaux, il identifia les acteurs et caractérisa les formes de coordination et d'organisation les liant (Vinck, 2009). L'objectif n'était pas de comprendre comment s'opérait la synchronisation cognitive de plusieurs mondes sociaux, mais plutôt de « décrire des réseaux de relation entre acteurs » (Vinck, 2009). L'objet-intermédiaire permet de se saisir d'une multitude d'objets de toutes sortes, qui se situent ou qui circulent entre des acteurs (Vinck, 2009). Il permet de décrire ou de qualifier des relations entre acteurs s'établissant dans l'action. Trois processus en constituent l'essence: la représentation, la traduction et la médiation. La distinction entre objet-frontière et objet-intermédiaire est assez poreuse, ce qui explique la confusion quasi constante entre ces deux termes. Tout objet-intermédiaire

n'est pas objet-frontière, même s'il peut l'être dans certains cas (Vinck, 2009). L'objet-frontière est ce qui se trouve à l'intersection entre des mondes sociaux divergents, tandis que l'objet-intermédiaire est ce qui circule, dans l'action, entre ces mêmes mondes. La principale différence entre les deux notions réside ainsi dans la dimension d'équipement et de structure. Par exemple, un objet-intermédiaire peut devenir un objet-frontière lorsque son équipement rend possible la constitution d'une équivalence entre les mondes hétérogènes, c'est-à-dire lorsqu'il lui permet d'intégrer un espace suffisamment commun aux divers mondes.

### 2.2.5 Critiques et limites

La principale critique de l'objet-frontière est la systématisation de son usage. L'objet-frontière paraît partout, gît en tout artefact transportant une donnée, s'incorpore en tout objet-enveloppe situé à l'intersection de mondes distincts. La surfréquence massive de son usage lui en a fait perdre sa définition. Finalement, *qu'est-ce qui n'est pas objet-frontière ?* est la question sempiternellement évoquée. Ses significations de sens et d'usage sont confuses. Mais tout n'est pas objet-frontière (Star, 2010). Deux considérations, l'échelle et la portée (Star, 2010), permettent de comprendre qu'il ne s'agit pas de croire ou ne pas croire que tout objet peut être objet-frontière. En effet, tout artefact ou tout propos comporte, quoi qu'il se passe, une flexibilité interprétative selon le temps et le contexte dans lequel il est donné. Il ne s'agit donc pas de se demander si tel artefact *est* objet-frontière. Il s'agit de se demander à *quelle échelle* et *sur quelle portée* cet artefact est objet-frontière, puis d'en évaluer l'entendement et la fonctionnalité par ses communautés utilisatrices. Aussi, comme tout concept n'est utile qu'à certaines échelles, nous comprenons que celui d'objet-frontière l'est au niveau des organisations, notamment dans les arrangements de travail (Star, 2010).

La notion a également été critiquée par Kimble, Grenier et Goglio-Primard

(2011) qui, en plus de la considérer comme trop mécanique, considèrent qu'il serait plus pertinent de prendre en compte le contexte dans lequel elle est créée et évolue. La fixation étroite des formes que l'objet-frontière peut revêtir apparaît également pour certains comme une limite de l'objet-frontière. Face à cette impasse, Star (2010) affirme que les quatre formes possibles que peut revêtir un objet-frontière (répertoire, type-idéal, enveloppe et format standard)<sup>20</sup> ne sont ni exclusives ni figées.

Enfin, comme la précision de la définition de l'objet-frontière a maintes fois été critiquée, il importe à Star de rappeler qu'il a davantage un sens « n-dimensionnel » que « quadri-dimensionnel », dans la mesure où il est à la fois temporel, imbriqué dans l'action, et sujet à la réflexion et à l'adaptation (Star, 2010). Autrement dit, ses dimensions s'établissent en continu par rapport à ses caractéristiques. Ces dernières, non immuables, font de la création et du développement de l'objet-frontière un processus dynamique. Sa définition tend maintenant à se circonscrire dans l'action et dans l'évolution. L'absence initiale de conceptualisation dynamique et progressive de l'infrastructure de l'objet-frontière est perçue par certains comme une limite importante. Meyer la dépassera en développant la notion de *projet-frontière*.

### 2.3 Le concept de « projet-frontière »

Meyer, qui s'intéresse à la pratique du *knowledge brokering*<sup>21</sup> et dont les intérêts de recherche s'orientent autour de la théorie des acteurs-réseaux, des communautés épistémiques et des musées principalement, est revenu, dans un article paru en 2009, sur la conceptualisation de l'objet-frontière. Selon lui, trois dimensions ont peu été traitées dans la littérature: la construction de ces objets, la façon de les

---

20 Ces quatre formes ont été introduites dans l'article de 1989 et sont re-définies dans l'article de Trompette et Vinck (2009).

21 Un *knowledge broker* est un intermédiaire (organisation ou individu) qui développe des réseaux et des relations entre et au sein de producteurs de connaissances.

utiliser, et leur imbrication dans des processus identitaires. En effet, que ce soient Star et Griesemer (1989), Fujimura (1992), Wenger (2000) ou Van House (2003), les auteurs analysaient des artefacts déjà existants. Leur conceptualisation, leur stabilisation et leurs éventuelles transformations n'étaient par conséquent pas approfondies. Les études se sont également peu penchées sur le rapport que les acteurs entretiennent à l'objet, c'est-à-dire leur potentiel attachement à ce dernier ainsi que leurs façons de l'utiliser, de l'intégrer, de l'appréhender, ou de s'y identifier.

Insistant sur la relation acteur / objet-frontière, notamment à travers le processus d'identification opéré entre ces deux entités, Meyer adopte une vision plus systémique de l'objet-frontière, non seulement dans la relation établie entre l'acteur et l'objet, mais aussi dans le contexte dans lequel cet objet est construit. Les objets sont ainsi perçus comme un « prolongement des acteurs qui les utilisent » (Meyer, 2009, p. 130). L'auteur insiste sur le fait que les pratiques, les identités et les représentations s'articulent et se définissent à travers ces objets-frontières (Meyer, 2009). Dans cette partie, nous allons nous concentrer sur la notion de « projet-frontière ».

Meyer, dans son article, se penche sur les enjeux de création du projet LUXNAT, une base de données développée au sein du Musée National d'Histoire Naturelle du Luxembourg ayant pour objectif de rassembler toutes les données du patrimoine naturel du Luxembourg. Se penchant sur le contexte de développement des bases de données corrélées au projet, l'auteur pointe du doigt les difficultés inhérentes à un processus de création de base de données. Cela lui permet d'en étudier les politiques et de rendre compte notamment des frontières entre amateurs et professionnels. Selon lui, le musée peut être décrit comme « organisation-frontière », non seulement parce qu'il donne la possibilité de créer et d'utiliser des objets-frontières, mais aussi parce qu'il se trouve à la frontière de mondes distincts (Guston, 2001). Le musée est ainsi à la fois « zone de contact » (où des frontières sont créées et

défaites) et institution productrice de savoirs. La base de données, elle, ne peut être pensée isolément; elle doit être étudiée comme un réseau englobant l'humain, l'institution, le social et la technique. En effet, elle facilite, engendre, et se maintient par des relations sociales, des responsabilités et des pouvoirs institutionnels (Ellis *et al.* 2007).

Meyer (2009) propose d'entendre le concept d'objet-frontière d'une part en tant qu'objet *fini* et *défini*, et d'autre part en tant que *projet* ayant trois caractéristiques: partiellement distribué et utilisé, relativement ambivalent et perpétuellement en construction. Le processus de construction continu permet de mettre en avant les dimensions de flexibilité et d'adaptabilité très importantes dans une base de données. Par son caractère collectif et relationnel, cette dernière n'est jamais immuable. Elle évolue et se construit en continu. C'est la raison pour laquelle Meyer la considère comme un « projet-frontière », projet se construisant dans le temps et évoluant, s'adaptant en fonction des contraintes, des intérêts et des utilisations des acteurs.

L'auteur souligne les difficultés, les complexités et les enjeux inhérents aux bases de données dont le but est de représenter un phénomène précis (ici, informer sur le patrimoine naturel du Luxembourg). La notion de projet-frontière lui permet de faire mention des résistances de construction, représentées par les difficultés tant techniques qu'humaines. En effet, la construction d'une base de données est difficile dans la mesure où elle fait rencontrer différents mondes, différentes pratiques culturelles (Meyer, 2009). Les informations mises en réseau traversent les frontières sociales et techniques de ces communautés épistémiques (Van House, 2002). C'est pourquoi la base de données est un système ouvert et non fermé. Sa structure n'est jamais figée et peut évoluer dans le temps et dans l'espace, en fonction des influences extérieures. Ce processus dynamique et constructif des systèmes de gestion de

données est également souligné par Bowker & Star (1989) qui considèrent qu'un système de classification peut être incomplet et performatif. Les traductions et les enrôlements ne sont jamais finis (Van House, 2002), l'ordonnement est toujours évolutif; il y a toujours des incertitudes, des ambivalences, des transgressions ou des résistances (Murdoch, 1998). A cela s'ajoutent d'autres difficultés inhérentes à l'élaboration d'un système de gestion de données, et qui n'en font que relever la complexité de sa construction en tant qu'objet-frontière (Meyer, 2009). Les enjeux de propriété des données, ceux du référencement, les tentatives d'uniformisation et de cohérence, l'hétérogénéité des types de formats sont autant de difficultés observées dans la création d'une base de données. Ces efforts de construction se définissent autour de la volonté de construire un outil commun à tous, intelligible pour tous, et utilisable et accessible par tous. L'objectif étant de fournir un objet comprenant un langage commun et se situant à l'intersection de mondes divers afin de permettre à des mondes sociaux différents de s'entremêler (Meyer, 2009).

Par ailleurs, Meyer (2009) démontre que tous les objets techniques – tels que les systèmes de gestion de données – ont une politique qui leur est propre, puisqu'ils ne font pas seulement que représenter des phénomènes, mais ils représentent aussi ceux qui les conçoivent. En cartographiant le monde social (Bowker, 2000), la base de données n'est pas un système technologique neutre ou objectif. Comme tout projet technologique, elle incarne des choix quant aux types d'usage et d'utilisateurs envisagés. Selon Meyer (2009, p.144), une base de données est donc un objet-frontière politique « à travers lequel s'expriment des identités spécifiques et dont le fonctionnement dépend des enrôlements et des résistances de ses utilisateurs ». Ainsi, les technologies sont toujours déterminées par des facteurs sociaux et culturels (Bijker et Law, 1992).

Enfin, en cherchant à représenter un phénomène, une base de données répond également à un rêve panoptique (Meyer, 2009). Ce rêve panoptique se traduit d'abord

par la volonté de diffuser et de rendre accessible au plus grand nombre des données issues d'un savoir spécifique – l'idée étant de mieux intervenir, de mieux contrôler et de mieux gouverner en cataloguant et en documentant mieux. Il relève ensuite de la capacité à rendre visible « constamment et d'un point unique » (Meyer, 2009, p. 134). Ceci est observable dans l'objectif de représentativité du système de données: plus il contient de données, plus – et donc mieux – il représente le phénomène traité. En résumé, « les enjeux sont doubles: représenter et intervenir » (Meyer, 2009, p. 133). C'est en cela que de tels outils apparaissent comme des *projet-frontières*.

Objet émergent, jamais fini, toujours évolutif dans le temps, adaptable et ré-adaptable, une plateforme de données est un objet-frontière dynamique, flexible, évolutif et non immuable. Ses difficultés techniques et humaines, inhérentes à son processus de construction, peuvent toutefois être facilitées par sa flexibilité et son adaptabilité (Meyer, 2009). En entremêlant des mondes sociaux ayant des frontières culturelles différentes (Meyer, 2009), la base de données a une nature collective qui cherche à s'adapter aux identités de chacun. Et c'est cette flexibilité ainsi que son système ouvert et collectif qui font d'elle un *projet-frontière*, un *projet-frontière commun*.

## 2.4 Synthèse

Pour conclure ce chapitre, revenons sur l'apport des concepts mobilisés.

La notion beckerienne de *mondes sociaux* nous permet de souligner les natures hétérogènes, collectives et coopératives des acteurs concernés dans notre étude, tout en mettant l'accent sur leur autonomie et sur l'importance de leur diversité.

La notion d'*objet-frontière* nous permet de comprendre comment

l'Observatoire est un objet technique qui articule et coordonne des mondes sociaux ayant des identités et des missions propres. Sa dimension articulatoire permet de prendre en considération les modalités pratiques par lesquelles des mondes sociaux hétérogènes y sont associés ainsi que la coopération nécessaire et inhérente au phénomène de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Elle interroge l'éventuel décloisonnement des secteurs d'activité et des expertises à travers le processus de création de l'outil. L'idée d'infrastructure, quant à elle, interroge les enjeux sociaux inhérents à sa conceptualisation, notamment en le concevant comme véhicule de connaissances rendant accessible de nouveaux rapports à l'information. Cela permet en outre d'observer la manière dont les connaissances sont mobilisées, exploitées et diffusées à travers cet objet technique. Enfin, la flexibilité interprétative permet d'analyser comment les mondes sociaux arrivent à conserver leur autonomie et leurs identités grâce à la construction de significations communes et partagées.

La notion de *projet-frontière* nous permet de centrer l'analyse sur le processus de construction et de développement de l'Observatoire, et de le concevoir en tant que processus dynamique et flexible. L'étude de son architecture met en avant sa capacité d'adaptabilité rendant possible la coordination des mondes sociaux hétérogènes; elle permet également d'identifier les difficultés humaines et techniques, centrales à la notion de projet-frontière. Enfin, la dimension panoptique du projet-frontière permet d'interroger comment une base de données cherche à être représentative d'un certain monde, tandis que sa dimension politique permet de souligner la pluralité des identités des acteurs concernés et des différents enjeux associés.

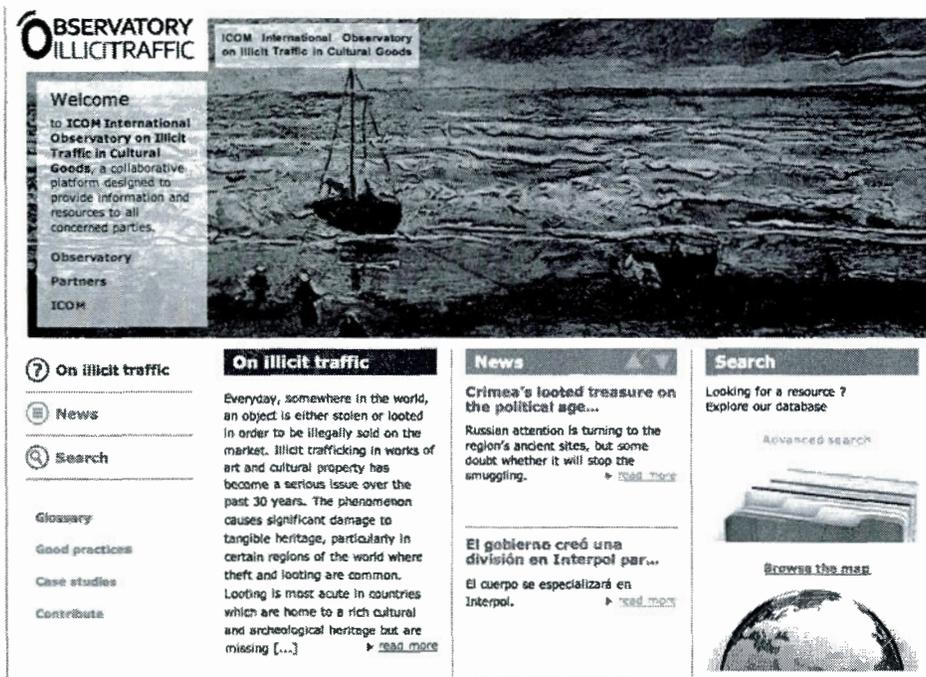
## CHAPITRE III- LA MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre traite de la méthodologie employée pour mener à bien notre recherche. Après un retour sur la structuration de l'Observatoire, nous présentons le choix de notre méthode de recherche, puis explicitons nos techniques de recueil et d'analyse de données avant de conclure sur les dimensions éthiques de la recherche.

### 3.1 Le cas à l'étude: l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels est une plateforme collaborative en ligne conçue dans le but de développer et de renforcer la coopération internationale de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La figure I présente une capture d'écran de la page d'accueil<sup>22</sup>.

Figure 3.1 : Page d'accueil du site Internet de l'Observatoire.



Initié en 2012 par le Conseil international des musées (ICOM), le projet a reçu

<sup>22</sup> La plateforme est développée en langue anglaise uniquement et est accessible à l'adresse suivante: <http://obs-traffic.museum>

le soutien financier du Programme de prévention et de lutte contre le crime de la Direction générale des affaires intérieures de l'Union Européenne. Développé pendant 15 mois par le Département des programmes de l'ICOM, l'Observatoire a été officiellement lancé en avril 2014. Une équipe de quatre personnes a travaillé à temps plein à sa réalisation, aidée et soutenue par les 20 membres des Comité éditorial et consultatif de l'Observatoire<sup>23</sup>. L'Observatoire leur a été officiellement présenté en juillet 2013 lors de la première réunion des experts, lors de laquelle ils ont évalué, commenté, modifié ou confirmé la structure et le contenu de l'Observatoire. Les premiers mois de travail ont principalement été consacrés à l'identification et à la collecte des ressources et des acteurs (549 parties prenantes identifiées et 3738 ressources recensées); ce travail s'est effectué conjointement à la création du site Internet et à la conceptualisation architecturale de sa base de données. En tant que stagiaire à l'ICOM, nous avons participé activement à son élaboration, rôle sur lequel je reviens dans la partie « posture de chercheuse ».

L'Observatoire propose trois types de partenariats: les « partenaires opérationnels » qui s'engagent à transmettre et partager toutes leurs ressources; les membres du Comité consultatif qui ont également la responsabilité de participer aux réunions d'experts de l'Observatoire; les membres du Comité éditorial qui participent aux réunions et collaboreront à la rédaction d'un Rapport global sur le trafic illicite des biens culturels.

La plateforme se structure autour de cinq éléments: une rubrique explicative (« *On Illicit Traffic* ») comportant des fiches sur le trafic illicite des biens culturels, ses différents aspects, ses enjeux et ses acteurs; une rubrique « actualité » (« *News* ») diffusant les dernières brèves; une rubrique « base de données » (accessible via le bouton « *Search* ») constituant le noyau dur de l'Observatoire, et directement mise en

---

<sup>23</sup> Voir en annexe la liste des membres des Comités.

relation avec les autres rubriques; un glossaire; et une rubrique rassemblant des fiches de bonnes pratiques rédigées conjointement par les membres des Comités.

La base de données en ligne centralise des informations de deux natures:

- les ressources relatives au trafic illicite: outils juridiques (conventions internationales, accords bilatéraux, lois nationales), outils pratiques (recommandations, guides et manuels de bonne conduite, programmes, outils de standardisation, outils relatifs à la sécurité, à la prévention, au contrôle, à l'acquisition) et outils éthiques (codes de déontologie, standards et normes).
- Les acteurs concernés par le trafic, classés de la manière suivante: administrations gouvernementales, agences de forces de l'ordre, organisations nationales à but non lucratifs, organisations internationales non gouvernementales, institutions universitaires et académiques, musées et sites de conservation, communauté du marché de l'art, organisations internationales, organisations privées.

L'Observatoire, en tant que plateforme collaborative d'informations est un cas d'étude particulièrement intéressant. Comme nous l'avons souligné, c'est un outil inédit d'abord dans le fait qu'il centralise des ressources éparses et hétérogènes et destinées à des usages et des besoins différents; ensuite dans le fait qu'il implique la collaboration sur un projet commun et collectif d'un ensemble d'acteurs n'ayant pas les mêmes fonctions ni les mêmes entendements. Il s'organise, répond et s'adapte ainsi à des identités différentes et des intérêts hétéroclites. Ce faisant, il apparaît comme un système d'action collective du trafic illicite des biens culturels.

### 3.2 La méthode de recherche: l'étude de cas dans la perspective ethnographique

Afin de réaliser nos objectifs de recherche et de développer notre compréhension du phénomène à l'étude, nous avons choisi une méthode de recherche

de type qualitative. Cherchant plus à comprendre qu'à expliquer, la recherche qualitative repose sur l'interprétation, la compréhension et la recherche de sens. C'est un travail effectué sur des données essentiellement discursives ou à partir de celles-ci (Bonneville, *et al.*, 2007). Basée sur un travail établi sur le terrain, notre recherche a été de type locale puisqu'elle s'est centrée sur un objet technique précis. Elle a été par ailleurs exploratoire puisqu'il s'agissait d'observer un phénomène pour lequel il n'y avait pas eu de recherches antérieures. Compte tenu de sa récente création, l'Observatoire n'avait en effet fait l'objet d'aucune recherche. De même, les plateformes de données du trafic illicite des biens culturels n'avaient fait l'objet que de très peu d'études. Enfin, notre recherche a été descriptive dans la mesure où le travail visait à décrire le plus fidèlement possible, le plus objectivement possible, un phénomène observé (Bonneville, *et al.*, 2007).

« La méthode scientifique est un ensemble d'opérations par lesquelles on cherche à obtenir des résultats valides et reproductibles... c'est la démarche logique d'une science » (Amyotte, 1996, p.4). Puisqu'il existe un nombre foisonnant de méthodes en recherche qualitative (Tesch par exemple en dénombre 27 (Tesch, 1990)), il est important d'indiquer la méthode qui nous a semblé la plus pertinente, à savoir l'étude de cas ouverte à dimension ethnographique.

Giroux (2003) montre que l'étude de cas est recommandée au chercheur quand il souhaite décrire un phénomène dans toute sa complexité, tout en prenant en compte un nombre important de facteurs. Pour des raisons diverses, aussi bien terminologiques que méthodologiques, l'étude de cas est difficilement définissable (Latzko-Toht, 2009). Largement utilisée par les travaux en STS, deux visions contrastées de l'étude de cas semblent toutefois émerger: une vision illustrative et probatoire au plan théorique (développée principalement sous la figure de Yin (2003)) et une vision plus ouverte, comportant une dimension ethnographique

(associée notamment aux travaux de Hammersley (Hammersley et al., 2000)). Dans la première vision, l'objectif consiste à tester et à corroborer une hypothèse – le cas étant considéré représentatif d'un phénomène plus vaste. Dans la deuxième vision, l'objectif vise à élaborer une proposition théorique à partir d'un cas appréhendé dans toute sa spécificité. Nous nous sommes inscrits dans cette deuxième vision.

L'étude de cas repose sur l'étude d'un phénomène concret et réel, observé dans son contexte. Elle vise à obtenir une connaissance approfondie du sujet d'exploration obtenue par une observation et une analyse très détaillée de celui-ci. Notre présente recherche consista à étudier un cas de création d'un outil technique s'inscrivant dans un phénomène social, économique et politique global, à savoir la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. L'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, conçu en réponse directe à un besoin particulier (recenser, centraliser et partager l'ensemble des acteurs et des ressources), ne peut être *pensé* ou *observé* sans la prise en compte de son contexte de création. C'est aussi pourquoi l'étude de cas nous a semblé être la méthode la plus appropriée, puisque cette dernière est « caractérisée par le fait que les frontières entre le phénomène et son contexte ne sont pas claires » (Latzko-Toht, 2009, p. 6). Par conséquent, ce choix nous a permis d'analyser l'objet à l'étude de manière précise et singulière tout en prenant en compte son contexte de création ainsi que l'environnement dans lequel il était mobilisé.

L'adoption d'une orientation ethnographique nous a conduit à privilégier l'étude du sens que les différents acteurs ont donné au projet de l'Observatoire. L'ethnographie permet au chercheur en communication d'étudier de manière descriptive divers groupes humains, leurs conduites, leurs actions, en les interprétant dans un contexte particulier (Bonneville *et al.*, 2007). Compte tenu de notre question de recherche qui cherche à comprendre comment divers mondes sociaux interagissent et coopèrent à travers un outil de travail numérique, l'orientation ethnographique

nous permet de saisir les significations construites par les acteurs.

L'objet de cette recherche consiste à se pencher sur les enjeux et les contextes socio-organisationnels de la création de l'Observatoire et ne consiste pas à en étudier les usages. Le point d'ancrage sur le contexte de création et de développement de la plateforme de données – plutôt que sur son usage –, s'avère particulièrement propice au choix de l'étude de cas dans une perspective ethnographique, puisque, comme l'a montré Latour (1993, p. 372), « entreprendre l'ethnographie d'un cas [...] sans visiter les lieux et les temps où les techniques sont fabriquées revient à faire de l'anthropologie de fauteuil ».

### 3.3 Les techniques de recueil de données

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une étude de cas, le chercheur peut avoir recours à plusieurs techniques de collectes de données (Yin, 1989). Notre recherche a mobilisé quatre techniques: l'analyse de documents, l'analyse du dispositif en tant que tel, l'observation et les entrevues.

#### 3.3.1 Analyse de documents

Il s'agit de faire l'étude de la documentation existante ayant servi à l'élaboration et au développement de l'Observatoire et de sa base de données.

Cette documentation a regroupé notamment:

- ❖ les arborescences du site Internet et de la base de données;
- ❖ les rapports et les comptes-rendus des réunions avec le développeur du site Internet;
- ❖ les ordres du jour, les rapports et les comptes-rendus des réunions des experts internationaux consacrées à la présentation et au développement du site Internet;
- ❖ les documents de communication et de diffusion de la base de

données (brochures);

- ❖ les documents ayant servi à la collecte des données auprès des acteurs concernés.

Par l'analyse de l'ensemble de ces documents, nous avons observé l'évolution du projet en analysant ses différentes phases de développement. Nous nous sommes ainsi penchés sur la confrontation et l'échange des différents points de vue et avons identifié les points majeurs ayant fait l'objet de négociations entre les acteurs partenaires.

### 3.3.2 Analyse du dispositif

L'analyse du site Internet et notamment de la base de données nous a permis d'observer le fonctionnement et les particularités de l'outil. En nous concentrant sur sa construction et son évolution, nous avons pu cerner le rôle des différents contenus et rubriques en nous interrogeant sur les types de public auxquels ils s'adressaient (amateur ou expert). Par exemple, nous avons observé la fabrication et l'évolution du contenu des fiches explicatives et des fiches de bonnes pratiques en essayant de mettre à jour les dispositifs de traduction et de vulgarisation opérés par les experts. En effet, le but de ces fiches étant de présenter – pour mieux faire comprendre – les principales dimensions du trafic illicite de biens culturels, ainsi que ses définitions, ses représentations et ses instruments, elles s'adressent logiquement à un public plus amateur qu'expert. Par conséquent, la simplification et la généralisation des propos engendraient un défi de traduction. Nous avons pu analyser la manière dont chacune de ces rubriques s'était adaptée à l'hétérogénéité des mondes sociaux et par conséquent à leurs différents besoins et intérêts. De la même façon, l'analyse du fonctionnement de la base de données nous a permis de comprendre comment techniquement cet outil permettait la centralisation et la diffusion de données hétérogènes. Cela nous a ensuite permis de comprendre l'Observatoire comme un outil central d'informations qui, en établissant des ponts d'échanges de données,

facilitait la communication entre secteurs d'activités et pays ou régions géographiques. L'observation du dispositif nous a donc permis d'observer comment le fonctionnement et le contenu des rubriques du site ont gardé les traces des échanges entre les acteurs. Ces analyses nous ont permis par ailleurs de mettre en perspective les informations recueillies lors de l'observation et des entrevues.

### 3.3.3 Observation

Lors de la prise de contact avec les acteurs responsables de l'Observatoire, nous avons été invités en tant qu'observateurs à la troisième réunion des experts internationaux se déroulant à Paris dans les bureaux de l'ICOM. L'observation de ces deux journées de réunion nous a permis d'être témoin de l'ensemble des échanges menés entre les mondes sociaux présents. En effet, l'observation est une technique de collecte de données durant laquelle le chercheur observe les « processus ou comportements qui se déroulent dans une situation précise pendant une période de temps limitée » (Bonneville *et al.*, 2006, p. 179). Cette observation nous a permis de remarquer comment s'échangeaient et se confrontaient les points de vue et les techniques de travail propres à chaque acteur. En cela, elle nous a aidé à comprendre d'une part la manière dont les éléments du projet étaient construits collectivement, et d'autre part la manière dont ces derniers répondaient aux exigences et aux particularités de chacun des mondes sociaux. En effet, les commentaires, conseils, et expertises ont été déterminants dans l'élaboration de la structure technique de l'Observatoire et de son contenu. En outre, cette observation nous a amené à analyser des exemples d'objets-frontières produits par l'ensemble des partenaires de l'Observatoire.

L'analyse de la troisième réunion des experts internationaux a consisté en une observation de type non participante puisque nous avons adopté une posture « désengagée » (Angers, 1996) face au terrain de recherche. Nous avons assisté à la réunion en écoutant et en prenant des notes, sans intervenir dans les débats. Cette

technique d'observation est complémentaire à l'entrevue car elle permet de saisir directement les comportements et les interactions des acteurs qui surviennent spontanément et par conséquent d'en comprendre les enjeux et les logiques.

#### 3.3.4 Entrevues semi-dirigées

L'entrevue de recherche permet la collecte d'informations sous forme de données discursives. Deux points sont fondamentaux dans l'entrevue (Bonneville *et al.*, 2006): le dispositif construit par le chercheur et le discours produit par l'interlocuteur à partir des thématiques données. En ce sens, l'entrevue peut être considérée comme une « interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement contribuant afin de partager un savoir d'expertise et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2004). L'entrevue semi-dirigée est animée de façon souple par le chercheur. Elle part des postulats selon lesquels la perspective de l'autre a du sens, la réalité est naturelle, le monde est en perpétuel changement. L'interaction semi-dirigée, dans ce sens, est non seulement « hautement situationnelle et conditionnelle » (Rubin et Rubin, 1995), mais aussi « toujours singulière, jamais reproductible » (Blanchet, 2000). Ce type d'entrevues permet au chercheur d'avoir une attitude de compréhension vis-à-vis de son interlocuteur, d'être à l'écoute de ce dernier, et de lui laisser la possibilité d'aborder d'autres thèmes qui n'ont pas forcément été soulevés par le chercheur.

L'entrevue semi-dirigée nous a semblé particulièrement adaptée à notre cas dans la mesure où nous cherchions d'une part à avoir le point de vue des acteurs sur l'intérêt et la fonctionnalité de l'outil afin de comprendre les besoins particuliers de chacun, et d'autre part à voir quels étaient les points d'accords et de désaccords. Nous avons cherché à savoir de quelles manières les processus de coopération étaient établis et sur quelles divergences d'entendement et de signification ces derniers

reposaient. Nous avons également cherché à comprendre en quoi la mise en commun des ressources et le regroupement des acteurs impliquaient un décloisonnement des secteurs d'activité. L'objectif fut de relever tout ce qui ne pouvait être directement observable à l'œil nu, c'est-à-dire les enjeux sociaux et organisationnels de la création de l'outil. La dimension « semi-dirigée » nous permit en outre de laisser une certaine liberté à nos interlocuteurs et de leur donner ainsi la possibilité de communiquer sur des éléments qui n'avaient pas été anticipés.

Afin d'obtenir une complémentarité des discours, nous avons mené six entretiens: une avec le concepteur du projet, une avec la directrice du projet et quatre avec des représentants de secteurs d'activité différents. D'une durée d'environ une heure, elles ont été réalisées en face en face, enregistrées puis intégralement retranscrites.

- La première entrevue a été effectuée avec le concepteur du projet de l'Observatoire, le responsable des programmes de l'ICOM. Fondateur et responsable du projet depuis sa création, cet interlocuteur nous a informé des enjeux des grandes étapes de développement du site Internet, nous permettant ainsi de nous concentrer sur le processus de création et développement. Lors de son entretien, il a principalement évoqué la complexité du projet commun due aux difficultés de coopération entre les différents secteurs d'activité marquées par la divergence de leurs opinions et de leurs significations. Il nous a également précisé les différentes missions de chacun des partenaires; en nous éclairant sur les caractéristiques des mandats de chaque acteur, il nous a permis de comprendre les intérêts particuliers de chacun des mondes sociaux pour l'Observatoire, et donc de mieux entendre les clivages opérés lors de sa construction. Enfin, en charge de la planification des réunions de travail, il nous a expliqué les caractéristiques des processus de coopération des

acteurs.

- La deuxième entrevue a été réalisée avec la directrice de l'Observatoire, directrice des programmes et du développement de l'ICOM. Ayant une connaissance précise des enjeux de lutte contre le trafic des biens culturels, cette interlocutrice nous a présenté le contexte de naissance du projet en rappelant les besoins primaires des acteurs du trafic illicite. Cela nous a permis de comprendre davantage la fonctionnalité de l'outil ainsi que la particularité et le rôle de chacune des rubriques, ce qui nous a amené à percevoir l'adaptabilité de l'outil aux différents besoins et intérêts. En nous présentant un portrait de la constitution des comités de l'Observatoire, elle nous a également permis de mieux considérer l'hétérogénéité des mondes sociaux impliqués.
- Les quatre autres entrevues ont été menées avec quatre représentants issus de secteurs d'activité différents. La troisième entrevue a été menée avec le spécialiste des programmes et la consultante associée de la section pour la protection du patrimoine culturel matériel de l'UNESCO; la quatrième avec l'adjointe au sous-directeur des collections du Service des musées de France; la cinquième avec le responsable des relations extérieures de l'OCBC; la sixième avec l'agent de renseignements criminels du département de lutte contre le trafic illicite des biens culturels d'Interpol. Ces quatre entrevues nous ont permis d'entendre des points de vue provenant de différents secteurs d'activité et représentant différents mandats d'organisation. En effet, d'un côté nous avons le monde policier (OCBC et Interpol), le monde muséal et des objets (SMF), et le monde juridique de protection du patrimoine (UNESCO<sup>24</sup>); de l'autre côté, nous avons à la fois des organisations à mandats internationaux (UNESCO et

---

<sup>24</sup> Rappelons ici que l'UNESCO est auteur et responsable de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites de biens culturels.

Interpol) et des organisations nationales françaises (OCBC et SMF). Ces entrevues nous ont permis d'observer la divergence des fonctions et des besoins – donc des intérêts – envers l'Observatoire. Cela nous a permis par conséquent de mieux comprendre l'hétérogénéité des points de vue et donc les défis de leur coopération.

L'analyse de ces données nous a permis d'observer l'évolution et la construction du projet dans le temps tout en prenant en compte sa capacité d'adaptation aux différents besoins. Elle a permis d'observer le processus de construction d'un objet technique en tant qu'objet-frontière, et de l'identifier en tant que projet-frontière se développant collectivement.

#### 3.4 La posture de chercheuse

Alors que nous effectuions un stage d'une durée de six mois (janvier à juillet 2013) à l'ICOM, nous avons activement participé à l'élaboration de la base de données de l'Observatoire. Il importe ici de discuter de la posture particulière de notre statut de chercheuse.

La tradition de recherche qualitative a souvent insisté sur le caractère personnel des travaux. Marshall et Rossman (1989) montrent que l'objet choisi doit être un objet de préoccupation et de curiosité, et Deslauriers (1987) suggère que la recherche qualitative commande un contact direct avec le phénomène étudié.

Les tâches professionnelles qui nous ont été confiées dans le cadre de notre stage étaient bien antérieures – et totalement indépendantes – à la conception de la présente recherche. L'idée d'y consacrer un mémoire de maîtrise est apparue bien après la fin du stage. Cependant, bien que cette expérience professionnelle et la réalisation du présent mémoire de maîtrise soient deux éléments distincts, cela

soulève une dualité en termes de défis qu'il est important de mentionner:

- *Familiarité / Proximité.* Notre rôle dans la construction de la base de données et du site Internet nous a permis tout d'abord d'être familière avec l'objet d'étude. La double proximité du couple chercheur/objet technique et chercheur/interviewés a eu comme avantage d'intégrer et de comprendre facilement la complexité des enjeux sociaux et organisationnels inhérents à l'objet d'analyse. L'insertion dans le milieu ainsi que notre collaboration à la création de l'outil nous a également permis d'avoir un accès privilégié au terrain de recherche, et d'être ainsi invités en tant qu'observatrice à la réunion des experts internationaux. En outre, cela a facilité la sollicitation des acteurs pour effectuer les entrevues.
- *Absence de naïveté et risque de manque d'objectivité.* L'insertion antérieure dans le milieu professionnel nous a imposé le défi de rester neutre, objective et critique par rapport au phénomène à l'étude. Toutefois, l'absence d'immersion dans ce secteur depuis plusieurs mois nous a permis de prendre une certaine distance face à l'objet d'étude. Cette familiarité avec le milieu a pu néanmoins nous priver d'une certaine *naïveté* quant au regard posé sur le phénomène d'étude, et a pu ainsi nous empêcher de voir des éléments qu'une personne extérieure aurait soulevé. Cela étant dit, comme le relèvent Héas et Poutrain (2003), une observation pure n'existe pas, les observations étant à l'évidence nécessairement structurées par ce que l'on cherche et l'on connaît du terrain.

### 3.5 L'analyse des données

Les données issues de l'analyse de documents, de l'analyse du dispositif, de l'observation et des entrevues semi-dirigées ont été analysées puis interprétées en lien avec notre questionnement afin de dégager les résultats de recherche. L'analyse qualitative de données sert à « interpréter le matériel étudié à l'aide de quelques

catégories analytiques en faisant ressortir et en décrivant ses particularités spécifiques » (Landry, 1997, p.334). Elle est définie comme un « processus qui implique un effort explicite d'identifier les thèmes, de construire des hypothèses (...) ainsi que de clarifier le lien entre les données, les thèmes et les hypothèses conséquentes » (Tesch, 1990, p. 113).

Reposant sur le postulat que la « répétition d'éléments de discours révèle les centres d'intérêt et les préoccupations des acteurs » (Thiétart, 2003, p. 459), l'objectif de l'analyse qualitative est de découvrir la signification d'un message étudié. Elle consiste à classer et à codifier diverses catégories des éléments du document analysé ou des entrevues retranscrites, dans le but d'en faire ressortir les différentes caractéristiques et d'en comprendre le sens précis (L'Ecuyer, 1987). Les données ont été traitées de façon inductive, après les avoir découpées en unité de sens. L'objectif était de faire émerger des régularités et de découvrir des liens entre les faits accumulés (Bonneville *et al.*, 2006).

Constamment guidés par notre question de recherche principale et nos sous-questions, nous avons tenté de voir dans quelles mesures les informations discursives et les données issues de l'analyse de contenu nous permettaient d'infirmer ou de confirmer nos intuitions de recherche. Cette analyse de données (traitement, inférence et interprétation) se structura en trois phases non linéaires et non chronologiques (Miles et Huberman, 2003): condensation ou réduction des données; présentation des données; génération ou vérification des conclusions.

La première étape a consisté à transformer et à simplifier les données brutes figurant dans la transcription des notes prises lors de la collecte de données. Elle s'est déroulée en trois étapes successives: transcription des données brutes, élaboration de fiches de synthèse et codage des retranscriptions. La deuxième étape a impliqué de

définir un format de présentation des données. Enfin, la troisième et dernière étape a permis de donner sens aux données. A partir des régularités observées, nous avons proposé des explications et présenté des propositions de constats de recherche.

### 3.6 Les dimensions éthiques de la recherche

La présente recherche, en impliquant notamment la participation directe de sujets humains, nécessita une approbation éthique. En effet, comme il est stipulé par les restrictions et les obligations des recherches universitaires, une demande d'approbation éthique doit être effectuée pour toute recherche d'un étudiant-chercheur impliquant des « personnes vivantes, majeures, mineures ou inaptes dont les données ou les réponses à des interventions ou interactions, à des stimuli ou à des questions de la part de la chercheuse, du chercheur ont une incidence sur la question de recherche »<sup>25</sup>. D'autre part, en impliquant « l'utilisation de documents d'archives, de dossiers ou de bases de données contenant des renseignements personnels non publics », l'analyse de documents requiert une approbation éthique. Cette dernière fut approuvée par le Comité d'Éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE). L'analyse de documents, l'analyse du dispositif, l'observation et les entrevues semi-dirigées furent menées dans le sens de cette exigence éthique.

Le recrutement des participants se fit à partir de leur implication et de leurs rôles dans le développement de l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels. Pour les concepteurs du projet, le recrutement s'effectua à partir de l'envoi d'une lettre d'invitation à la participation à la recherche, puis de l'envoi d'un formulaire de consentement. Pour les autres représentants des acteurs de lutte contre le trafic, le recrutement s'effectua directement à la troisième réunion des experts internationaux. A priori, il n'existe aucun conflit d'intérêt, ni entre l'étudiante

---

<sup>25</sup> Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humaines, site internet de l'UQAM.

chercheuse, ni entre les participants eux-mêmes; tous les participants furent informés de la participation des autres. Les participants ont pu bénéficier des avantages indirects suivants: contribuer à l'avancement des connaissances sur le rôle des nouvelles technologies dans la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel matériel; mieux comprendre la coordination et l'articulation des différents acteurs via l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels; mieux comprendre le rôle d'une base de données dans la transmission des savoirs et des expertises; mieux comprendre le rôle des logiques de diffusion et de classification dans la participation d'un public expert et amateur. Aucun risque (physique, psychologique, politique, social ou autre) ne découla de l'implication au protocole de recherche.

Il est important de préciser que la présente recherche ne visait pas à évaluer la qualité du projet d'Observatoire en tant que tel. Cependant, par souci de respect de la confidentialité des échanges avec les participants, nous avons décidé d'assurer leur anonymat. Lors de la retranscription des données recueillies pendant les entrevues, les noms des participants ont donc été supprimés. Seuls les noms des institutions d'appartenance sont mentionnés, bien que nous sommes conscients que cela constitue un indice permettant de dévoiler l'identité des participants.

## CHAPITRE IV: L'OBSERVATOIRE, UNE « COLLABORATION EN RÉSEAU »

Ce chapitre se centre sur les techniques de coopération à l'œuvre entre les mondes sociaux engagés dans le projet d'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels. Nous dressons d'abord un portrait succinct des collaborations pré-existantes entre ces mondes, avant de nous attarder sur les caractéristiques de la coopération observée dans le cours de la création de l'Observatoire. Nous effectuons ensuite une analyse de deux cas d'objets-frontières ayant émergé lors de la troisième réunion des experts internationaux. Cela nous permet de mieux comprendre et définir le processus d'action collective qui est au cœur de l'Observatoire.

L'observation effectuée lors de la troisième réunion de travail des experts internationaux nous a permis de prendre note de la dynamique de travail ainsi que du système d'écoute et d'échange entre ces experts. Les entretiens réalisés avec six des dix-neuf membres présents à la réunion nous ont permis de comprendre les rapports que chacun des acteurs entretenaient avec le projet, de même que la façon dont ils y étaient impliqués. Ces résultats d'analyse nous ont permis de constater que le développement de l'Observatoire impliquait une coopération en réseau entre les experts reposant sur les dimensions collective et relationnelle. Ce constat repose sur les trois observations suivantes:

- ✓ L'Observatoire, dans sa composition, cherche à représenter l'hétérogénéité des mondes sociaux concernés par le trafic illicite. Bien que la collaboration entre ces mondes soit antérieure à l'Observatoire, elle était plutôt sporadique; or le développement de l'Observatoire exige une continuité dans les interactions. La particularité de cette collaboration réside donc non seulement dans la régularité de la coopération, mais aussi dans la production collective d'un projet commun à l'ensemble des acteurs.

- ✓ Cette coopération se caractérise par ses dimensions ouverte et collective. Néanmoins, dans le processus collectif de construction du projet, elle fait ressortir diverses territorialités liées au secteur d'activité des acteurs.
- ✓ En traduisant collectivement des significations hétérogènes, les interactions donnent naissance à plusieurs cas d'objet-frontière; nous en analysons deux d'entre eux.

Nous précisons dès maintenant que l'utilisation du terme « réseau » dans l'expression « collaboration en réseau » se réfère à l'idée de « réseaux de coopération » et de « réseaux socio-techniques » développée par Trompette et Vinck (2009). Le terme « système », quant à lui, est utilisé à diverses reprises dans le but de mettre l'emphase sur le système d'interactions constitutif de la coopération étudiée.

#### 4.1 La coopération de mondes sociaux hétérogènes

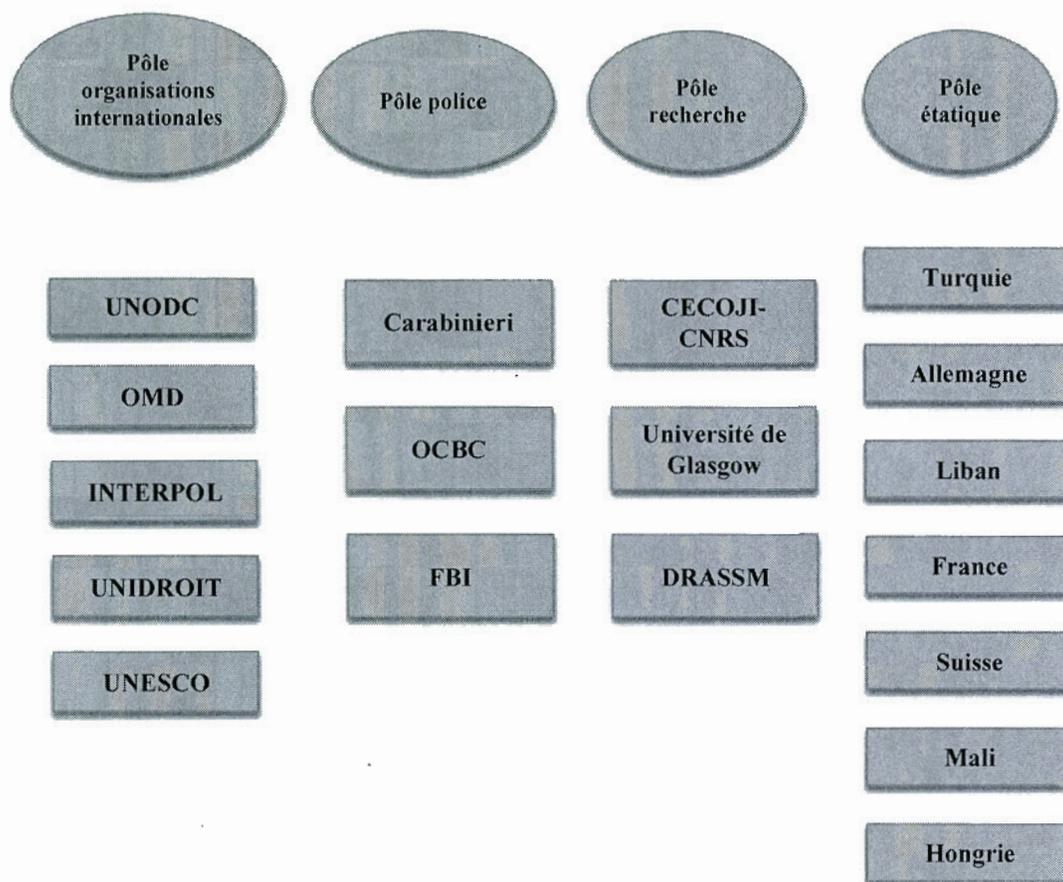
Nous exposons ici les différents paramètres relevés dans la constitution des comités de l'Observatoire, en mettant notamment en relief l'hétérogénéité des mondes sociaux représentés. Nous indiquons ensuite le caractère sporadique de leur coopération en général, dans le but de présenter ensuite les caractéristiques de leur collaboration dans le cadre de l'Observatoire.

##### 4.1.1 Portrait de la constitution des comités de l'Observatoire

L'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels est piloté par deux comités d'experts: le comité éditorial et le comité consultatif. Tout au long des trois années du projet (2012 – 2015), les 19 membres de ces comités se réunissent à Paris (France) deux fois par an dans le but de concevoir puis développer les différentes rubriques de l'Observatoire. Leur constitution repose sur deux critères principaux: le critère organisationnel (type d'institution et secteur d'activité) et le critère géographique (pays). Comme le souligne le Responsable des programmes de l'ICOM, le processus de sélection des membres repose sur quatre pôles de

sélection. Le tableau ci-dessous<sup>26</sup> présente l'ensemble des partenaires de l'Observatoire.

Figure 4.1: Portrait de la constitution des comités de l'Observatoire



Le pôle « organisations internationales » regroupe les cinq organisations reconnues comme expertes du trafic illicite des biens culturels par le Conseil économique et social des Nations Unies. Les trois autres pôles illustrent la volonté de

<sup>26</sup> Les acronymes sont définis en début de mémoire, p vii.

représenter tous les secteurs du trafic illicite (douanes, polices, praticiens, professionnels de musée, théoriciens universitaires et administrations nationales).

On observe ici une importance équivalente donnée tant au secteur d'activité qu'au statut de l'organisation (notons à ce titre que l'ICOM est la seule ONG du groupe): « *ce qui l'intéressait c'était d'avoir quelqu'un qui était du Ministère de la Culture, en administration centrale. Je suis la Directrice générale de l'Observatoire du marché de l'art et du mouvement des biens culturels en France* » déclare par exemple la représentante du Service des musées de France. « *On a dû faire des choix très difficiles (...) 20 sièges autour de la table, il faut choisir !* » se rappelle la fondatrice de l'Observatoire. L'implication des Etats paraît également primordial: « *States need to be involved* » ajoute-t-elle. En effet, outre la nécessité de représenter un large spectre de législations différentes, il est important d'impliquer tant les pays « sources » que les pays « destinations » du trafic illicite. Chacun ayant des préoccupations différentes (protéger son patrimoine, réclamer le retour ou la restitution d'un bien ou détenir des biens anciennement pillés), ces derniers permettent d'apporter des points de vue variés et complémentaires.

La diversité des acteurs représentés révèle l'existence de différents « mondes sociaux » (Becker, 1982). En effet, on retrouve ici les dimensions collective, relationnelle et hétérogène qui caractérisent un monde social. Les mondes sociaux représentés par les membres partenaires de l'Observatoire se caractérisent par leur diversité, leur complémentarité et leurs relations de collaboration. C'est la raison pour laquelle chacun de ces acteurs constitue un monde social à part entière. Nous considérons par ailleurs que la lutte contre le trafic illicite en général, et l'Observatoire en particulier, forment aussi un monde social propre puisque, comme le montre Becker, ce dernier est composé d'éléments divers se regroupant autour d'une même activité (Becker, 2006). Autrement dit, l'Observatoire peut être compris

comme un monde social formé d'une pluralité de mondes sociaux hétérogènes interagissant entre eux dans le cadre d'une forme particulière de collaboration.

L'hétérogénéité des mondes sociaux se reflète dans la diversité des points de vue et des rôles de chacun; nous observons que chaque attribution est intrinsèquement liée à un mandat et une expertise: « *pour un archéologue, la chose la plus importante, c'est préserver le site archéologique afin d'éviter de perdre des informations historiques et culturelles, tandis que pour nous, la chose la plus importante, c'est d'arrêter les criminels* » explique par exemple l'Officier des renseignements criminels d'Interpol. « *Quelque soit le pays, un douanier ne voit pas les choses de la même manière qu'un policier ou qu'un agent du ministère de la culture* » ajoute la représentante du Service des musées de France. Par conséquent, l'interaction de différents acteurs soulève un défi particulier de coopération: « *sur le trafic on ne repose pas sur les mêmes fondamentaux (...) les approches et les outils ne sont pas tout à fait les mêmes* », ajoute-t-elle. « *Il y a donc un agencement entre des secteurs qui n'ont pas forcément les mêmes méthodes de travail, la même compréhension des choses* » souligne quant à lui le Responsable des programmes de l'ICOM.

Ce défi de coopération commence avec l'utilisation de certains termes et concepts qui n'existent pas ou qui ne signifient pas la même chose pour tous. Un des représentants de l'UNESCO donne l'exemple de la difficulté d'établir des traductions dans les Conventions internationales: « *quand on travaillait sur le texte du patrimoine subaquatique, il a fallu aligner six versions de la Convention, et les russes disaient « mais nous ce terme n'existe pas; on peut pas le traduire ! »* ». Sa collaboratrice rappelle par ailleurs que le terme « bien culturel » répond à des significations divergentes: « *si ce débat est aussi difficile c'est bien parce que de base, ne fut-ce que le terme « bien culturel » - il ne faut pas aller très loin - on n'est pas d'accord au niveau international. Par exemple les américains considèrent que les biens*

*paléontologiques ne sont pas des biens culturels* » explique-t-elle. Nous observons donc que les significations de sens et d'usage sont non seulement différentes entre les cultures et les institutions, mais sont également amenées à évoluer au fil du temps: « *en France, la question des restes humains est très récente: est ce qu'un reste humain est considéré comme un bien culturel?! Le débat est très neuf!* » continue-t-elle. Ce défi d'entendement est la première caractéristique de la confrontation de différents points de vue.

Toutefois, bien qu'en ayant des champs d'application très ciblés et des significations différentes, ces mondes sociaux s'avèrent extrêmement complémentaires: « *quand on arrive à travailler ensemble, c'est très complémentaire et généralement, c'est là que ça marche bien* » explique à ce titre la représentante du Service des musées de France. La complémentarité des expertises est un des principaux organes de la collaboration des acteurs du trafic illicite. La représentante de l'UNESCO rappelle par exemple l'importance de la complémentarité des expertises entre l'UNESCO et l'ICOM:

*Le réseau ICOM pour les musées est incroyable et nous on pourra jamais agir aussi fort qu'eux au niveau des musées (...). Ce qu'on leur apporte, c'est le côté intergouvernemental, la coordination internationale. Le travail qu'on fait est complètement différent, car nous on est dans la sensibilisation des Etats, des gouvernements dans la nécessité de prendre des mesures contre le trafic illicite. Et donc nous leur apportons cette vision là qu'ils ont moins, la vision juridique et la coopération intergouvernementale et internationale. (...) Chacun ses forces et c'est très bien comme ça !*

Afin d'illustrer cet aspect, nous pouvons également mentionner le secteur des forces de l'ordre pour qui la collaboration avec les autres disciplines est indispensable: ils doivent en effet faire systématiquement appel à l'expertise de professionnels pour identifier les objets d'art contrôlés aux frontières: « *c'est nécessaire dans ce domaine une coopération entre toutes les organisations qui travaillent dans le secteur, notamment pour les policiers et les douaniers qui ont*

*besoin des experts pour reconnaître et authentifier les biens culturels* » explique ainsi l'Officier des renseignements criminels d'Interpol. « *De plus en plus on se rend compte que c'est un secteur qui a besoin de coopération sinon il ne s'en sort pas* » ajoute enfin la responsable de l'Observatoire. La diversité des expertises et des pratiques représentée par ces mondes sociaux explique donc leur nécessaire collaboration.

#### 4.1.2 Une collaboration pré-existante mais sporadique

Bien qu'elle se manifeste de façons diverses et qu'elle soulève une pluralité d'enjeux, la collaboration entre les mondes sociaux concernés par le trafic illicite n'est pas récente. « *Tous les partenaires travaillent ensemble depuis longtemps* » affirme le représentant d'Interpol. L'objectif commun de protection et de sauvegarde du patrimoine conditionne cette coopération: « *nous devons faire face tous au même problème. Donc même s'il y a un différent point de vue, le but est toujours le même: la protection et empêcher le vol des objets qui sont importants pour l'humanité* » poursuit-il. « *On est sur des cas où il peut y avoir une très bonne collaboration car il n'y a aucun souci pour coopérer* » indique à son tour le Responsable des programmes de l'ICOM. La collaboration entre les acteurs de lutte contre le trafic illicite s'est notamment manifestée en 2003 par la création par Interpol d'un groupe d'experts spécialistes des objets volés (International Experts Group). Ce groupe, créé après la crise en Irak, se réunit une fois par an afin de discuter de problématiques communes et d'établir des recommandations. Ce type de coopération se manifeste aussi dans l'organisation de réunions d'experts techniques à l'UNESCO par exemple ou de conférences, ateliers et formations régulièrement planifiés au niveau international. Ainsi, comme l'explique le Directeur du Musée national de Bamako, au Mali, des formations ont été organisées avec l'ICOM et l'UNESCO dans le but de « *créer une sorte de réseau régional pour sensibiliser sur la question des manuscrits en particulier* »; c'est également le cas de formations avec les gendarmes et les policiers

afin qu'ils puissent être mieux préparés au contrôle des objets aux frontières: « *on était appelés régulièrement à l'aéroport pour expertiser un certain nombre d'objets* » explique-t-il.

Toutefois, bien que ces experts aient l'habitude de travailler ensemble et de se concerter sur des enjeux communs, l'analyse de nos résultats montre que cette collaboration n'a été jusqu'à présent que sporadique. « *Tous ces secteurs ont l'habitude de travailler ensemble de façon temporaire et occasionnelle sur un cas* » explique ainsi le responsable des programmes de l'ICOM. « *La diffusion intersectorielle est encore aujourd'hui très ponctuelle* » ajoute-t-il. Les rencontres s'effectuent en effet de manière épisodique: lors de réunions sur des thématiques précises (le rôle d'Internet dans le trafic illicite<sup>27</sup>), lors de rencontres avec des ordres du jour ciblés (formation au processus de documentation des objets), ou encore lors de cas concrets (acte de vol, de faux, de demande de retour ou de restitution.). L'échange des idées, des pratiques et des points de vue n'est par conséquent que ponctuel. Nous allons maintenant voir que le cas de l'Observatoire apporte une nouvelle forme de collaboration reposant sur la production d'un projet commun pérenne.

## 2. Une « distribution croisée » sur un projet commun

Nous exposons ici les caractéristiques de la coopération des mondes sociaux autour de la création et du développement de l'Observatoire. Nous nous penchons d'abord sur les natures ouverte et collective de cette coopération, avant de nous attarder sur ce qui ressort comme des questions de territorialité. Cela nous permet de démontrer que la collaboration en réseau se définit par un engagement collectif et une implication individuelle et unique de chaque acteur.

---

<sup>27</sup> Ordre du jour de l'agenda de la réunion IEG Interpol en 2007.

#### 4.2.1 Une coopération ouverte et collective

Le caractère innovant de l'Observatoire réside dans la construction d'un projet commun et collectif, qui s'établit et se développe dans le temps. Il se distingue donc des réunions annuelles du groupe d'experts d'Interpol par exemple, car il implique la définition d'un cadre coopératif exigeant « *une plus grande fréquence des rencontres, et surtout, un suivi de production de travail* », comme l'explique la fondatrice de l'Observatoire. « *Ce sont des gens qui par leur poste, mais aussi par leur engagement personnel, qui sont fortement engagés et qui travaillent dans le même sens qu'on souhaitait, c'est-à-dire une coopération ouverte* » continue-t-elle, soulignant ainsi à la fois le caractère participatif et la dimension ouverte de la collaboration. En effet, l'engagement personnel apparaît central dans cette dynamique de coopération: « *l'Observatoire travaille sur la bonne volonté des gens* » explique par exemple le responsable de l'OCBC. « *Les experts participent toujours aux réunions, la table n'est jamais vide, et les gens font vraiment l'effort d'y aller* » continue la responsable de l'Observatoire. « *Les gens viennent des quatre coins du monde, ce qui montre l'adhésion au projet collectif; tout le monde est intéressé et veut vraiment participer au projet* » reprend quant à elle la représentante du Service des musées de France. Ces témoignages démontrent que l'adhésion au projet repose sur une participation volontaire et active se remarquant par la présence et l'implication de chacun autour de la table.

Par ailleurs, nous constatons que l'implication dans le projet repose sur une triple motivation de la part des acteurs, à savoir un désir d'assurer une représentation nationale, une représentation institutionnelle et une représentation individuelle. « *Le projet me paraissait intéressant, j'ai trouvé que c'était une bonne façon de faire participer mon administration (...), peut-être pour une question de représentation nationale ou institutionnelle, mais aussi personnelle, une implication plus*

*individuelle* » explique ainsi la représentante du Service des musées de France. « *J'y vais en tant que représentante d'un ministère, mais en même temps je ne suis pas lestée ou bridée par mon statut de représentant d'une administration nationale* » poursuit-elle. La dimension individuelle, centrale dans cette coopération, repose notamment sur les caractères humain et interpersonnels des interactions: « *là, justement, l'Observatoire, c'est un endroit où on peut se parler assez librement, ce qui est important; de ce point de vue-là, ça permet de mieux comprendre des réalités qui ne sont toujours pas faciles à approcher quand on ne connaît pas les gens* » continue-t-elle. « *L'avantage, c'est qu'on peut directement parler aux gens. Ici, on est en contact direct avec les personnes* » souligne à son tour le représentant de l'OCBC. Autrement dit, la coopération entre secteurs hétérogènes semble grandement facilitée par la connaissance et l'implication personnelle des acteurs. Cette collaboration repose sur un lien interpersonnel fort défini par une confiance mutuelle. Soulignons que cette dimension humaine fut d'ailleurs un des critères de sélection de la constitution des comités de l'Observatoire: « *c'est comme ça que s'est constitué presque naturellement le comité j'ai envie de dire, vraiment basé sur les personnes beaucoup plus que sur les institutions* » explique la fondatrice de l'Observatoire, soulignant ainsi l'importance accordée aux relations de confiance dans ce secteur où l'information est confidentielle. « *Grâce à la confiance qui s'est établie entre les acteurs, je n'hésite plus maintenant à leur poser des questions pour avoir leur avis sur un sujet afin de prendre en considération leurs remarques* » ajoute-t-elle.

Suite à nos analyses, nous avons par ailleurs constaté que la coopération entre les acteurs reposait sur quatre types de contribution:

- 1) une contribution en termes de conseils sur la structure et le contenu: le mandat des experts repose sur la fonction première de « conseil », tant sur la structure que sur le contenu de l'Observatoire. « *Nous faisons partie de l'Editorial Committee pour conseiller sur certaines choses à mettre sur l'Observatoire et*

*vérifier que les informations du point de vue des services de police et d'Interpol soient correctes* » explique le représentant d'Interpol.

- 2) une contribution en termes de données et d'informations: chaque expert doit fournir et échanger en continu toute information concernant non seulement son institution et son domaine d'activité, mais aussi le trafic illicite de manière générale. « *40% des définitions du glossaire ont été fournies par eux* » explique le responsable de l'Observatoire. « *Ce qui est intéressant pour moi, c'est d'avoir la possibilité de donner des informations qui sont utiles pour le public* » rapporte le représentant d'Interpol. Cette contribution consiste également à effectuer une veille sur le contenu, particulièrement sur les blogs et les sites où l'information fluctue en permanence. Il s'agit donc de vérifier constamment la fiabilité des informations diffusées: « *je pense qu'il faudrait presque qu'on se discipline à aller régulièrement sur le site et à aller voir s'il y a des blogs qui sont complètement « déconnants », à faire une veille nous-mêmes pour voir si ce qu'on a choisi est toujours pertinent* » explique à ce titre la représentante du Service des musées de France.
- 3) une contribution en termes de développement: les experts sont également tenus d'établir des connexions avec les acteurs qui ne seraient pas encore impliqués dans l'Observatoire. Par exemple, ils doivent aider à aller chercher l'information manquante en contactant les acteurs dans les pays où il y a peu de relais d'information.
- 4) une contribution en termes de rédaction et de diffusion: le mandat des experts inclut également la rédaction et la correction du contenu du site Internet et du Rapport global du trafic illicite des biens culturels en vue de sa parution fin 2015: « *ils vont avoir un rôle déterminant puisque certains vont écrire et la plupart corriger* » explique le responsable de l'Observatoire.

Notons que ces contributions varient en importance et qu'elles sollicitent plus ou moins directement l'expertise des membres. Ainsi, la rédaction et la publication du

Rapport repose exclusivement sur la participation des partenaires experts: « *on ne pourra pas faire ça sans eux, sinon on court à l'échec* » explique le fondateur de l'Observatoire. Nous allons maintenant démontrer que ces contributions collectives s'annexent à des contributions individuelles reposant sur des questions de territorialité.

#### 4.2.2 Chacun son mandat: une question de territorialité

« *Là où le défi demeurera c'est souvent sur les questions de territorialité donc qui s'occupe de quel sujet; il faut que chaque institution ait une niche relativement précise pour être efficace* » commente la fondatrice de l'Observatoire. L'apport de chaque expert est différent et intrinsèquement lié à son champ d'expertise et à son secteur géographique. Par exemple, le secteur policier apportera une expertise dans les cas de contrôle de l'objet, de poursuite d'enquêtes et d'état du trafic illicite de manière générale. Les chercheurs universitaires apporteront quant à eux une contribution plus scientifique, reposant sur l'analyse du trafic illicite, des tendances et des instruments de lutte, tandis que les experts de biens mobiliers apporteront leurs savoirs sur la protection et la documentation des objets. Ainsi, ces apports renvoient à des questions de territorialité préalablement déterminées.

La répartition des tâches est par conséquent extrêmement importante. Par exemple, les juristes travailleront plus sur les données législatives – comme les définitions des termes juridiques ou la présentation des législations nationales – tandis que les éléments relatifs à la documentation des objets concerneront davantage les experts des objets, comme la responsable du Service des musées de France ou le Directeur du Musée national de Bamako. A titre d'exemple, citons le responsable de l'Observatoire, qui, en réunion, répartit les mandats de chacun: « *this technical sheet is about international commission; I send it to the jurists because it's their*

*professional area, so they will have to help us with that (...) This one is on documentation, this is for you Claire ».*

Ces questions de territorialité sont fondamentales puisqu'elles se trouvent à la base de la création de l'Observatoire. La coopération entre les différents mondes sociaux repose en effet sur l'hétérogénéité des expertises au service d'un objectif commun de sauvegarde du patrimoine. L'Observatoire repose ainsi sur une coopération croisée, caractérisée à la fois par une implication individuelle et par un réseau collectif de partage d'information. Par conséquent, il se définit entièrement par qui le construit et y contribue. Il se développe en fonction des apports de chacun, ce qui fait de lui un système-réseau dynamique et collaboratif. Nous verrons que ce travail en réseau croisé – collectif et individuel – se révèle particulièrement dans la production de deux objets-frontières.

#### 4.3 Entre coordination et négociation: l'émergence de deux objets-frontières

Comme nous l'avons dit, le défi de la collaboration entre des mondes sociaux hétérogènes se manifeste par des divergences de signification et d'entendement. Afin de coopérer ensemble à la construction du projet d'Observatoire, les experts du trafic illicite vont confronter leurs points de vue dans un cadre coopératif axé sur la recherche du consensus. Ces discussions et négociations ont abouti notamment à l'émergence de deux objets-frontières que nous analysons ici. Mais commençons tout d'abord par expliquer comment la recherche du consensus est au cœur de l'échange des idées au sein du projet de l'Observatoire.

##### 4.3.1 L'échange des idées au service du consensus

Outre la confiance et à l'échange réciproque, il semblerait que les experts de l'Observatoire forment une communauté d'idées à part entière. *« Il y a vraiment une sorte de confiance, c'est une véritable communauté d'idées où nous prenons en*

*compte les remarques de chacun* » présente la fondatrice de l'Observatoire. Nous constatons que le but des échanges entre les différents mondes sociaux vise toujours la capitalisation des propos et la recherche d'un consensus, d'un accord commun. « *Tout le monde n'est pas toujours d'accord sur certaines choses, mais on finit par y arriver, par s'écouter, on finit toujours par arriver à un consensus* » explique la responsable du Service des musées de France. « *La discussion est assez itérative, il y a une première proposition qui a été établie par le staff de l'ICOM et elle est amendée au fur et à mesure (...) La ligne, elle se construit au fur et à mesure avec tout le monde* » continue-t-elle présentant le déroulement des échanges.

Certes, la disparité des expertises et des points de vue constitue un défi majeur: « *il y a un mélange des genres qui fait que c'est déconcertant, et ça peut apporter des débats* » indique le représentant de l'ICOM. « *Ce que l'Observatoire va pouvoir faire, c'est capitaliser sur ces discussions en disant « bon, on a tout un ensemble d'avis », et il prendra alors position* » explique quant à elle la représentante de l'UNESCO. « *C'est un consensus qui se fait à 10 ou à 15, il y a des gens qui sont un peu moins d'accord avec telle définition et d'autres un peu plus d'accord (...) on essaye tous ensemble de trouver la meilleure façon de dire les choses* » poursuit-elle expliquant ainsi l'objectif des échanges. « *Ce qui est intéressant dans l'échange d'idées, c'est que ça permet à quelqu'un d'avoir un nouvel angle d'études en particulier* » remarque également le représentant de l'OCBC. La diversité des points de vue, qu'ils soient antinomiques ou complémentaires, est amplement soulignée par les acteurs. « *On voulait s'assurer que nous parlions tous le même langage (...) Le glossaire, c'est la première chose qu'on a fait avec les experts, quelque chose qu'on a fait en commun pour prendre en compte la diversité des points de vue* » explique la fondatrice de l'Observatoire. Selon cette dernière, cette communauté d'idées serait une des plus belles réussites de l'Observatoire, et elle aurait permis l'aboutissement de plusieurs accords et améliorations du projet.

En d'autres termes, ce qui ressort de l'Observatoire est amendé par l'ensemble des mondes sociaux. Comme l'explique le responsable du projet, « *l'idée c'est d'arriver à la fin avec une fiche, ça c'est « estampillé Observatoire », c'est-à-dire que là-dessus, et les forces de l'ordre, et la communauté du patrimoine, et le milieu de la recherche, et les acteurs étatiques sont d'accord* ». En outre, la production des objets-frontières – l'obtention d'un consensus – offre à l'outil et à ses composants une reconnaissance officielle des pairs, et multiplie ainsi la valeur des données.

En capitalisant sur l'échange des idées, le projet aura surtout permis de rendre intelligible et commun à chacun tout élément constitutif de l'Observatoire. Autrement dit, il aura permis une « flexibilité interprétative » (Star et Griesemer, 1989), dimension-clé du concept d'objet-frontière. En effet, en favorisant le partage et la circulation de connaissances hétérogènes, l'objet-frontière a pour objectif de les rendre accessibles et intelligibles par tous. Le partage de ces connaissances s'effectue par une série d'opérations de traduction et de vulgarisation permettant de concilier des points de vue divergents (Trompette et Vinck, 2009) et de créer un langage commun qui assure la coopération tout en respectant la diversité des positions (Star et Griesemer, 1989). Par conséquent, l'objet-frontière serait « une sorte d'arrangement qui permet à différents groupes de travailler ensemble sans consensus préalable » (Star, 2010, p. 19). Autrement dit, un objet-frontière permettrait, dans le cas de l'Observatoire, de partager à la fois des représentations individuelles et des représentations communes sur le trafic illicite de biens culturels.

Deux éléments particuliers ont fait débat au sein des groupes d'experts<sup>28</sup> : la diffusion de statistiques sur le trafic illicite et la production de fiches de bonnes pratiques. Nous exposerons, pour chacun d'eux, l'enjeu des discussions et la manière

---

<sup>28</sup> Ces éléments ne sont pas les seuls, d'autres ont également soulevé des échanges faisant ressortir des divergences de significations, de pratiques et d'usages. C'est par exemple le cas de la rubrique « News » du site Internet et de la ligne éditoriale du Rapprot global.

dont elles ont abouti – même partiellement – à un accord commun qui les a définis en tant qu’objets-frontières.

#### 4.3.2 Les statistiques

La question d’inclure des statistiques sur le trafic illicite dans le Rapport a provoqué un long débat au sein des comités d’experts, tout particulièrement dans le cadre de la troisième réunion des experts à laquelle nous avons assistée. Comme l’explique le responsable de l’Observatoire, ce débat est « *un clash entre des secteurs qui n’ont pas l’habitude de travailler ensemble, qui ne travaillent pas de la même manière et qui n’ont pas la même conception de ce qu’est la donnée chiffrée* ». Les points de vue divergent en particulier autour des considérations suivantes: la question de la représentativité des statistiques, les disparités d’usage et la question des méthodes de travail.

##### Une question de représentativité

La question de la représentativité de la donnée statistique est un élément central du débat entre les acteurs. Comme l’explique le responsable d’Interpol, les « *chiffres ne correspondent pas à la réalité des faits* ». Par exemple, explique-t-il, en Italie, on peut comptabiliser pour une année 3500 vols d’objets. Or, dans la section des objets récupérés pour la même année, on en comptabilise 60 050. Le rapport entre objets volés et objets récupérés est donc négatif. Cela s’explique d’abord simplement par le fait que dans un cas, on compte le nombre de vols et dans l’autre, le nombre de pièces volées. Mais une multitude d’autres facteurs peuvent aussi expliquer ce rapport faussé, comme par exemple l’absence de dépôt de plainte systématique ou l’absence de remontée des données des instances locales aux instances nationales. Ainsi, la représentante du Service des musées de France explique que les statistiques sur le nombre d’objets volés dans les musées publics n’ont qu’une représentation partielle – pour ne pas dire erronée – du phénomène. En effet, elles ne représentent que les vols d’objets ayant fait l’objet d’un dépôt de plainte immédiat et ayant été préalablement

inscrits dans l'inventaire des collections. Or, explique-t-elle, certaines instances policières, dans l'établissement des statistiques de vols, ne font pas la distinction entre dépôt de plainte immédiat et dépôt de plainte postérieur<sup>29</sup>, ce qui tend à gonfler – et donc fausser – les chiffres. *« Cette question-là, elle se pose dans tous les pays je pense. On n'a pas la même façon de compter les choses »* conclut-elle. C'est donc bien la signification – et donc l'analyse induite – qui est en jeu ici. Or, comme l'explique le représentant d'Interpol, les statistiques reposent sur des informations reçues par les services de police; c'est donc seulement le résultat d'une activité professionnelle qui ne repose pas sur une réalité pure des faits. Dans un tel contexte, on comprend que le risque lié à la diffusion de telles statistiques, qui véhiculeraient une fausse représentation de la situation est trop grand. *« Cela pourrait faire du tort au travail qui est fait, parce qu'on va annoncer des choses qui sont complètement invérifiables et on ne pourra plus rien faire ! »* déclare le représentant d'Interpol.

#### Différents usages et différentes conceptions sur la donnée statistique

Pour les forces de l'ordre, notamment les policiers, un chiffre statistique est un instrument de travail, tandis que pour d'autres – comme le secteur universitaire par exemple – il est une donnée, une quantification permettant d'illustrer un phénomène ou d'analyser des tendances. Pour les premiers, le chiffre est une source d'investigation, il a un rôle purement informatif, et il peut servir d'outil de mesure de l'effectivité des contrôles et des enquêtes. À l'opposé, certains experts le voient essentiellement comme un outil permettant de communiquer sur le trafic illicite, et pas comme un outil représentatif du phénomène. Pour ces derniers, la diffusion de données statistiques favoriserait la sensibilisation d'un public plus large au trafic illicite. En d'autres termes, la donnée statistique pourrait être un vecteur de

<sup>29</sup> En France, le récolement décennal entrepris depuis 2004 (inventorisation des biens dans les musées publics de France), a permis de déceler de nombreuses disparitions d'objets; non constatées préalablement, ces disparitions ont fait l'objet de dépôt de plainte dits « postérieurs », c'est-à-dire correspondant à l'année de la découverte du vol et non forcément à l'année du vol en question. Ce facteur fausse donc en partie la représentativité des statistiques.

communication, notamment auprès du milieu journalistique. Un chercheur universitaire déclare à cet égard « *chaque fois qu'un journaliste nous pose la question, il demande des chiffres, et à chaque fois on lui répond « on ne sait pas ! » mais ça fait 20 ans qu'on dit qu'on ne sait pas ! Ca ne peut plus durer !* » ; « *maintenant, on ne peut plus se permettre de dire qu'on n'a pas de chiffres ! On en a, même si c'est extrêmement sensible* » reprend la responsable de l'Observatoire.

Le besoin de fournir des statistiques au public n'est pas compris de la même manière selon les acteurs. Cette divergence des points de vue s'explique notamment par des différences d'entendement de ce qu'est le « chiffre ». En effet, pour certains, les chiffres à dispositions ne constituent pas des statistiques. Pour les scientifiques par exemple, la statistique, c'est la « *création d'une information à partir de données brutes* ». C'est donc « *un reflet, une quantification, ce n'est pas un chiffre exact* » explique un chercheur expert en droit du patrimoine. Donc « *dire que cette année en France, il y a eu tant de vols dans les musées, ce n'est pas une statistique mais c'est un chiffre, et c'est un chiffre qui mérite d'être dit, parce que si on le compare à d'autres valeurs, il permet de se faire une idée du phénomène* ». Dans ce cas, ce serait considéré comme une faute professionnelle de « *masquer les données brutes sous prétexte qu'on ne peut pas en faire un outil de statistiques* » explique le responsable de l'Observatoire.

Nous remarquons également que ces divergences d'opinion soulèvent plus généralement la question du secret et de la diffusion de l'information. « *Nous n'avons pas la même compréhension de où s'arrête le partage de l'information* » admet le responsable des programmes de l'ICOM. Or, cet enjeu de diffusion de l'information renvoie à la question de la propriété des données. « *On est dans un secteur criminel, où il y a un secret de l'information du côté des criminels et du côté des gens investis, donc il y a aussi cette gêne par rapport au fait que la société civile peut avoir accès à*

*ce genre d'informations et peut l'utiliser* » continue-t-il d'expliquer. Encore une fois, ces points de vue sont intimement liés au mandat des organisations: les policiers considèrent la donnée comme une donnée policière et donc secrète, tandis que d'autres la considèrent comme une donnée publique offrant un potentiel de sensibilisation du public.

#### Une remise en question des méthodes de travail

Le débat sur les statistiques soulève la problématique des méthodes de travail et remet en cause l'entendement-même de la lutte contre le trafic illicite. « *On se trompe d'objectifs* » commente un chercheur expert en protection du patrimoine. Selon lui, il serait important de se demander s'il ne faudrait pas appliquer aux biens culturels les mêmes méthodes statistiques utilisées pour représenter le trafic de drogues. « *Sur le marché de la drogue, on a des statistiques, [certes] on n'a dans les chiffres qu'une réalité partielle; [mais] pourquoi n'applique-t-on pas les mêmes méthodes statistiques aux biens culturels ?* » questionne-t-il. Cela étant dit, les principales difficultés liées au trafic de biens culturels demeurent: non seulement il existe un marché licite d'objets (empêchant ainsi la comptabilité systématique des flux de circulation des biens – à l'inverse des drogues par exemple), mais aussi et surtout, le marché repose sur différentes valeurs d'attribution. En effet, comme l'explique le représentant d'Interpol, à l'inverse de la drogue où le prix d'un gramme de cocaïne est une donnée connue permettant l'établissement de statistiques économiques sur l'état du trafic, le prix d'un bien culturel est une donnée instable, sur laquelle on ne peut pas s'appuyer. Non seulement sa valeur diffère entre le marché noir et le marché licite, mais il existe aussi plusieurs types de valeurs (valeur historique, valeur vénale, valeur symbolique, valeur d'expertise, valeur d'assurance, etc.), ce qui limite fortement la production de chiffres fiables.

Pour conclure, le débat sur les statistiques est structurel et sectoriel. Il repose sur une divergence d'opinions sur le rôle du chiffre, sa représentativité, sa

signification, sa légitimité et son utilité. Nous avons constaté que chacune des acceptions est fondamentalement liée au statut et au mandat de l'organisation d'appartenance des acteurs, ainsi qu'au secteur d'activité correspondant. On a donc, autour de la statistique, une pluralité de vues qui interfèrent les unes avec les autres. L'enjeu ici, pour les acteurs, est de rendre compatibles ces significations: « *les données, c'est le nerf de la guerre; la pierre d'achoppement, c'est les statistiques* » mentionne la responsable de l'Observatoire. Or, comme le soulèvent Star et Griesemer (1989), la notion d'objet-frontière permet d'assurer cette compatibilité des points de vue, ne serait-ce que dans le sens où elle favorise l'atteinte d'un entendement collectif. En l'occurrence, bien que le débat soit encore en cours et qu'un consensus reste encore à trouver sur la meilleure façon de diffuser les statistiques, il est le reflet de la tension entre la coopération et l'hétérogénéité qui est au cœur du projet d'Observatoire: « *c'est très symptomatique des autres débats, c'est un exemple parfait de la difficulté qu'on a, même au sein d'un groupe d'experts de 15 personnes ayant le même objectif, à avoir du mal à s'entendre ! (...); c'est ça la richesse des travaux de l'Observatoire !* » souligne la représentante de l'UNESCO.

#### 4.3.3 Les fiches de bonnes pratiques

La production de fiches de bonnes pratiques, en l'occurrence une fiche « documentation » et une fiche « inventaire », constitue un autre exemple illustrant particulièrement bien l'émergence d'objets-frontières entre les acteurs<sup>30</sup>. Ces fiches de bonnes pratiques ont été produites par les professionnels de l'ICOM, puis soumises aux experts lors de la réunion des experts internationaux, qui devaient en revoir le contenu, en commentant notamment sur ce qui devait y être inclus ou au contraire supprimé.

---

<sup>30</sup> Huit fiches ont été produites au total, nous en présentons ici deux seulement qui nous semblent particulièrement intéressantes pour l'analyse.

L'analyse de la fiche « documentation » nous permet de comprendre comment les échanges aboutissent à l'obtention d'un accord commun. L'analyse de la fiche « inventaire », quant à elle, nous permet de déceler une divergence d'opinions sur le rôle et la signification de la fiche-même.

#### Fiche documentation

Le rôle de la fiche « documentation » est de présenter au public l'ensemble des documents relatifs à l'authentification d'un objet. Les échanges entre les experts ont principalement concerné le contenu de la fiche, c'est-à-dire ce qui doit y être ou non inclus. Par exemple, les experts se sont demandés s'il faut mentionner ou non les certificats d'exportation ou d'importation: « *it's very connected to inventory less than exported certificates but if you think that we should mention export certificates we would* » interroge ainsi la responsable de l'Observatoire.

L'analyse des discussions fait ressortir deux éléments importants. Premièrement, les différents points de vue et contributions sur la fiche varient selon le secteur d'activité des experts; deuxièmement, les pratiques en matière d'identification et de documentation diffèrent grandement en fonction des législations des pays. Ainsi, les spécialistes des objets sont directement sollicités pour contribuer à la rédaction de la fiche: « *this form will be more evident those who are directly working with objects* » introduit le responsable de l'Observatoire. Aussi, en ce qui concerne les pratiques d'identification des objets, la mention des certificats d'importation ou d'exportation soulève des discussions animées; l'enjeu réside notamment dans le fait qu'inclure ces certificats dans une telle fiche risque de paraître comme l'établissement d'une norme: « *il faut faire attention car en faisant un modèle, on donne une norme* » souligne en effet le représentant de l'UNODC. Or, cela n'est pas systématique – bien que fortement recommandé. Par exemple, en Grèce, tout objet possède obligatoirement un certificat d'importation tandis qu'en Italie, cela est facultatif. Le représentant du Ministère de la Culture libanais souligne par ailleurs

qu'au Liban, pour les biens archéologiques, il n'existe pas de certificat d'importation à proprement parler, mais seulement une décision ministérielle (un document considéré comme légal).

Après plusieurs échanges, un accord concernant la structuration de la fiche est trouvé: cette dernière présentera d'abord les tendances générales sur les documents requis pour l'authentification de biens, elle précisera ensuite des cas particuliers, et conclura en présentant les problèmes de définition liés aux différences de législations entre les pays. En outre, un consensus est également trouvé sur le rôle de la fiche: celle-ci devra favoriser d'abord et avant tout le questionnement et devenir, comme l'explique la représentante d'UNIDROIT, un « *réflexe [pour] se demander si on a besoin d'un certificat d'objets ou pas, comme on se demande si on a besoin d'un visa ou pas quand on va dans un pays* ».

#### Fiche inventaire

Les échanges autour de la structuration de cette fiche ont eu comme particularité de soulever la question de son rôle et de son utilité. La fiche « inventaire » a pour objectif de présenter au public ce qu'est un inventaire, comment il se constitue et à quelles fins. Il faut préciser que les descriptions d'inventaires sont des outils d'experts très techniques, qui ne sont généralement ni accessibles ni intelligibles par des non-experts: « *les manuels d'inventaires sont extraordinairement longs, et ne sont pas forcément utiles pour un professionnel qui n'a pas les connaissances* » explique le responsable de l'ICOM. Le but de cette fiche est de réussir à « *expliquer quelles sont les principales méthodes* », sans trop rentrer dans le détail. Le débat tourne donc autour de la difficulté de vulgariser un procédé expert: « *jusqu'à quel niveau de détail on va: est-ce qu'on s'en tient à un outil minimum où on décrit ce qu'est l'inventaire, ou est-ce qu'on essaye quand même d'expliquer comment on fait un inventaire ?* » questionne le représentant de l'Observatoire. En l'occurrence, l'utilité première de ces fiches est d'être des « outils

de « *bonnes pratiques* » et non un outil de « *pratiques* » continue-t-il d'expliquer. La fiche initialement proposée par l'ICOM était alors beaucoup trop longue pour la plupart des experts. Or, certains voyaient cette fiche seulement comme une présentation générale de comment se constitue un inventaire: « *il faut faire un sommaire, donner le minimum pour avoir le maximum d'informations* » explique le représentant du Ministère de la culture du Liban. Mais d'autres contestent cette proposition: « *si on garde seulement le niveau général, on se retrouve qu'avec des titres, ce qui n'a aucun sens pour quelqu'un qui veut pratiquer!* » répond le responsable de l'Observatoire.

Ce débat nous fait remarquer que dans la construction commune des outils de l'Observatoire, il est impératif que les acteurs s'entendent d'abord sur la définition, le rôle et l'utilité de l'outil avant de le construire. Mais la difficulté reste que chaque acteur a une utilité différente de l'outil en question. Pour les douaniers ou les policiers, l'inventaire n'a en effet pas la même utilité ni la même importance que pour les professionnels de musées. Pour ces derniers, cette fiche a une importance considérable car elle cristallise l'enjeu premier de la protection des objets dans les musées: « *inventories are so important because it's the first measure to protect objets; and in museums it's the first thing that is lacking* » explique la représentante de l'ICOM. Mais les avis divergent aussi pour ces professionnels de musée car les institutions muséales n'ont pas les mêmes priorités; en raison d'un contexte différent et de ressources humaines et financières différentes, le Musée national du Mali n'a par exemple pas la même pratique de l'inventaire que les musées occidentaux: « *les musées n'utilisent pas tous le même niveau d'information* » explique le responsable de l'Observatoire. La réalité des pratiques pose donc la question de ce qui serait plus utile aux professionnels: « *en réalité, dans très peu de musées cela est appliqué, et on sait combien c'est difficile de faire toute cette documentation; je pense que l'Observatoire doit rester pratique, on pourrait donc seulement renvoyer à Object*

*ID*<sup>31</sup> » explique le directeur du Musée national du Mali. Mais là encore, le fait de « simplifier » en renvoyant à une norme existante engendre le risque d'imposer un standard et de légiférer en quelques sortes cette pratique: « *le problème c'est qu'il y a différents standards, si on renvoie à une norme existante, on va peut-être créer une confusion entre ce qui est standardisé ou non* » soulève le représentant du Ministère de la culture du Liban. Enfin, la constitution de cette fiche de bonnes pratiques n'ayant pas fait l'objet d'un consensus, la décision finale a résulté d'un vote: « *il a fallu trancher, on a donc voté* » explique le responsable de l'Observatoire.

Pour conclure, les débats autour de cette fiche démontrent non seulement que les priorités et les pratiques ne sont pas les mêmes pour les acteurs, mais ils démontrent aussi la difficulté de vulgariser et de simplifier des données expertes. Là encore, on s'aperçoit que la façon de percevoir les objets (leur utilité, leur fonction, leur rôle) varie en fonction de la mission de l'organisation dont l'expert est issu; l'apport de l'acteur est donc particulier et individuel, et correspond aux questions de territorialité mentionnées précédemment. L'Observatoire, en regroupant tous ces points de vue, est donc construit à la fois par le collectif et par le singulier qui oriente, selon son intérêt, la structuration de l'objet.

Par ailleurs, l'ensemble des contributions montre que la dimension participative est au cœur du système d'interactions. Cette collaboration est dynamique dans la mesure où il y a un jeu de discours / réaction / action qui s'opère entre les acteurs. Les fondateurs de l'Observatoire impliquent les experts en les faisant directement participer au projet, en leur posant des questions ou en sollicitant leurs conseils et suggestions: « *Your point of view is interesting (...) Is everybody satisfied with the amount of information of your country? (...) It's a relevant comment. Thanks. (...) This is totally constructive and relevant (...) So if you think that there is some things that missing or should not be there, please, dont hesitate (...) If you have*

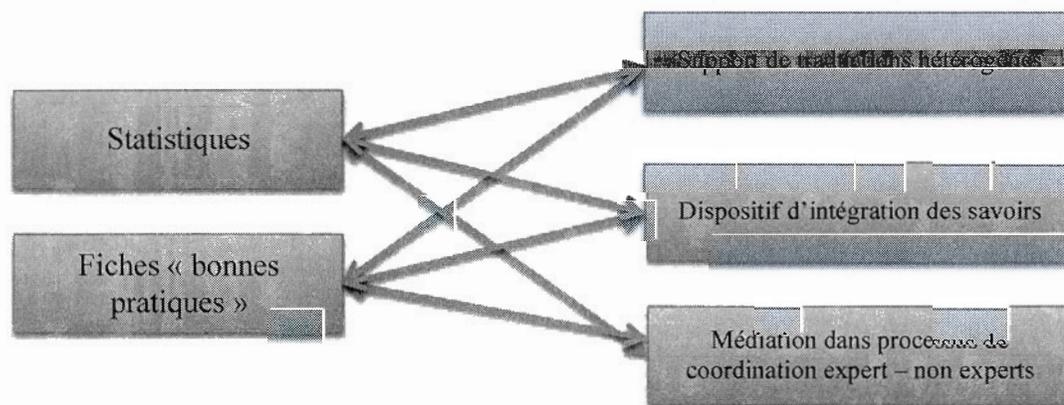
---

<sup>31</sup> Object ID est une norme internationale de description d'objets culturels permettant leur identification.

*any details comments, you can sent it to us by email (...) Everyone please !* ». Ces discours, en soulignant le dynamisme et la pro-activité des échanges, fondent le réseau de coopération mis en place au sein du projet d'Observatoire.

Pour conclure, autant les statistiques que les fiches de bonnes pratiques constituent des objets-frontières dans la mesure où ils mettent en scène « toutes sortes d'artefacts intervenant dans la collecte, la gestion, la coordination de connaissances distribuées » (Trompette et Vinck, 2009, p. 5). Ils assurent par ailleurs les trois rôles opérationnels décrits par Trompette et Vinck (2009), à savoir: ils constituent des supports aux traductions hétérogènes, ils agissent comme des dispositifs d'intégration des savoirs et ils jouent le rôle de médiateurs des processus de coordination entre experts et non-experts (figure III).

Figure 4.2: Les statistiques et les fiches de bonnes pratiques comme objets-frontière



Par ailleurs, afin de rendre communément intelligibles les ressources et les pratiques des experts, des procédés de vulgarisation et de traduction sont effectués. En effet, les acteurs, en tant que porte-paroles, traduisent les intérêts des collectifs en langage commun et accessible à tous. Ici, ce sont les interactions qui, par leur

processus de traduction, viennent composer le réseau. Cette opération de traduction propre à Callon (1986) fournit un potentiel d'intelligibilité aux différents mondes sociaux. Ainsi, afin de répondre au problème posé par la confrontation des points de vue, les acteurs « utilisent un dénominateur commun le plus petit possible » et réussissent ainsi à « satisfaire les exigences de chaque monde en intégrant des qualités qui sont reconnues par tous les mondes concernés » (Star et Griesemer, 1989, p. 260).

De plus, l'analyse de ces opérations de traduction nous engage à nous questionner sur les types d'objets-frontières théorisés par Star et Griesemer (1989) auxquels correspondent les statistiques et les fiches de bonnes pratiques. Pour les premières, nous considérons qu'elles correspondent au type « enveloppe », dans la mesure où bien que les frontières coïncident (une même diffusion dans le Rapport), les contenus diffèrent selon les usages des statistiques: ce type d'objet-frontière permet ainsi, comme l'expliquent Star et Griesemer (1989), de « regrouper des informations permettant [aux acteurs] de travailler de façon autonome avec des perspectives différentes » (Star et Griesemer, 1989, p. 268). L'avantage de cet objet-frontière, continuent-ils, est la « résolution de différents objectifs ». Dans le cas des statistiques, cela est particulièrement important puisque, comme nous l'avons vu, les acteurs ont un usage et une représentation divergents de cette dernière. Les fiches de bonnes pratiques, quant à elles, correspondent au type « idéal » dans le sens où elles ne « décrivent pas en détail une chose » puisqu'elles sont « détachées de tout domaine déterminé » (Star et Griesemer, 1989, p. 267). Ce type d'objet-frontière sert d'outil de communication entre les mondes symbolisant les formes de coopération entre ces derniers (Star et Griesemer, 1989).

La dimension interprétative propre à ces deux objets-frontières, leur potentiel à incorporer et à fédérer des points de vue divergents ainsi qu'à soutenir des

processus de coopération, de négociation et de traduction, nous conduisent à penser l'Observatoire en tant qu'ensemble d'objets-frontières (statistiques, fiche inventaire, fiche documentation etc.). Nous allons maintenant voir que l'Observatoire lui-même peut être défini en tant qu'objet-frontière, et, qu'en s'adaptant aux différents mondes sociaux, il revêt plusieurs identités.

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

## CHAPITRE V: L'OBSERVATOIRE, UN VECTEUR D'IDENTITÉS PLURIELLES

La pluralité des identités que revêt l'Observatoire est un des constats de recherche parmi les plus saillants de notre étude. Chaque acteur conçoit, intègre et se représente l'Observatoire en fonction de ses intérêts, de ses besoins, de sa situation institutionnelle, etc. « *Certains le voient comme une source d'informations, d'autres comme une source de communication. Personne n'a tort ou n'a raison là dedans* » commente à ce titre le responsable de l'Observatoire. « *Le but de l'Observatoire est de fédérer les forces vives et l'expertise, puis, sur la plateforme, de fédérer les ressources* » ajoute la fondatrice du projet. Nous présentons ici les deux identités principales de l'Observatoire, tout en nous interrogeant sur sa capacité à constituer en lui seul un objet-frontière. Nous le présentons d'abord comme un outil d'information fédérant des données éparses, puis comme un vecteur de communication fédérant les experts, à la fois entre eux et avec les non-experts. Cela nous amène à démontrer que la fédération des ressources et des acteurs ainsi que le potentiel d'ouverture vis-à-vis de nouveaux publics engendrent un décloisonnement qui s'opère à différents niveaux. Enfin, nous exposons la pluralité des besoins et des intérêts perçus par les différents mondes sociaux afin de souligner la multiplicité des enrôlements d'acteurs qui ont cours dans le processus de développement de l'Observatoire. Ceci illustre la pluralité des identités que revêt l'Observatoire.

### 5.1 L'Observatoire, un outil d'information

Le but premier de l'Observatoire est de rassembler au sein d'un même outil l'ensemble des données relatives au trafic illicite des biens culturels, c'est-à-dire les informations sur les acteurs, les outils, les pratiques, les ressources scientifiques, l'état du trafic illicite, etc. Il ne s'agit donc pas de *créer* de l'information, mais de *fédérer* l'information éparses. « *L'Observatoire sert à stocker de l'information qui existait et à laquelle on n'avait pas accès (...) C'est avant tout un outil qui vient répondre, je ne dirais pas à un besoin, mais plus à un défaut de concentration des*

*ressources et d'éparpillement des ressources entre plusieurs acteurs* » présente le responsable de l'Observatoire. « *On a découvert qu'il existait des milliers et des milliers de ressources, mais qui étaient éparses, elles étaient gardées dans des endroits très cachés, pas diffusées, pas valorisées, mais surtout pas fédérées* » ajoute la fondatrice de l'Observatoire. « *L'information existe, mais on se plaint qu'elle n'existe pas, qu'elle soit disparate* » commente quant à elle la représentante de l'UNESCO. Cet outil vient donc, en premier lieu, répondre à un besoin, « *le besoin primaire de connaître davantage le trafic illicite: le phénomène, en quantité, en qualité, à tous les niveaux* » reprend la fondatrice du projet. Cette infrastructure technique de connaissances, en venant répondre à des besoins d'information précis, correspond à la définition de l'objet-frontière selon laquelle « *leurs formes ne sont pas arbitraires; ce sont essentiellement des infrastructures organiques apparues à cause de « besoins d'informations »* » (Star, 2010, p. 19).

L'Observatoire comporte deux types d'informations: l'information glanée puis centralisée, et l'information produite à partir de cette dernière (telles que les fiches des bonnes pratiques, le glossaire, le Rapport global etc.). Ces deux types d'informations s'adressent à deux types de public, un public expert et un public amateur. Elles se présentent d'ailleurs de façon différente. Dans le premier cas, nous avons un outil de recherche d'informations où l'information est structurée, détaillée, segmentée et organisée sous forme d'une base de données. Ici, l'outil apparaît moins comme un site d'informations que comme un outil de recherche; « *on est sur une base de données d'informations; ce n'est pas un outil d'information, c'est un outil de recherche d'informations* » explique le responsable de l'Observatoire. Dans le second cas, l'information compilée a été vulgarisée et traduite, et elle est classée en différentes rubriques thématiques (le glossaire et les fiches des bonnes pratiques en sont les pièces maîtres). « *C'était un choix délibéré de séparer une partie très informative, générale, qui là est accessible à qui le veut de façon très facile, d'une*

*partie beaucoup plus détaillée où là c'est à la personne d'aller chercher de l'information* » renchérit le fondateur de l'Observatoire. A ce titre, nous constatons que le processus de traduction opéré par les acteurs repose à la fois sur une traduction des informations au sens littéral du terme et sur une traduction du support d'information. En effet, l'Observatoire – notamment sa base de données – en centralisant les données sur un support central commun, tend à redéfinir les supports d'information traditionnels: en offrant un nouveau vecteur d'information, l'Observatoire traduit le support initial – et expert – de l'information en un support collectif et déssectorisé.

L'Observatoire en tant que plateforme d'information a la particularité de décloisonner les savoirs. En effet, comme l'ont évoqué plusieurs experts, les informations relatives au trafic illicite des biens culturels existent, mais elles sont segmentées selon les secteurs d'activité et les régions du monde: « *les données sont éparpillées, il manque un endroit où on trouve tout* » explique la représentante de l'UNESCO. L'objectif de l'Observatoire, en les rassemblant dans un même endroit, vise ainsi à provoquer un décloisonnement des informations non seulement entre différents secteurs d'activités et différents pays, mais aussi entre les secteurs expert et non-expert: « *Il y a un manque de transfert des ressources et de sources d'information entre ces différents secteurs* » explique le responsable de l'Observatoire. Ce décloisonnement est par conséquent multiple: intra-sectoriel, intersectoriel et intergouvernemental.

Pour conclure, l'Observatoire, en tant qu'outil d'information vise deux objectifs: la centralisation des ressources et la diffusion de l'information. En articulant différents niveaux d'information – et donc différents besoins de recherche d'informations –, l'Observatoire devient une infrastructure de connaissances, qualité première de la notion d'objet-frontière (Star et Griesemer, 1989), dans le sens où il

est un « dispositif d'interface entre des savoirs et des acteurs » (Trompette et Vinck, 2009, p. 16). En traduisant les données expertes en langage collectif, il permet de maintenir l'articulation étroite entre flexibilité interprétative et infrastructure, idée-clé du concept d'objet-frontière (Trompette et Vinck, 2009). Cette infrastructure est alors perçue comme une base matérielle de gestion des informations, autrement dit comme un agent de médiation dans la construction de la connaissance, mandat qui va aussi permettre à l'Observatoire d'agir en tant que vecteur de communication.

## 5.2 L'Observatoire, un vecteur de communication

L'Observatoire en tant que vecteur de communication constitue la deuxième identité collective de l'outil. Par sa nature fédératrice, c'est un outil qui *fait le lien* et qui *met en relation*: « *en offrant à certains secteurs des informations qui viennent d'autres secteurs, l'Observatoire permet de mettre en relation* » présente le responsable de l'Observatoire. Nous présentons l'Observatoire comme vecteur de communication entre les acteurs eux-mêmes avant de le présenter comme vecteur de communication avec un public non directement concerné par le trafic illicite.

### 5.2.1 Un vecteur de communication entre acteurs

La fédération des experts autour du projet d'Observatoire semble répondre à un déficit de communication entre eux: « *comme on est sur un domaine intersectoriel, il y a un manque de communication (...) On fonctionne beaucoup en vase clos, donc chacun avait ses réseaux, ses réseaux d'informations, ses sources* » explique le responsable de l'Observatoire. L'objectif de l'Observatoire est alors d'offrir un lien mettant en relation ces mondes sociaux, en créant des ponts de diffusion de savoirs et d'expertises. La prise en compte de cette segmentation des activités est très importante, non seulement dans la mesure où elle dépeint l'hétérogénéité d'acteurs – comme nous l'avons vu à maintes reprises – mais aussi car elle met en lumière le cloisonnement des activités, et donc des experts. « *On procède par cercles*

*concentriques* » explique la représentante du Service des musées de France. « *C'est vrai qu'on a quand même tendance à être dans le cloisonnement, dans les niveaux nationaux ou même communautaires, et je pense qu'il y en a certains autour de la table qui, dans leurs propres pays n'ont peut-être pas d'instances ou de possibilités d'avoir cette coopération avec les autres autorités nationales* » continue-t-elle. Ainsi, la mise en relation des acteurs permettrait un décroisement des experts et de leurs activités respectives: il faut « *décloisonner les chapelles* » affirme la fondatrice de l'Observatoire. Ce vecteur de communication se traduit à trois niveaux: une meilleure connaissance des acteurs du milieu, l'émergence de relations professionnelles plus centrées sur les liens interpersonnels, et la mise en place d'un réflexe de communication et d'échange des informations.

#### Une meilleure connaissance des acteurs du milieu

Concrètement, la fédération sur l'Observatoire des acteurs impliqués dans la lutte contre le trafic illicite offre la possibilité de connaître ou de contacter les personnes ressources dans chaque pays. Cela est d'autant plus important pour les pays où il y a peu de ressources ou d'institutions spécialisées dans ce domaine. Les acteurs dans ces pays-là peuvent ainsi mieux communiquer avec les acteurs internationaux et réciproquement. Cet échange de visibilité est particulièrement important pour le secteur policier: « *pour moi, personnellement, ce serait intéressant pour les pays pour lesquels je n'ai pas de contact dans les services de police ou qui n'ont pas de services spécialisés* » explique le représentant d'Interpol. « *Maintenant je sais que je peux aller chercher des renseignements sur ces services-là* » ajoute le représentant de l'OCBC. « *Ça ouvre sur des acteurs dont jusqu'à présent j'avais pas eu l'habitude ou l'occasion d'approcher ou de fréquenter* » explique la représentante du Service des musées de France, soulignant ainsi l'absence de coopération entre certains pays. « *Sur le trafic, on n'est pas à armes égales (...) Il y a des pays généralement, où ils ont déjà un problème pour se parler entre eux, à l'intérieur des mêmes frontières, des pays où ces administrations ne travaillent pas ensemble, ne se parlent pas* » poursuit-elle.

L'objectif est donc de sortir d'une sphère nationale où les gens se connaissent généralement bien. En donnant la possibilité à quiconque de participer au projet, l'Observatoire offre par conséquent une visibilité à des acteurs peu connus des acteurs traditionnels. Autrement dit, il permet que « *des gens se découvrent, découvrent la profession et la pratique des autres* » explique la fondatrice de l'Observatoire.

#### L'importance d'une relation professionnelle « interpersonnelle »

La constitution de réseaux informels, élément clef de l'efficacité de la lutte contre le trafic, est le second aspect structurant de l'Observatoire en tant que vecteur de communication. En effet, les techniques de coopération dans ce milieu s'observent essentiellement sur une dimension informelle, basée sur la connaissance et la confiance de l'autre. Le rapport interpersonnel est l'ingrédient d'une coopération efficace pour ce secteur où l'information est en grande majorité confidentielle: « *l'Observatoire, c'est une affaire de personnes, car on parle souvent de renseignements secrets, la relation de confiance est importante* » explique la fondatrice de l'Observatoire. Le fait que ce soit, pour la plupart du temps, toujours les mêmes personnes autour de la table, favorise ce rapport informel et de confiance: « *les acteurs sont des gens qui ne changent pas trop souvent, donc on finit par avoir une bonne connaissance humaine des gens, ce qui facilite le travail* » explique à cet égard la représentante du Service des musées de France. Pour les experts, les relations humaines s'établissant au sein de l'Observatoire sont donc cruciales; ce sont des relations de confiance qui se développent et se construisent dans le temps. « *On a encore rien fait de mieux que des gens qui se connaissent et qui sont capables de s'échanger des informations, peut-être un peu à l'ancienne d'une certaine manière, mais le rapport d'hommes à hommes, il est super important* » poursuit-elle. « *Une personne à qui on a parlé entre quatre yeux, qu'on a côtoyé pendant plusieurs jours, et sur qui on sait qu'on peut faire confiance, on prend le téléphone beaucoup plus facilement, et ça aide* » ajoute la responsable de l'Observatoire. Cela amène donc les

acteurs à représenter aussi bien leur institution que leur propre personne: « *j'y vais aussi en tant que Marise Dupont<sup>32</sup> (...) je ne suis pas lestée ou bridée par mon statut de représentant d'une administration nationale* » mentionne la représentante du Service des musées de France. L'Observatoire a donc cette particularité d'être un endroit où « *on peut se parler assez librement, ce qui permet de mieux comprendre des réalités qui ne sont pas toujours faciles à approcher quand on ne connaît pas les gens* » poursuit-elle.

#### Mise en place d'un réflexe de communication

Bien qu'ils soient sporadiques, nous avons vu que des liens de coopération entre les acteurs existaient préalablement au projet d'Observatoire; celui-ci ne crée donc pas la coopération, mais contribue à la mise en place d'une nouvelle forme de coopération. En d'autres termes, « *il ne va pas créer du lien, il va offrir un lien; il permet un lien qui est possible* » explique le responsable de l'Observatoire. Cette nouvelle forme de coopération se remarque essentiellement dans l'adoption d'un nouveau réflexe d'échange d'informations favorisant la coopération entre les acteurs. « *Tous ces secteurs avaient l'habitude de travailler ensemble de façon temporaire, mais de là à dire qu'ils avaient l'habitude de se passer l'information, non !* » remarque-t-il. L'outil accroît le partage et l'échange des données: « *il y a des gens qui produisent des contenus dont nous n'avons pas connaissance, et qui sont maintenant prêts à les mettre au profit de l'Observatoire* » poursuit le responsable de l'Observatoire. « *Quand ces professionnels ou institutionnels ou chercheurs sont en train de travailler sur des sujets, ils pensent maintenant systématiquement à les partager avec les experts de l'Observatoire* » remarque quant à elle la fondatrice de l'Observatoire. Ajoutons toutefois que la diffusion constante des informations entre les secteurs soulève une fois de plus l'enjeu de la disparité des points de vue sur le

---

<sup>32</sup> Afin de préserver l'anonymat des participants, le nom a été modifié.

secret de l'information: savoir où commence et où s'arrête le partage de l'information est emblématique de ce système de coopération.

Pour conclure, la fédération des acteurs autour de l'outil favorise leur décloisonnement. Ce décloisonnement assure une meilleure connaissance des acteurs et des pratiques et permet l'émergence d'une nouvelle forme de coopération centrée sur la dimension humaine et l'échange d'informations. Pour la fondatrice de l'Observatoire, ce décloisonnement serait représentatif de la « *volonté de sortir de ce que [elle] appelle non sans malice les Usual Suspects of Heritage* », soulignant ainsi l'ouverture du trafic illicite à un public moins segmenté.

#### 5.2.2 Un vecteur de communication avec le public

Nous présentons ici l'Observatoire comme outil de sensibilisation envers un public général avant de nous concentrer sur son potentiel de communicabilité envers les médias et les autorités publiques.

##### Atteindre un public général pour une meilleure sensibilisation au trafic illicite

La flexibilité interprétative de l'Observatoire, soutenue notamment par le processus de traduction de données expertes en langage commun, a comme principal objectif d'atteindre un public non expert: « *il y a dans ce projet un souci de vulgarisation dans le bon sens du terme, c'est-à-dire que ça puisse être accessible à des non spécialistes* » explique la représentante du Service des musées de France. L'intégration d'un public élargi est un des principaux mandats de l'Observatoire qui, en relayant l'information éparse et sectorisée, permet aux non experts de se familiariser avec le trafic illicite de biens culturels. « *Il a ce rôle d'offrir de l'information professionnelle ou universitaire et scientifique à des personnes qui ne sont pas du tout dans ce secteur-là; c'est aussi un moyen de fédérer le tout* » explique le responsable de l'Observatoire. Cette ouverture au public non-expert est possible

grâce à la production d'objets-frontières (glossaire, bonnes pratiques, Rapport, etc.): « *pour le grand public, c'est important de dire voici ce qu'en termes internationaux, on considère être comme les définitions officielles* » explique ainsi la responsable de l'Observatoire.

Le premier besoin de communiquer l'information sur le trafic illicite au public relève d'un besoin de sensibilisation, donc de développement de l'*awareness-raising*<sup>33</sup>. « *Ce que je voudrais c'est qu'il y ait une sensibilité sur un patrimoine qui est détenu dans la clandestinité* » commente un chercheur expert en protection du patrimoine subaquatique. « *Pour moi, un des gros chantiers de l'ICOM, ça va être d'éveiller les consciences* » déclare le représentant de l'OCBC. Cette sensibilisation du public est particulièrement importante dans la mesure où la frontière entre marché licite et marché illicite est souvent poreuse. Par exemple, la législation relative à l'acquisition d'objets d'art (comme la *due diligence* – c'est-à-dire l'acquisition de bonne foi) est encore trop souvent mal connue. Cette sensibilisation du public permettrait en l'occurrence de répondre à des problèmes d'actualité, comme l'usage fréquent de faux certificats d'authenticité par les malfaiteurs: « *concerning false export certificates, it's a daily issue, we have to communicate more on that* » explique la responsable de l'Observatoire. La complexité du phénomène ne fait donc qu'accroître le besoin d'informer et d'expliquer.

Le développement de l'*awareness-raising* soulève toutefois quelques interrogations sur le type d'institutions qui en ont la charge ainsi que sur la manière dont cette sensibilisation doit être effectuée: « *we need to clear who is those awareness raisers and then clear those can do awareness raising* » affirme le représentant du Ministère de la Culture de Turquie. Cette sensibilisation se matérialise sous différentes formes selon les pays et les institutions. Au Mali par

---

<sup>33</sup> Littéralement: développer la sensibilisation d'une personne à un phénomène donné.

exemple, elle est appliquée de façon prioritaire au milieu scolaire et à l'éducation: « *les campagnes de sensibilisation autour des médias sont très ponctuelles; il faut voir plus à long terme, la question essentielle est donc par rapport au public scolaire* » explique le Directeur du Musée national de Bamako. Pour certains, la sensibilisation s'inscrit donc davantage dans le rôle des médias, tandis que pour d'autres, dans celui des institutions. Là encore, les points de vue divergent selon les acteurs, et sont directement liés aux entendements de chacun sur le rôle des médias, sur les moyens d'accéder à l'information et sur le type d'instruments de lutte contre le trafic de l'institution concernée: les institutions développant chacune des types différents d'instruments (outils de type informatif, communicationnel, répressif ou préventif), elles n'ont par conséquent pas le même mandat de sensibilisation du public.

L'ouverture au public se manifeste aussi par l'utilisation des médias sociaux; la mise en application des comptes Facebook et Twitter permet en effet de décroiser le phénomène en atteignant un public non expert. Cette présence sur les médias sociaux permet de profiter du potentiel de diffusion virale, tant dans l'émission que dans la réception des informations. « *Nos 100 contacts Twitter, c'est 100 personnes qui fournissent l'information, qui connaissent ce sujet-là par cœur, et qui sont soit des professionnels, soit des chercheurs ou des journalistes* » explique le responsable de l'Observatoire. La centralisation des données et des acteurs permet ainsi de regrouper pour mieux diffuser les informations des experts.

Il est intéressant de noter également que ces publics ne se distinguent pas seulement par leur niveau de connaissances du trafic illicite, mais aussi par leur démarche de recherche d'information: il y a le public qui *cherche* l'information et le public qui est directement *touché* par l'information. Le concepteur de l'Observatoire fait l'analogie avec les types de consultation sur un site d'informations traditionnel: «

*si toi tu vas sur Lemonde.fr, tu vas pas forcément chercher l'information, tu vas regarder l'information qu'on te donne. C'est ça le public* ». Certaines rubriques de l'Observatoire, telles que les fiches des bonnes pratiques, ciblent donc ce public qui ne cherche pas quelque chose en particulier, mais qui souhaite seulement apprendre les faits généraux du trafic illicite; leur structure en est donc conséquente: « *ce public va se tenir à regarder les fiches de bonnes pratiques, les cinq textes de présentation, le projet et les acteurs, puis faire un tour sur le glossaire et les news* » continue-t-il.

L'Observatoire est donc un outil éclectique qui offre à la fois un contenu dit « scientifique » – davantage inclus dans la base de données – et un contenu dit « vulgarisé » permettant d'accroître la sensibilisation. Le premier contenu permettrait de décloisonner les secteurs d'activité en mettant notamment en relation des données segmentées, tandis que le second permettrait de décloisonner le trafic illicite lui-même en l'ouvrant à un public non directement concerné.

#### Un vecteur de communication auprès des médias et des pouvoirs décisionnels

« *Il nous fallait une vitrine publique, et pas juste professionnelle, une vitrine pour traiter de ce sujet-là* » commente la responsable de l'Observatoire. « *Le public n'est pas le public* » ajoute son associé, faisant ici référence à la prise en compte du pouvoir journalistique à relayer l'information. L'Observatoire est un support de communication permettant de diffuser l'information envers les instances médiatiques et donc pas seulement envers le public. Ainsi, une conférence de presse a été organisée au début de la réunion des experts internationaux à laquelle les journalistes étaient invités à poser des questions sur l'Observatoire et sur les enjeux du trafic illicite. « *Je sais que pour plusieurs journalistes, c'est déjà un outil* » exprime la responsable de l'Observatoire. « *On a vraiment besoin que les médias parlent du trafic, du marché, de la situation en Syrie, etc., même s'il y a énormément d'infos confidentielles et policières !* » ajoute-t-elle.

La communication avec les pouvoirs médiatiques recèle deux caractéristiques. Premièrement, principalement pour des raisons d'éparpillement des données et donc de méconnaissance du trafic illicite, les médias n'ont pas toujours l'information juste et actuelle. « *Quand ce sujet est traité dans les médias, il est très mal traité parce que tout le monde le connaît très mal (...) Les journalistes qui connaissent le sujet, il y en a seulement une poignée dans le monde* » explique la responsable de l'Observatoire. Par exemple, « *la presse vante l'activité des détecteurs de métaux comme ce qui est normal, alors que ça ne l'est pas !* » souligne le responsable de l'OCBC; « *la presse dénonce souvent* » reprend le chercheur expert en protection du patrimoine subaquatique, ajoutant « *ce que je voudrais donc, c'est alerter la presse, car elle est d'une grande indulgence en ce qui concerne un trésor sous marin découvert car pillé* ».

Deuxièmement, les médias ont le potentiel d'atteindre non seulement le citoyen, mais aussi et surtout les autorités publiques. La sensibilisation des autorités est cruciale dans la mesure où celles-ci ont un pouvoir décisionnel sur l'octroi de financement. « *La presse touche le politique. Ca crée de l'obligation et de la sensibilisation mais pas seulement au niveau du grand public mais aussi de l'autorité, car l'autorité a besoin de savoir* » explique un expert en protection du patrimoine, ajoutant:

*« Nous sommes des autorités, mais nous ne sommes pas des autorités car nous ne pouvons pas prendre de décisions. Ce serait important d'interroger les ministères ou les institutions qui mettent à disposition des ressources pour développer des instruments et prendre des décisions (...), leur demander ce qu'elles font réellement pour lutter contre le trafic et comprendre pourquoi par exemple au Pérou il n'y a que deux personnes qui sont spécialisées dans le pillage à l'UNESCO ».*

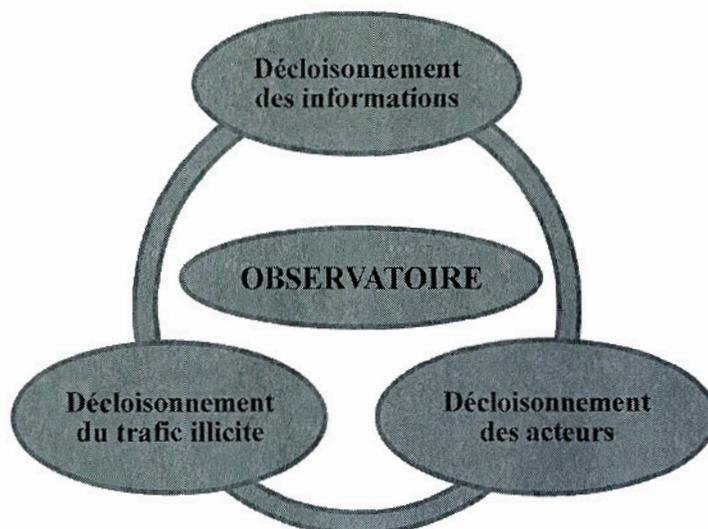
L'ouverture aux autorités décisionnelles viserait donc également la recherche d'une meilleure reconnaissance du trafic illicite, en le dégageant par exemple d'une problématique purement culturelle pour l'associer à des enjeux criminels,

économiques, déontologiques et sociaux. Rappelons à ce titre que l'Observatoire est financé par le département des affaires intérieures de la Commission Européenne, ce qui démontre bien l'émergence d'une reconnaissance du trafic illicite comme enjeu criminel et social et non pas seulement culturel.

Pour conclure, la centralisation des informations et la production collective de contenus intelligibles par tous à partir de données scientifiques expertes, permettent un décloisonnement qui s'échelonne sur trois niveaux (figure IV):

- Décloisonnement des informations: les informations segmentées en différents secteurs d'activités et sur différents supports sont décloisonnées par un regroupement central et par une diffusion collective; la réception des données s'y établit en réseau.
- Décloisonnement des acteurs: les experts internationaux qui fonctionnaient en « cercles concentriques » ou en « vases clos » tendent à se décloisonner par l'émergence d'un flux continu d'échange d'informations. La sporadicité de leur coopération tend ainsi à se linéariser.
- Décloisonnement du phénomène en tant que tel: le trafic illicite des biens culturels se décloisonne dans la mesure où il s'ouvre progressivement à d'autres problématiques (criminelles, sociales, politiques et économiques) et il se détache d'un public expert pour s'approcher d'un public élargi apte à concourir à son développement.

Figure 5.1: Schéma des décloisonnements opérés



### 5.3 L'Observatoire, un objet-frontière aux identités plurielles

« Il y a des enjeux différents, quand on a créé le projet, l'argumentaire n'était pas compris de la même manière, n'était pas apprécié de la même manière » explique le responsable de l'Observatoire. Pour certains, la dimension communicationnelle prime sur la dimension informative. Pour d'autres, c'est l'inverse. Pour d'autres encore, l'Observatoire n'est qu'un outil de sensibilisation aux yeux du public, de la presse ou des pouvoirs décisionnels. Chacun perçoit en l'Observatoire un intérêt particulier, propre aux besoins de son institution et de son pays. Les multiples enrôlements des acteurs – engagements à participer au projet et donc à avoir un rôle défini – qui ont mené au développement de l'Observatoire correspondent donc à une « question de périmètre » comme le souligne la représentante du Service des musées de France.

Comme le présente le responsable de l'Observatoire, « certains ne voyaient pas l'intérêt de faire une base de données d'informations, et d'autres avaient moins

*besoin de l'aspect « plateforme de communication » car, de par le statut de leur organisation, ils sont déjà en contact avec tous les secteurs et toutes les régions du monde ». L'UNESCO a par exemple davantage été séduit par le caractère « vecteur d'informations » que « plateforme de communication ». Ceci s'explique notamment par le fait qu'en tant qu'organisation internationale brassant une pléthore de sujets, toutes ses ressources se trouvent noyées dans un immense flux d'information: ils ont par conséquent un intérêt particulier à avoir à portée de main un instrument où l'information est compilée, organisée, hiérarchisée – même si potentiellement, ils savent où la chercher. De plus, en tant qu'organisation intergouvernementale, la segmentation géographique de la structure de l'Observatoire lui est directement avantageuse. Son intérêt est donc avant tout opérationnel: « Moi c'est vraiment ce côté-là qui m'a séduite, essayer de compiler l'information et de l'organiser, être très opérationnels (...) Ma façon de travailler le plus, c'est la « map », si j'ai besoin d'une information, je vais consulter le pays en question » explique en effet la représentante de l'UNESCO.*

A l'inverse, d'autres acteurs tels que les services de police ou de douanes voient davantage en l'Observatoire un outil permettant d'entrer en contact avec des acteurs dans des pays où ceux-ci sont moins évidents: *« pour moi, personnellement, c'est intéressant pour les pays qui n'ont pas de services spécialisés ou qui ont peu de moyens de faire du travail effectif de contrôle et de protection »* explique le représentant d'Interpol. Enfin, d'autres acteurs voient essentiellement l'Observatoire comme un outil permettant d'approcher et de sensibiliser un public non expert et ayant la capacité d'améliorer la lutte contre le trafic. *« Ce que je voudrais c'est qu'il y ait une sensibilité sur un patrimoine qui est détenu dans la clandestinité, sur un patrimoine qui git depuis des centaines d'années sous l'eau »* explique l'expert scientifique en protection du patrimoine subaquatique. Son intérêt est donc ici

davantage orienté vers la communication auprès du grand public et de la presse, un besoin qui est directement lié au mandat de son institution.

Ces trois exemples montrent bien que l'identité que revêt l'Observatoire est directement liée aux besoins des institutions en question, qui cherchent à améliorer l'efficacité de leur lutte contre le trafic illicite. Autrement dit, tant dans le processus de construction de l'Observatoire que dans son usage, chacun des mondes sociaux garde « son identité, ses enjeux et mène ses travaux tout en s'articulant avec les autres » (Trompette et Vinck, 2009). Par conséquent, l'Observatoire se construit en fonction des besoins et des intérêts de chaque monde social: comme l'explique le responsable de l'Observatoire, au début de la conception de l'outil, *« il a fallu adapter un petit peu le discours pour pouvoir convaincre (...) on ne pouvait pas faire uniquement une base de données d'informations puisqu'on n'aurait pas eu l'adhésion de tout le monde, et on ne pouvait pas faire uniquement une plateforme de communication parce qu'on n'aurait pas eu l'adhésion de tout le monde non plus »*.

Pour conclure, l'Observatoire est un objet-frontière non seulement dans son infrastructure de connaissances (outil d'information), mais aussi dans sa dimension articulatoire, coordonnant et mettant en relation différents mondes sociaux (vecteur de communication). Par ailleurs, il est un objet dont la structure est « suffisamment souple pour s'adapter aux besoins et contraintes spécifiques de chacun de ces mondes » (Trompette et Vinck, 2009, p.8). En outre, il correspondrait au type « répertoire » des types d'objets-frontières développés par Star et Griesemer (1989), puisqu'il se compose de « piles ordonnées d'objets qui sont classés selon des modalités uniformes » et présente « l'avantage de refermer des éléments pouvant être traités séparément » (Star et Griesemer, 1989, p. 267), comme c'est le cas de l'ensemble des ressources contenues dans l'Observatoire: Cette base de données – ou ce « répertoire » – a aussi comme avantage de « surmonter les problèmes

d'hétérogénéité des objets », et de permettre un rassemblement de données de nature et de format divers. Il correspond par ailleurs au type « bibliothèque virtuelle », développé par Van House (2003) à partir des quatre types d'objets-frontière initialement conçus par Star et Griesemer (1989).

A digital library is a heterogeneous network of users, researchers, funders, operators, and other people; of documents, images, databases, thesauri, and other information artifacts; of practices and understandings; and of technology. It is a boundary object, both created and used by different communities for different purposes. It is the locus of multiple translations as various participants try to enroll others to ensure that the [digital library] meets their needs (Van House, 2003 cité dans Meyer, 2009, p. 129).

L'Observatoire revêt deux types d'identités: les identités communes et les identités singulières. Les premières résultent des deux mandats principaux de l'outil (centraliser l'information et fédérer les acteurs) tandis que les secondes sont particulières aux acteurs; elles découlent de l'action du monde social entrant en interaction avec l'outil et ne sont donc jamais fixes. L'identité commune s'établit au niveau de l'intersection des mondes sociaux et vise une compréhension et une intelligibilité réciproque, tandis que l'identité singulière est interne au monde social et vise la réponse à son propre besoin ou son propre intérêt. Autrement dit, l'objet a différentes significations, bien que celles-ci « s'avèrent assez structurées pour être reconnues par les autres » (Trompette et Vinck, 2009, p.8). La pluralité des identités est ce qui définit la flexibilité et la transférabilité de l'objet. Elle est centrale dans le cas de l'Observatoire puisqu'on la retrouve dans toutes les discussions concernant le développement des éléments de celui-ci. Elle définit donc l'Observatoire en tant que projet flexible et adaptable, situé à la frontière de plusieurs besoins, de plusieurs intérêts, de plusieurs usages et de plusieurs fonctionnalités. C'est en ce sens que ce dernier est partiel, rejoignant ici une dimension pointée par Meyer (2009) qui considère que l'objet-frontière est toujours « partiellement utilisé, partiellement compris, partiellement distribué » (Meyer, 2009). En coordonnant, rassemblant et cristallisant des intérêts hétérogènes, il serait ainsi une identité-frontière.

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

## CHAPITRE VI: L'OBSERVATOIRE, UN PROJET-FRONTIÈRE FLEXIBLE

L'analyse des mondes sociaux, de leurs liens de coopération et des identités plurielles de l'Observatoire nous a permis de le comprendre en tant qu'objet-frontière recelant en lui-même des unités d'objets-frontières. Mais l'Observatoire se présente aussi comme un « projet-frontière » (Meyer, 2009), c'est-à-dire comme un projet construit collectivement se développant de manière continue et qui est traversé par des dimensions politiques, panoptiques, relationnelles faisant de lui un projet adaptable et non-immuable. Après avoir montré que la dimension panoptique est au cœur du projet de l'Observatoire, nous nous attardons sur ce qui le caractérise en tant que réseau ouvert et flexible. Nous discutons ensuite de sa temporalité et montrons en quoi il est traversé par une politique qui lui est propre. Enfin, en exposant sa capacité d'adaptabilité aux différents contextes et aux différents besoins, nous discutons de sa flexibilité en tant que dimension clef de la notion de projet-frontière.

### 6.1 Un rêve panoptique

L'idée d'un rêve panoptique est constitutive de la notion de projet-frontière chez Meyer (2009). Ce dernier considère que l'enjeu de création de toute base de données est double en visant à la fois à mieux *représenter* et à mieux *intervenir*. En effet, selon lui, une base de données répondrait à deux grandes ambitions: vouloir connaître un phénomène et mieux le gouverner (Meyer, 2009). Ces deux ambitions correspondent précisément au mandat de l'Observatoire dans le sens où ce dernier, en se constituant comme base de données centrale de ressources relatives au trafic illicite, cherche à faire mieux connaître le trafic illicite et à développer les moyens pour le contrer. Autrement dit, en *représentant* le trafic illicite dans sa globalité (acteurs, pratiques, outils, ressources, etc.), l'Observatoire *intervient* directement dans les procédés de coopération conditionnels à sa lutte. L'Observatoire vise donc en ce sens à mieux saisir, mieux comprendre et mieux documenter, afin de mieux

gouverner pour mieux lutter. Le rêve de « pouvoir rendre visible (...) constamment et d'un point de vue unique » (Meyer, 2009, p. 134) est par là assuré.

Pour Meyer (2009), l'objectif de représentation d'un phénomène renvoie à deux aspects: la connaissance et sa centralisation. D'une part, l'ambition panoptique de l'Observatoire se remarque dans l'objectif de devenir un véhicule représentant toute la connaissance du trafic illicite et transmettant l'expertise et la pratique de celui-ci. « *L'Observatoire est une espèce de dépositaire de la connaissance liée au trafic illicite et aux acteurs* » assure sa fondatrice. « *J'ambitionnais au début – je le disais en demi-blague – que je ne répondrai plus jamais à une question sur le trafic illicite parce que tout serait sur le site* » poursuit-elle. Le parallèle avec le projet-frontière étudié par Meyer (2009) est aisé à faire, la mission-clé de ce dernier étant « de collecter le plus de données » (Meyer, 2009, p. 133). « *Dans un monde idéal, on aura par État une description de la situation dans le pays* » commente le représentant de l'ICOM. D'autre part, l'Observatoire recèle une ambition panoptique dans l'unicité de son existence ainsi que dans la centralisation des points de vue qu'il permet. Comme l'explique la représentante du Service des musées de France, « *c'est important d'avoir un seul endroit où on peut avoir une sorte de centre de ressources numériques où toutes les informations éparpillées puissent être rassemblées* ».

Par ailleurs, la légitimité de l'Observatoire repose sur une échelle de représentativité du trafic illicite. En effet, l'Observatoire, dans son ambition de représenter le trafic illicite, a aussi l'ambition d'en représenter les différents mondes sociaux. La composition des membres des comités, en représentant les différents mondes du trafic illicite, tente d'effectuer une cartographie à la fois du phénomène et de ses acteurs. « *Le fait d'être représentatif, à l'intérieur de l'Observatoire, c'est déjà la troupe de départ. Mais on a conscience que c'est une représentation très partielle car 20 c'est rien pour représenter le monde !* » commente la représentante

du Service des musées de France. En dépit d'une certaine sur-représentation de la France (quatre acteurs sur dix-neuf sont français, sans compter les organisations internationales basées en France), cette représentation s'effectue à la fois sur une échelle sectorielle et sur à une échelle géographique. Les outils techniques tels que les bases de données ne « produisent pas seulement des représentations du monde, mais cartographient également ceux qui les conçoivent ou les utilisent » (Meyer, 2009, p.141).

Pour conclure, le fait de vouloir cataloguer le monde du trafic illicite d'un point de vue unique et central s'explique par l'ambition d'une cartographie de trois éléments: l'ensemble des types d'institutions, l'ensemble des secteurs d'activité et l'ensemble des États concernés par le trafic (pays à la fois sources et destinations du marché illicite). Or, le trafic illicite étant un phénomène mouvant, sa cartographie et sa représentation ne peuvent être fixes; cette évolution constante est illustrative de sa temporalité.

## 6.2 L'Observatoire: une trajectoire temporelle propre

Comme le démontre Meyer (2009, p. 130), la notion d'objet-frontière ne permet pas d'analyser les processus de construction et de stabilisation des objets en tant que tels, dans le sens où ceux-ci sont considérés comme des « objets [qui] existent déjà et [qui] sont prêts à être employés de suite ». « On ne nous dit rien sur les processus de leur fabrication » continue-t-il (Meyer, 2009, p. 144). Le concept de projet-frontière vient combler cette lacune en intégrant dans l'analyse des objets leur temporalité, c'est-à-dire leur « stabilisation et leur trajectoire dans le temps » (Meyer, 2009, p. 130). La prise en compte de cette dimension – consubstantielle à tout objet – se conçoit d'une part dans le processus de production de l'objet et d'autre part dans son évolution au fil du temps.

Le projet d'Observatoire a une trajectoire temporelle qui lui est propre; en l'occurrence, il vise à devenir pérenne tout en se construisant en continu. « *Ce n'est pas un projet qui a une fin, c'est un projet qui est censé récolter, glaner, glaner (...)* *Il est fait pour perdurer* » présente le concepteur. C'est un projet qui n'est jamais fixe ni immobile, un projet qui est amené à toujours évoluer en développant ses ressources et ses données: « *c'est un peu un projet sans fin* » commente la représentante du Service des musées de France. À ce titre, rappelons que Star et Bowker (1998) remarquent que les bases de données ne sont jamais complètes. De la même façon, Meyer (2009, p. 144) observe qu'« une banque de données se trouve sur une trajectoire temporelle (...) sa construction n'est pas nécessairement achevée ».

Des raisons d'ordre technique impliquent de développer et de maintenir l'Observatoire en continu, ne serait-ce que pour mettre à jour les liens des sites Internet. Plus fondamentalement, la classification technique sur laquelle repose la base de donnée est amenée à évoluer dans le temps car l'ordonnement des données n'est jamais fini: « *modes of ordering are never complete, closed totalities: they always generate uncertainties, ambivalences, transgressions, and resistances* » (Murdoch, 1998, p. 364). Par ailleurs, le domaine du trafic illicite est lui-même extrêmement changeant, les législations et les situations dans les pays évoluant en permanence. L'Observatoire n'aura donc le choix d'évoluer lui-aussi et d'imposer sa propre trajectoire temporelle.

« *Le problème n'était pas d'arriver au but, le problème c'était la démarche (...)* *dire aux membres des Comités que ce n'était pas grave si dans 3 ans, on n'était pas complètement satisfaits, puisque le but c'est que dans 10 ans on ait un outil satisfaisant (...)* *Toutes les bases de données ont le même écueil* » mentionne le concepteur du projet. Cette remarque rend bien compte de l'inscription de l'Observation dans le long-terme où la pérennité prime sur l'efficacité immédiate.

Cette vision se décèle dans la volonté de bâtir des relations de collaboration durables, aptes à permettre une veille permanente basée sur un réflexe de transmission des données et des informations. « *Il faut continuer à faire de la veille, ça on le fait toujours; puis concernant le lien qu'on a créé via le réseau de l'Observatoire, il y a encore beaucoup de travail à faire, et il n'y a pas encore le réflexe de nous donner l'info* » explique à cet égard le concepteur.

Ainsi, la dimension évolutive est au cœur de l'Observatoire, comme l'évoque son fondateur: « *on est toujours dans cette logique d'amélioration (...) c'est un outil qui va se remplir au fur et à mesure* ». En ce sens, l'on peut dire que l'Observatoire se présente aussi bien comme un objet que comme un *projet* ayant vocation à fluctuer au fil du temps. En effet, « c'est à la fois quelque chose de déjà fabriqué, un *objet*, et quelque chose en train d'être fabriqué, un *projet* » (Meyer, 2009, p. 144).

### 6.3 L'Observatoire: un projet-frontière politique

Comme nous l'avons montré au dernier chapitre, l'Observatoire est un outil qui revêt plusieurs identités correspondant directement aux besoins et aux intérêts des acteurs qui le composent. Tout système technologique, quel qu'il soit, répond à un agenda politique, lui-même déterminé par l'environnement politique, économique et social autour de lui (Winner, 1986). Pour Meyer, l'objet sociotechnique est donc politique dans la mesure où il est « lié aux différentes identités, pratiques et activités de ses utilisateurs » (Meyer, 2009, p. 138). Nous étayons ici l'argument que l'Observatoire est un projet-frontière politique sur la base de trois éléments: 1) il revêt des identités spécifiques qui le définissent et qui répondent à des enrôlements particuliers d'acteurs; 2) il fait l'objet de certaines résistances; et 3) il se distingue des moyens conventionnels de production et d'ordonnancement du savoir par sa dimension collective.

### 6.3.1 Une identité définie par les acteurs qui le composent

La notion de projet-frontière, en se concentrant essentiellement sur la relation acteur / objet, permet de prendre en compte l'implication des acteurs dans le processus de création même de l'objet-frontière, ce qui n'avait pas été effectué par les premiers théoriciens de l'objet-frontière: comme le remarque Meyer (2009, p. 130), dans l'analyse de l'objet-frontière, « on ne discute que peu (...) des différentes façons dont les acteurs sont attachés à ces objets », « l'objet reste séparé de ses utilisateurs ». Or, ce focus sur la relation acteur / objet est important pour deux raisons: d'une part il permet d'intégrer la multiplicité des identités que revêt l'Observatoire; d'autre part, il permet de comprendre que l'outil est défini majoritairement par les acteurs qui le composent. En effet, le projet-frontière permet « l'imbrication de ces objets dans des processus identitaires » (Meyer, 2009, p. 130).

L'Observatoire est un projet politique car il dépend directement de qui le construit. La dimension politique est latente dans le projet, dans la mesure où l'ensemble des acteurs qui participent à sa construction relèvent de contextes sociaux, économiques et politiques spécifiques. Un projet technologique n'est jamais neutre, il n'existe que par l'interaction, la coordination et la négociation de mondes sociaux divers. Comme le montre Meyer (2009, p. 142), dans le cours de la création et du développement de tout outil technique, et en réponse à la multiplicité des points de vue, les acteurs « construisent et protègent activement leur identité, leur individualité et leur autonomie ». À ce titre, Meyer (2009, p. 130) nous invite à étudier de près la relation « acteur / objet » pour comprendre comment les « différentes façons dont les acteurs sont attachés à l'objet » le définissent. « Une base de données est bien plus qu'un outil technologique » affirme Meyer (2009, p. 141), ajoutant que l'outil technique incarne différents intérêts et différentes formes de pouvoir.

Dans le cas de l'Observatoire, ces formes de pouvoir – essentiellement décisionnelles – s'incarnent dans les intérêts institutionnels. En d'autres termes, ce sont les secteurs d'activité – leurs mandats, leurs missions, leurs politiques – et les secteurs géographiques qui définissent la structure et le fonctionnement de l'Observatoire, donc sa politique et son identité. Ces intérêts peuvent être de plusieurs ordres: économiques, politiques, éthiques ou institutionnels. Par exemple, la ligne éditoriale de l'Observatoire incarne l'orientation politique de ne pas se concentrer sur les cas de retour et de restitution: « *habituellement, la pierre d'achoppement, c'est tout ce qui concerne les retours et les restitutions; là, l'objectif premier, c'était de dire que l'Observatoire allait traiter du trafic illicite des biens culturels et non des cas de retour et de restitution* » explique sa directrice. En effet, l'Observatoire n'a ni le but de dénoncer ni de prendre parti, mais seulement d'améliorer et de bonifier les instruments de lutte contre le trafic, en faisant notamment de la prévention; en d'autres termes, d'empêcher les pillages et les vols actuels car « *les demandes de retour et de restitution d'aujourd'hui, sont des cas de trafic illicite d'hier, donc si on veut limiter les demandes de retour et de restitution de demain, il faut limiter le trafic illicite d'aujourd'hui* » poursuit-elle. Le contenu de l'Observatoire résulte ainsi d'une orientation éditoriale neutre: « *we are not a media, we are very selective of what we talk about (...) there is some things that we want to focus on, and others that we don't need to focus on* » explique sa fondatrice.

Ensuite, la dimension politique de l'objet s'illustre par le fait qu'il se définit par qui le construit: « *en tant qu'organisation non gouvernementale, on a accès à énormément d'informations qui devait être partagée. Donc notre rôle c'est d'aller la prendre, et de la mettre en ligne afin qu'elle soit publique* » explique le responsable de l'ICOM. « *Le projet s'articule selon les acteurs en place* », comme le montre la fondatrice de l'Observatoire. Il doit ainsi s'adapter aux contraintes extérieures, comme c'est le cas de mutations professionnelles: prenons par exemple le cas d'une

institution policière qui fut représentée par trois personnes différentes aux trois réunions de travail de l'Observatoire; ces mutations internes résultent de décisions organisationnelles considérant que la participation aux réunions relève du statut « chef de service ». La dimension politique de l'Observatoire s'exprime donc à travers la représentativité des membres qui le composent. Par exemple, le choix de ne pas représenter le secteur du marché de l'art: « *on ne veut pas les intégrer et on sait pourquoi ne pas les intégrer* » explique un des membres des comités, « *mais cela ne veut pas dire qu'on ne travaille pas avec eux* » continue-t-il. Cette décision, outre le fait qu'elle soit représentative d'une certaine forme de coopération entre ces secteurs, s'explique avant tout par le fait que le marché de l'art, au sens littéral du terme, doit représenter avant tout un marché licite des biens culturels, et non un marché illicite. La coopération externe est donc privilégiée à l'intégration dans les comités: « *ils seront invités pour qu'on leur présente le projet et pour développer les coopérations* » explique le responsable de l'Observatoire, ajoutant que l'objectif est « *d'encourager le marché de l'art à l'utiliser [l'Observatoire]* ». Ces choix d'intégration de secteurs ou d'institutions reposent aussi sur la privatisation de certains acteurs: par exemple, un débat fut mené à la troisième réunion pour savoir si une institution de recherche en protection du patrimoine devait être mentionnée dans les fiches de bonne pratiques; les experts étaient en désaccord car le site de ladite institution est payant et privé. C'est le cas également de la décision de ne pas présenter dans la base de données les cabinets privés d'avocats spécialistes en protection du patrimoine; en d'autres termes, de faire le choix de ne promouvoir aucun secteur privé plutôt que d'autres.

Enfin, la dimension politique se remarque dans la structuration technique de l'outil. Tout d'abord, dans la configuration de la carte du monde qui ne représentait que les 195 Etats membres de l'UNESCO. A titre d'exemple, le Kosovo ou la Palestine n'y apparaissent pas. Ensuite, dans la logique classificatoire de la base de

donnée-même. Les pays sont par exemple classés selon les six groupes de vote de l'UNESCO<sup>34</sup>, comme l'explique la mention suivante sur le site Internet: « *the map only represents UNESCO's 195 member States, which are organised according to the organisation's voting groups* ». Autre exemple: « *on a eu un débat sur les acteurs, il a fallu extraire le secteur muséal et patrimonial et ne pas le mélanger aux acteurs étatiques ou aux administrations publiques* » explique le responsable de l'Observatoire, car les outils du secteur muséal ne sont pas des outils étatiques et ne sont donc pas des « *outils sur lesquels les gouvernements ont une propriété intellectuelle* ». Pour conclure, comme le phénomène du trafic illicite des biens culturels relève d'enjeux sociaux, organisationnels, politiques et économiques majeurs, l'Observatoire lui-même doit répondre à ces mêmes enjeux. Ainsi, comme nous le montrent Bijker et Law (1992), les paramètres sociaux et culturels viennent toujours déterminer les outils technologiques. En d'autres termes, « c'est à travers et par ces objets que s'articulent des identités, des pratiques, des manières différentes d'agir sur le monde » (Meyer, 2009, p. 130).

### 6.3.2 Des résistances constitutives du projet-frontière

« De nombreux facteurs rendent difficiles la construction de l'objet-frontière (...) ces difficultés révèlent qu'il s'agit d'un objet-frontière politique » (Meyer, 2009, p. 127). Tout au long de sa conceptualisation et son développement, l'Observatoire a fait l'objet de certaines difficultés de construction que nous appellerons, pour reprendre le terme de Meyer, des « résistances ». Ces dernières concernent essentiellement trois aspects: un déficit de moyens internes (manque de ressources humaines), les risques – essentiellement temporels – résultant de l'implication dans le développement du projet, et les contraintes techniques.

---

<sup>34</sup> En anglais: Western European and North American States, Eastern European States, Latin American and Caribbean States, Asian and Pacific States, African States, Arab States.

### Contraintes liées au manque de ressources humaines

Le manque de ressources humaines apparaît comme la première entrave au développement du projet. « *Le fait qu'on ait qu'une seule personne qui s'occupe de ça à plein temps est très compliqué* » avoue le fondateur du projet. « *On a eu aussi beaucoup de facteurs internes qui ont fait qu'on a eu des problèmes à savoir qui travaillait dessus* » confie-t-il. « *On peut avoir 10 000 observatoires, un million de bases de données, mais s'il n'y a pas plus de personnels qui travaillent dessus, on n'aura jamais de résultats positifs* » explique quant à lui le représentant d'Interpol. Or, cette carence de ressources est directement liée aux contraintes économiques qui structurent l'Observatoire puisque ce dernier est financé par une subvention de la Commission Européenne. En ce sens, il est donc conditionnel à une aide économique externe, elle-même engendrée par un contexte de reconnaissance et de légitimité du trafic illicite en tant que tel.

### Contraintes liées à la contribution au projet

L'implication dans le projet de développement de l'Observatoire a soulevé certaines peurs quant à la surcharge de travail pour les collaborateurs et au risque de transfert des mandats des acteurs, qui, en se concentrant sur le développement de l'Observatoire, se consacrent moins à leurs propres activités: « *notre crainte depuis le début, c'est que c'est un projet de grande ampleur et c'est très bien, il faut être ambitieux, mais il ne faut quand même pas oublier les tâches de départ* » souligne par exemple la représentante de l'UNESCO. « *Au départ, tout le monde a regardé le projet en se demandant si ça allait être du travail en plus qu'on va tous devoir faire !* » continue-telle. « *Je n'ai pas pu être aussi proactive que je l'aurais désiré, pas par désintérêt, seulement par manque de temps* » avoue quant à elle la représentante du Service des musées de France.

### Contraintes techniques

Les difficultés techniques, quant à elles, ont également orienté le développement du projet. Les contraintes technologiques se sont principalement manifestées dans le processus de classification de la base de données de l'Observatoire et dans les problèmes d'incompatibilité des données. « *Le problème était dans le choix du classement des données, et dans le choix de l'organisation de la hiérarchie. Il a fallu revenir dessus 50 fois parce que c'est extrêmement dur* » confie le fondateur de l'Observatoire. Ce procédé de classification fut difficile car il s'effectue non seulement sur des données de nature et de contenus différents, mais aussi de supports variés, dont le regroupement n'est pas toujours compatible; comme il l'explique:

*« Contrairement à une base de données documentaire classique, on a affaire à une base de données qui traite des documents qui n'ont strictement rien à voir en termes de types d'informations, et qui n'ont pas le même support, pas le même rôle et qui ne peuvent donc pas être classés de la même manière. La difficulté était donc de sortir d'une classification très classique des données et d'arriver à quelque chose d'assez logique ».*

Comme le montre Spasser (2000) et le rappelle Meyer (2009), le travail d'articulation de données est une tâche difficile: « la banque de données permet aux données d'être transportées, centralisées, juxtaposées, listées, réassemblées, etc. Néanmoins, cette centralisation est rendue difficile du fait que les collaborateurs délivrent leurs données par le biais de supports très différents (...) le transfert de données est parfois difficile » (Meyer, 2009, p. 134).

Les contraintes techniques ne sont pas uniquement liées aux difficultés d'arborescence ou d'interopérabilité des ressources. Elles peuvent par exemple aussi concerner: la propriété des données (« *il y a la question du droit d'auteur qui se*

*pose* » commente le représentant de l'UNESCO); la maintenance (« *my worry is about the maintenance of the tool* » confie un chercheur de l'Université de Glasgow); les contraintes de mises à jour ou de liens brisés (« *l'important aussi c'est de maintenir à jour la base de données et d'éviter que sur la plateforme, il y ait des informations trop vieilles, qui font déjà partie du passé et qui ne sont plus actuelles* » explique le représentant d'Interpol); ou encore les contraintes techniques d'adaptabilité aux tablettes ou téléphones intelligents et donc de *Responsive Web Design* (« *some things are cut on the edge, notably on the smartphones: sometimes it's impossible to read the texts, notably on the country's pages* » explique le représentant du Ministère de la Culture d'Allemagne). Enfin, des contraintes techniques internes ont aussi orienté le procédé de construction du projet, comme c'est le cas de la perte d'un logiciel d'analyse de presse par mots-clés qui permettait de faciliter la veille sur le trafic illicite. La perte de ce logiciel, qui permettait en outre d'alimenter la rubrique « News » de l'Observatoire, a par conséquent engendré un déficit d'alimentation de cette dernière: « *cette rubrique est sous-utilisée, il va falloir faire un effort là-dessus* » affirme le responsable de l'Observatoire.

L'ensemble de ces difficultés de construction détermine l'identité de l'objet-frontière en tant que *projet-frontière politique* dans le sens où son fonctionnement dépend des résistances qu'il soulève au cours de son développement (Meyer, 2009). « Tous les efforts, les conflits et les difficultés sociotechniques entrent en jeu dans leur construction [des objets] » (Meyer, 2009, p. 144). Cela étant dit, contrairement à l'analyse de la base de données d'un musée d'histoire naturelle comme projet-frontière par Meyer (2009), nous n'avons perçu dans l'analyse de l'Observatoire aucune tension liée à l'entrecroisement des individus dans une sphère collective. Cette quasi-absence de tensions au sein du système collectif de l'Observatoire est ce qui constitue la force de ce réseau de coopération des différents mondes sociaux.

Pour conclure, les bases de données – ou plus largement les outils technologiques – ne créent pas seulement des représentations du monde, elles établissent aussi une *cartographie* de « ceux qui les conçoivent ou les utilisent » (Meyer, 2009, p. 141). En ce sens, elles sont non seulement des lieux d'un travail technique, mais aussi des lieux d'un travail politique (Bowker et Star, 1999). C'est la raison pour laquelle l'Observatoire nous apparaît comme un *projet-frontière politique* où « s'expriment des identités spécifiques et dont le fonctionnement dépend des enrôlements et des résistances de ses utilisateurs » (Meyer, 2009, p. 127). Cette dimension politique se révèle par ailleurs dans le fait qu'elle « facilite, entretient, et est elle-même maintenue par des relations sociales (...), des responsabilités et des pouvoirs institutionnels » (Meyer, 2009, p. 130). Les résistances de construction, en orientant l'identité et la nature du projet, déterminent sa politique. Or, même si « l'alignement des pratiques scientifiques ne se fait pas sans difficultés » (Meyer, 2009, p. 144), nous allons voir que la flexibilité de l'outil est ce qui va permettre de « faciliter » le travail collaboratif de mondes sociaux différents.

#### 6.4 L'Observatoire: un projet-frontière contextuel et adaptable

Pour Meyer (2009), la flexibilité est une dimension clé du concept de projet-frontière puisque selon lui, ce dernier n'est jamais ni fini ni figé. C'est un projet émergent, toujours évolutif dans le temps et adaptable aux exigences de chacun; en tant que fruit de négociations, c'est un projet qui fluctue en permanence. Une base de données est donc « flexible de par la possibilité d'être configurée selon des intérêts spécifiques » (Meyer, 2009, p. 138). Nous exposons cette dimension de flexibilité moins dans l'idée des possibilités de configurabilité technique que dans l'idée d'une flexibilité de configuration en fonction des besoins particuliers. Nous cherchons ainsi à démontrer que l'Observatoire est flexible car il répond toujours au contexte – social, technologique, économique et politique – dans lequel il se construit: 1) il est configurable selon les intérêts et les besoins des mondes sociaux ainsi que selon leurs

conseils et points de vue; 2) il est configurable selon l'actualité du trafic illicite; 3) il est configurable en fonction d'autres initiatives technologiques parallèles<sup>35</sup>.

#### 6.4.1 Une configuration selon des besoins spécifiques

L'Observatoire est né avant tout d'un besoin collectif, celui de mieux connaître l'état du trafic illicite. « *L'Observatoire, c'est une bête un peu particulière en fait, parce qu'elle vient de plusieurs besoins, avant tout la nécessité de mieux connaître le trafic, qui est un « besoin primaire » (...) c'est-à-dire d'avoir plus d'informations et une meilleure coopération* » explique la directrice de l'Observatoire. Ce besoin est notamment causé par un déficit de régulation des flux d'informations entre les acteurs concernés. « *On est un peu orphelins sur ces questions-là; on est un peu à la pêche (...) c'est parce que c'est un des rares secteurs qui est intersectoriel* » confie le concepteur de l'Observatoire. En plus de répondre au besoin initial de connaissances du trafic illicite, l'Observatoire a la capacité de répondre aux besoins spécifiques des mondes sociaux l'utilisant. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il est pour certains tantôt outil d'information, tantôt outil de communication ou outil de sensibilisation – ces identités répondant directement aux besoins des acteurs en question. Autrement dit, l'outil est configurable aux différents besoins des acteurs. « *Moi, ce qui m'intéresse, c'est la façon de fédérer les professionnels (...) car on crée une communauté qui nous permettra de travailler mieux sur des dossiers concrets, et en tant que professionnelle, c'est de ça dont j'ai besoin* » explique par exemple la représentante du Service des musées de France. « *On a tous besoin de cette information compilée et hiérarchisée* » explique à son tour la représentante de l'UNESCO.

---

<sup>35</sup> Notons ici que ces quatre éléments ne sont pas exhaustifs et que l'Observatoire se configure aussi selon d'autres contextes ou intérêts.

Par ailleurs, l'outil se construit aussi en fonction de la représentation et la place du trafic illicite dans la société. En effet, comme le remarque le fondateur du site, « *on est dans un domaine qui concerne le secteur des forces de l'ordre, mais sur lequel la société civile a un droit de regard et se le permet* ». Ici, on se rend bien compte que l'outil est ouvert aux attributions extérieures, aux influences sociétales; ce constat est intrinsèquement lié au fait que l'outil tend à décloisonner le trafic illicite en s'ouvrant et en faisant participer un public non directement concerné; concerner la société en lui octroyant un droit de regard est à ce titre le but de la lutte contre le trafic illicite.

Enfin, l'Observatoire se configure en permanence selon les remarques et les conseils des partenaires qui correspondent directement à leurs intérêts à leurs fonctions dans la lutte contre le trafic illicite. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre dans les processus de construction d'objets-frontières, les commentaires des acteurs définissent en effet la structure et le contenu de l'Observatoire: « *my proposition is ...* »; « *I have proposals for archaeology section* »; « *can we say « promotion of excavation »* »; « *Maybe we have to find an other word* ». L'objet s'adapte donc au fil des propositions extérieures: « *on est ouvert à tout commentaires ou à toutes remarques sur comment on peut l'améliorer, et on continue de toutes façons encore à l'alimenter; il y a des contenus qui devront et qui sont ajoutés régulièrement* » explique ainsi la directrice du projet. Cette adaptabilité ne s'opère pas seulement dans le contenu éditorial du site Internet mais aussi dans sa configuration technique: « *à la troisième réunion, il y a encore eu des remarques d'experts, donc il faut qu'on recontacte le développeur web pour voir si on peut changer certaines choses, ça va être compliqué, mais c'est important, on est toujours dans cette logique d'amélioration* » explique le responsable de l'Observatoire.

#### 6.4.2 Une configuration selon l'actualité du trafic illicite

L'Observatoire vise à être adaptable en fonction de la situation du trafic illicite, c'est-à-dire non seulement en fonction des actes de vols et de pillages d'actualité, mais aussi en fonction de l'évolution des législations, des normes et des pratiques de lutte contre le trafic. La directrice de l'Observatoire parle à ce titre de « *cristallisation des sujets dans l'actualité* » qui devraient être repris et illustrés dans l'Observatoire, ajoutant qu'« *il devra répondre à l'actualité et faire du « reporting » constant sur l'état du trafic dans le monde* ». L'exemple du processus de production des fiches de bonnes pratiques illustre cette configurabilité au contexte dans la mesure où elles doivent s'adapter aux tendances du moment: par exemple, « *toute la section des guidelines sur les certificats d'exportation, c'est vraiment un sujet du jour* » commente en réunion la fondatrice du projet. Autre exemple, la fiche des bonnes pratiques sur la sensibilisation du public provoquant une discussion sur le cas de la Syrie: « *in the context of Syria, there will be huge panels « Heritage is heritage of Syria, we need to protect it* » commente la fondatrice de l'Observatoire. « *L'objectif à terme est d'avoir par pays une situation de l'état du trafic illicite des biens culturels* » explique quant à lui le fondateur du projet. Enfin, l'outil est flexible car il met à jour continuellement l'évolution des législations et la ratification des pays aux Conventions internationales. Cette *contemporanéité* de l'outil est majeure dans la mesure où elle définit l'identité de l'instrument, et par conséquent l'identité que l'acteur lui donne. Cette importance donnée à la nécessité de l'action *présente*, reflète la nature contextuelle – et par définition flexible – de l'outil.

#### 6.4.3 Une configuration selon des initiatives technologiques parallèles

L'Observatoire ne se développe pas de façon isolée, mais en parallèle avec d'autres projets ou initiatives technologiques. Il s'inscrit dans un contexte d'émergence d'utilisation des nouvelles technologies et dans une volonté générale de se servir du potentiel du numérique. « *Il y a en ce moment des initiatives qui sont*

*assez novatrices, il y a un certain nombre de choses qui utilisent la communauté 2.0 en pensant que c'est une solution* » explique la directrice du projet. L'Observatoire s'inspire ainsi de certaines initiatives technologiques, comme c'est le cas par exemple du projet ARCHEO<sup>36</sup> développé par l'Organisation mondiale des douanes qui a permis de repérer des acteurs locaux dans le secteur douanier: « *grâce à Archéo, on a pu rentrer en contact avec des gens qui nous connaissent, des services de douanes de tel ou tel pays* » explique le fondateur du projet. C'est ce qui prouve que « *l'outil informatif et technologique est initiateur du lien* » continue-t-il. Le contexte d'utilisation des nouvelles technologies par les acteurs du trafic illicite s'observe également dans les récentes initiatives de géotagging ou de veille satellitaire. « *Pour l'Observatoire, on a choisi d'être à mi-chemin, c'est-à-dire d'utiliser des technologies plus traditionnelles mais opérationnelles, qui permettent la participation mais avec modération* » continue-t-elle. Sur ce plan, soulignons que l'Observatoire a finalement accepté l'ouverture de comptes sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, malgré les réticences: « *il y avait des réticences de la part du réseau, parce que ce n'est pas dans les habitudes, mais c'était très important* » explique le concepteur de l'Observatoire.

En conclusion, la dimension contextuelle est centrale dans le projet d'Observatoire car elle permet de comprendre que l'objet est flexible selon les situations et qu'il se (re)configure constamment selon les contextes et les besoins des mondes sociaux. Autrement dit, la dimension d'adaptabilité révèle que la construction et le développement de l'Observatoire sont des processus à caractère à la fois ouverts, non-immuables, dynamiques et collectifs. Cette flexibilité peut également s'observer dans l'adhésion au projet et dans l'engagement collaboratif qui n'est jamais figé (Spasser, 2000); autrement dit, dans les enrôlements d'acteurs qui définissent la

---

<sup>36</sup> ARCHEO a été créé en 2012 par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) dans le but de développer un réseau de communication entre les professionnels afin d'améliorer leur coopération par l'échange d'informations.

politique de l'Observatoire. Il importe également de souligner que la plasticité de l'outil s'observe également pour Meyer (2009) dans le processus de dé-complexification des bases de données; dans le cas de l'Observatoire, les processus de négociation et de traduction opérés, en rendant accessibles les données du trafic illicite à des non experts, tendent à le dé-complexifier, tout en permettant cette flexibilité approuvée par les pairs.

## CONCLUSION

Notre recherche s'inscrit dans une réflexion portant sur les systèmes de coopération et de négociation entre des acteurs impliqués dans la conception et le développement d'un outil technique, en l'occurrence un projet de base de données. L'intérêt que nous portons à la protection du patrimoine culturel mondial nous a amenés à nous interroger sur les enjeux sociaux, organisationnels et technologiques des innovations dans ce domaine, et notamment au rôle des nouvelles technologies et d'Internet dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Nous nous sommes penchés sur l'étude de l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels, une plateforme web récemment développée dans le but de fédérer et de rassembler l'ensemble des acteurs et des ressources relatifs au trafic illicite des biens culturels. La lutte contre ce fléau se caractérise en effet par la collaboration de différents secteurs d'activités: polices, douanes, administrations publiques, organisations internationales, chercheurs universitaires, communauté muséale, communauté du marché de l'art, archéologues etc. La création de l'Observatoire a par conséquent impliqué la coopération de mondes sociaux hétérogènes n'ayant ni les mêmes mandats ni les mêmes pratiques, mais ayant un objectif commun, à savoir la sauvegarde du patrimoine culturel mondial. Dans cette étude, nous avons cherché à comprendre comment le projet de création d'un outil technique tel que l'Observatoire pouvait concilier simultanément diversité et coopération, en tant que double exigence caractéristique de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Notre cadre théorique a mobilisé trois notions: le concept de mondes sociaux, le concept d'objet-frontière et le concept de projet-frontière. La première notion développée par Becker (1982) conçoit les acteurs engagés dans l'Observatoire en tant que mondes sociaux hétérogènes en interaction. Le deuxième concept, théorisé initialement par Star et Griesemer (1989), désigne des objets situés à l'intersection de différents mondes, qui, en créant un langage commun accessible à tous, véhiculent

des connaissances, des significations et des pratiques diverses. L'objet-frontière, grâce à son infrastructure articulatoire et à sa flexibilité interprétative, permet de comprendre comment se coordonnent et se comprennent différents mondes sociaux n'ayant ni les mêmes points de vue, ni les mêmes besoins. Enfin, la notion de projet-frontière développée par Meyer (2009) permet d'analyser – dans toute leur complexité – les phases de création et de maintien de l'objet/du projet. En se concentrant sur la relation acteur / objet – élément qui manquait à l'analyse du concept d'objet-frontière –, le projet-frontière permet d'intégrer les différentes identités de l'Observatoire ainsi que leur dimension politique, démontrant par là sa capacité à s'adapter aux différents besoins et aux différents intérêts en jeu.

Nous avons donc cherché à comprendre de quelles manières le processus de développement de l'Observatoire avait permis la confrontation, l'articulation et la coordination de différents acteurs réunis autour d'objectifs communs. Nous avons souhaité comprendre comment se manifestaient l'échange et la confrontation de points de vue divergents, notamment à travers l'émergence d'objets-frontières. Aussi, en nous centrant sur l'infrastructure de l'Observatoire, nous avons essayé de cerner comment il rendait accessible et véhiculait un ensemble de connaissances sur le trafic illicite de biens culturels. Enfin, en nous concentrant sur les relations tissées entre les acteurs et l'objet, nous avons cherché à comprendre comment les enrôlements, les difficultés et les résistances avaient orienté et déterminé le projet de l'Observatoire. Rappelons ici que dans ce mémoire, le terme « Observatoire » fait référence à l'outil dans son intégralité, c'est-à-dire non seulement à la base de données centrale de recherche d'informations, mais aussi aux rubriques connexes d'informations qui lui sont reliées (telles que les fiches des bonnes pratiques, les fiches de présentation du trafic, le glossaire et le Rapport); le tout formant ainsi une « plateforme de données numérique ».

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons établi un cadre méthodologique reposant sur une étude de cas dans une perspective ethnographique. De type qualitative, notre recherche a mobilisé quatre méthodes de collecte de données: analyse de documents, analyse du dispositif, observation et entrevues semi-dirigées. L'analyse des documents et du dispositif a été effectuée de manière itérative tout au long du terrain de recherche et de l'analyse des résultats. Ces analyses nous ont permis d'illustrer certains résultats de recherche. Par exemple, l'analyse de l'Observatoire à des périodes différentes nous a permis concrètement d'en saisir l'évolution et de démontrer sa non-immuabilité. De même, l'analyse des documents nous a permis de constater la flexibilité de l'outil – inscrite dans l'architecture-même de la base de données – et d'observer de près le fruit du travail de collaboration des acteurs, comme les modèles de fiches de bonnes pratiques par exemple. Il reste que ce sont à la fois l'observation de la troisième réunion des experts internationaux et les entrevues menées avec certains d'entre eux qui ont fourni l'essentiel des données de notre analyse.

L'observation de la réunion des experts internationaux nous a surtout permis de saisir les modalités d'interaction entre les acteurs partenaires du projet, et d'ainsi nous renseigner sur les techniques de coopération et de négociation entre ces mondes sociaux. En l'occurrence, en nous concentrant sur la dimension relationnelle de l'objet, nous avons pu souligner la présence d'un véritable réseau de collaboration. L'observation nous a par ailleurs permis d'être témoin des différentes étapes du processus de construction de l'Observatoire. Enfin, elle a révélé l'émergence de plusieurs objets-frontières, dont nous avons ensuite étudié les mécanismes de production. En ce qui concerne les entrevues, nous en avons effectué six: une avec le concepteur du projet, une avec la directrice du projet et quatre avec quatre représentants de secteurs d'activité différents. Ces entrevues nous ont permis de comprendre les rapports que chacun des acteurs entretenait avec le projet, de même

que la façon dont ils y étaient impliqués. Elles nous ont aidé non seulement à mieux cerner leurs propres expertises, significations et points de vue, mais aussi à révéler leurs différents besoins et intérêts, et donc les différentes identités de l'outil.

Plusieurs constats ressortent de l'analyse des résultats. Tout d'abord, nous avons remarqué que la coopération entre les mondes sociaux hétérogènes reposait sur deux caractéristiques: 1) une collaboration ouverte et collective définie par l'échange et la confrontation des points de vue et des expertises de chaque monde social; 2) une contribution individuelle, correspondant à l'expertise de chacun, constituant ainsi des questions de territorialité. Ces deux paramètres forment une collaboration en réseau reposant sur un système d'action collective. Par ailleurs, il s'avère que les acteurs partenaires contribuent au projet de quatre manières principales: en termes de conseils sur la structure et le contenu, en termes de données et d'informations, en termes de développement et en termes de rédaction et de diffusion.

Le système d'interaction et de collaboration qui caractérise le fonctionnement de l'Observatoire, en articulant l'ensemble des points de vue des mondes sociaux, a donné naissance à des objets-frontières, éléments communs, accessibles et intelligibles pour tous. En effet, la « communauté d'idées » représentée par les experts internationaux a permis d'aboutir à des descriptions ou définitions officielles et communément admises. En outre, en partageant des connaissances plurielles et sectorisées – provenant des différents mondes sociaux, les acteurs ont produit un langage commun permettant non seulement aux différents groupes de travailler ensemble, mais aussi d'intégrer un public plus large, au-delà des groupes d'experts. Ce travail de production d'un langage commun à partir de significations différentes repose sur un processus de traduction visant à vulgariser les informations expertes en langage accessible et intelligible à tous. Ainsi, le travail collaboratif des experts a permis d'édifier l'Observatoire en tant qu'objet-frontière répondant aux trois

caractéristiques formulées par Star et Griesemer (1989), à savoir être: un support de traductions hétérogènes, un dispositif d'intégration des savoirs et un dispositif de médiation dans les processus de coordination experts/non experts.

Si les échanges entre les acteurs ont révélé l'émergence de plusieurs objets-frontières, nous avons choisi, dans cette présente étude, d'en analyser deux: les statistiques et les fiches de bonnes pratiques. Dans le premier cas, le débat reposait sur la question de la représentativité des statistiques ainsi que sur la nécessité – ou pas – de communiquer des données, engendrant ainsi un risque de mésusage ou de signification faussée. Ces échanges ont fait ressortir la divergence des points de vue sur la fonction et l'usage de la donnée chiffrée ainsi que sur la conception – voire la définition – que l'on donne au partage de l'information. Dans le second cas, les échanges autour de la structuration des fiches de bonnes pratiques ont soulevé des questionnements divergents sur la fonction, le rôle et l'usage de ces dernières. Ils ont également permis de mettre l'accent sur la difficulté de *traduire* ou de *vulgariser* des conceptions expertes en langage commun, notamment à travers l'équilibre d'en « dire peu mais bien », ou à travers le risque de produire une norme en fournissant un modèle. Dans tous les cas, nous avons constaté que les points de vue des acteurs étaient intimement liés au rôle et au secteur d'activité de leur institution. En s'articulant autour de l'Observatoire, les différents mondes sociaux ont donc engendré des procédés de négociation, de coordination et de traduction, qui se sont matérialisés dans des objets-frontières, et qui, ce faisant, ont offert la flexibilité interprétative nécessaire à la compréhension commune du trafic illicite. En outre, l'objet-frontière des statistiques correspondrait au type *enveloppe* des objets-frontières développés par Star et Griesemer (1989) tandis que l'objet-frontière des fiches de bonnes pratiques correspondrait au type *idéal*.

Nous avons montré par ailleurs que l'Observatoire pouvait revêtir différentes identités correspondant directement aux besoins de chacun des mondes sociaux. Tout d'abord, l'Observatoire a été défini en tant qu'outil d'information: en centralisant des données éparses et jusque-là cloisonnées, l'Observatoire est une infrastructure véhiculant des connaissances et agissant comme un agent de médiation du savoir du trafic illicite. Il est en ce sens un objet-frontière en lui-même. Il correspond à la fois au type *répertoire* des objets-frontières développés par Star et Griesemer (1989), et au type *bibliothèque virtuelle* développé par Van House (2003) et repris par Meyer (1989). Ensuite, l'Observatoire a été défini en tant que vecteur de communication fédérant les acteurs concernés par le trafic illicite. Cette capacité de faire le lien et mettre en relation s'est échelonnée sur deux niveaux. D'abord entre les acteurs, par la structuration d'une forme de coopération nourrie par des relations informelles et basée sur un réflexe de communication et d'échange d'informations, pouvant potentiellement se traduire par une meilleure connaissance des rôles et des pratiques de chacun. Ensuite, en s'adressant à un public plus large, moins directement concerné par le trafic illicite; le profil vecteur de communication permet alors de développer la sensibilisation du public, et finalement de répondre aux besoins de communication envers les médias et les autorités institutionnelles.

Ce faisant, l'Observatoire permettrait d'engendrer un décloisonnement sur trois plans: 1) à l'échelle des informations (les informations sont fédérées au sein d'un même endroit et sont décloisonnées); 2) à l'échelle des mondes sociaux (par le renforcement des flux de communication entre les « cercles concentriques » d'activité); 3) à l'échelle du phénomène en tant que tel (la lutte contre le trafic illicite se décloisonne en s'ouvrant à un public non expert et en faisant éclore de nouvelles problématiques – criminelles, sociales, politiques et économiques – le dotant d'une nouvelle reconnaissance).

L'Observatoire est donc un objet-frontière bâti non seulement sur une flexibilité interprétative et sur une infrastructure de connaissances (outil d'information), mais aussi sur une dimension articulatoire, coordonnant et faisant le lien entre différents mondes sociaux (vecteur de communication). Il est donc à la fois un objet-frontière et un objet-frontière contenant en lui-même plusieurs unités d'objets-frontières. Il serait en ce sens une « infrastructure-frontière » (Bowker et Star, 1999). Ici, ce serait le processus « d'encastrement » qui permettrait de définir les deux unités d'objets-frontières au sein de l'objet-frontière principal: dans ce cas, « l'infrastructure est contenue, comme « coulée » à l'intérieur d'autres structures, arrangements sociaux et technologies » (Star, 2010, p. 28). Par ailleurs, la multiplicité d'identités que revêt l'Observatoire relève quant à elle de sa nature de projet-frontière: ce dernier, caractérisé par la dimension de flexibilité – définie chez Meyer (2009) par les multiples configurations selon les intérêts de chaque monde – expliquerait que l'Observatoire soit modulable selon les besoins particuliers des acteurs (tantôt besoin d'information, tantôt besoin de communication ou de sensibilisation). En d'autres termes, l'outil possède plusieurs masques. Chacun utilise l'Observatoire en fonction du besoin et de l'intérêt de son institution. L'autonomie des mondes sociaux est ainsi assurée. L'outil, en possédant des intérêts hétérogènes et multiples, se construit en fonction des acteurs qui le composent et du contexte dans lequel il évolue; il serait en ce sens une *identité-frontière*.

L'analyse de l'Observatoire en tant que projet-frontière révèle plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, l'Observatoire recèle en lui le rêve panoptique de représenter le trafic illicite et de cartographier les mondes sociaux qui le composent. Ensuite, l'Observatoire montre une trajectoire temporelle qui lui est propre; le focus sur les phases de création et de développement est caractéristique de la notion de projet-frontière qui considère les objets techniques à la fois comme « quelque chose de déjà fabriqué (un *objet*) et comme quelque chose en train d'être fabriqué (un

*projet*) » (Meyer, 2009, p. 144). De plus, l'Observatoire est traversé par une politique qui vient définir non seulement sa structure et sa composition, mais qui vient aussi répondre à des résistances – ou difficultés – de construction à la fois humaines et techniques. Enfin, l'Observatoire possède une flexibilité intrinsèque car il se configure selon des besoins spécifiques, selon l'actualité du trafic illicite, et selon des initiatives technologiques parallèles; cette flexibilité – qui rappelle la flexibilité interprétative de l'objet-frontière – serait ce qui permettrait de résoudre les difficultés perçues par la confrontation des entendements divergents de chaque monde social.

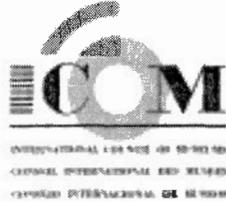
Plusieurs limites ressortent de cette recherche. Tout d'abord, il importe de noter que si nous avons eu accès, grâce à l'observation de la réunion des experts internationaux, à l'ensemble des mondes sociaux impliqués dans la création de l'Observatoire, nous n'avons pas eu le témoignage direct de l'ensemble de ces mondes. Il aurait été intéressant d'avoir, par la réalisation de plus d'entrevues, les points de vue par exemple des douaniers, des chercheurs universitaires, des représentants des Ministères de la Culture, ou des organisations internationales juridiques. Ensuite, en raison du stade de développement de l'Observatoire au moment où nous avons mené notre recherche (initié en septembre 2012, il a été mis en ligne en avril 2014), nous nous sommes concentrés essentiellement sur les phases de conception et de développement, et non sur les usages effectifs par les acteurs ou les utilisateurs publics. Or, une analyse des usages aurait enrichi la compréhension des processus de coopération autour de l'Observatoire. Une telle étude permettrait également d'observer la manière dont les connaissances circulent entre les mondes sociaux, ce qui en outre permettrait d'analyser les nouveaux rapports aux savoirs qu'il pourrait susciter. Par ailleurs, en tant que projet évoluant continuellement, il serait pertinent de l'étudier sur une plus longue période de temps, ce qui permettrait de savoir comment se maintient la coopération entre les mondes sociaux. Enfin, la recherche n'a pas permis de montrer que l'Observatoire pouvait faciliter l'acceptation

et la compréhension commune des outils développés par chaque experts; cela pourrait toutefois être observé dans une étude future portant sur les usages de la base de données par les experts-même.

Pluriel et éclectique, intergouvernemental et intersectoriel, l'Observatoire recèle en lui plusieurs unités objets-frontières construites collectivement par la collaboration en réseau d'une hétérogénéité de mondes sociaux. Médiateur de savoirs, l'Observatoire véhicule des connaissances et décloisonne le trafic illicite des biens culturels. Perpétuellement en construction, jamais fixe ni immuable et constamment adaptable, l'Observatoire est un projet-frontière situé à la frontière de plusieurs identités, de plusieurs perspectives et de plusieurs besoins. Parvenant à coordonner, à rassembler et à cristalliser des intérêts variés, il crée des compréhensions communes et, sans perdre la distinction et l'autonomie des points de vue, parvient à assurer simultanément la double exigence de diversité et de coopération. Il reste à espérer que ses usages effectifs poursuivront les efforts vers une lutte encore plus efficiente contre le trafic illicite des biens culturels.

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

## ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS



### Members of the Editorial Committee<sup>37</sup>

- ❖ Art Crime Team, Art Theft Program, FBI, Department of Justice, USA
- ❖ Carabinieri for the Protection of Cultural Heritage (TPC), Arma dei Carabinieri, Italy
- ❖ Central Office for the Fight against Illicit Traffic in Cultural Goods (OCBC), Central Directorate of Judicial Police, Ministry of Interior, France
- ❖ Criminal Organizations & Drugs Sub-Directorate, International Criminal Police Organization (INTERPOL)
- ❖ Cultural Heritage Protection Treaties Section, Division for Cultural Expressions and Heritage, Sector for Culture, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)
- ❖ International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT)
- ❖ National Museum of Bamako, Mali
- ❖ Research Centre for International Legal Cooperation (CECOJI), French National Centre for Scientific Research (CNRS), France
- ❖ Trafficking Culture, University of Glasgow, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

### Members of the Consulting Committee

- ❖ Department for Combating Illicit Trafficking of Cultural Property, General Directorate for Cultural Heritage and Museums, Ministry of Culture and Tourism, Turkey
- ❖ Department of Underwater and Submarine Archaeological Research (DRASSM), Ministry of Culture and Communication, France
- ❖ Directorate for the Protection of Cultural Heritage, Ministry of Culture, Croatia
- ❖ Scientific Departments, Directorate General of Antiquities, Ministry of Culture, Lebanon

---

<sup>37</sup> La liste suivante présente les membres selon leur nomination anglaise, telle que présentée dans l'Observatoire international du trafic illicite des biens culturels.

- ❖ Division k42, Protection, Conservation and Return of Cultural Goods, Federal Government Commissioner for Culture and the Media, Germany
- ❖ Organized Crime and Illicit Trafficking Branch, Division for Treaty Affairs, United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)
- ❖ Regional Intelligence Liaison Office for Western Europe (RILO WE), World Customs Organization (WCO)
- ❖ Sub-directorate of collections, French Museums Service, Directorate General for Heritage, Ministry of Culture and Communication, France
- ❖ Specialized Body for the International Transfer of Cultural Property, Federal Office of Culture, Switzerland

## LISTE DES RÉFÉRENCES

- Agar, J. (2003). *The Government Machine: a Revolutionary History of the Computer*. MA: MIT Press.
- Akkerman, S., Admiraal, W., Simons, R. J., & Niessen, T. (2006). Considering Diversity: Multivoicedness in International Academic Collaboration. *Culture Psychology, 12*(4), 461–485.
- Albar, E., & Bijker, W. (1997). Constructing a City: The Cerda Plan for the Extension of Barcelona. *Science Technology Human Values, 22*(1), 3–30.
- Amyotte, L. (1996). *Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines* (Editions du Nouveau Pédagogique.). Montréal.
- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal: CEC.
- Atwood, R. (2004). *Stealing History. Tomb raiders, smugglers, and the looting of the Ancient World* (New York: St. Martin Press.).
- Barreteau, O., Le Page, C., & Perez, P. (2007). Contribution of simulation and gaming to natural resource management issues: An introduction. *Simulation Gaming, 38*(2), 185–194.
- Bartel, C. A., & Garud, R. (2009). The Role of Narratives in Sustaining Organizational Innovation. *Organization Science, 20*(1), 107–117.
- Becker, H. (1982). *Art Worlds*. Berkeley et Los Angeles, CA: University of California Press.
- Becker, H. (1988). *Les mondes de l'art*. Paris: Flammarion.
- Becker, H., & Pessin, A. (2006). Howard S. Becker et Alain Pessin: dialogue sur les notions de Monde et de Champ. *Sociologie de l'Art, 2006/1*, 163–180.
- Beltrame, T. N. (2012). « Un travail de Pénélope au musée » Décomposer et recomposer une base de données. *Revue D'anthropologie Des Connaissances, 1*(6), 217–237.
- Benghozi, J.-P. (1990). « Les Mondes de l'art ». *Revue Française de Sociologie, 1*(31), 133–139.
- Benghozi, J.-P., & Becker, H. S. (1990). Les mondes de l'art. *Revue Française de Sociologie, 31*(1), 133–139.
- Berends, H., Boersma, K., & Weggeman, M. (2003). The Structuration of Organizational Learning. *Human Relations, 56*(9), 1035–1056.
- Berg, M. (1997). Of Forms, Containers, and the Electronic Medical Record: Some Tools for a Sociology of the Formal. *Science, Technology & Human Values, 22*(4), 403–433.
- Berg, M. (1998). The Politics of Technology: On Bringing Social Theory into Technological Design. *Science Technology Human Values, 23*(4), 456–490.
- Beurden, V. J. (2001). *Goden, graven en grenzen. Over kunstroof uit Afrika, Azië en Latijns- Amerika [Gods, graves and borders. On art theft in Africa, Asia and Latin America]*. Amsterdam: KIT Publishers.

- Bieleman, B., Stoep, R., & Naayer, H. (2007). *Schone kunsten. Preventieve doorlichting kunst- en antiekhandel [Pure art. Preventative screening of the art and antiques trade]*. Groninger: Intraval.
- Bijker, W., & Law, J. (1992). *Shaping technology/building society: studies in sociotechnical change*. Cambridge: MIT Press.
- Blanchet, A. (2000). Interviewer. In A. Blanchet, R. Ghiglione, J. Massonat, & A. Trognon (Eds.), *Les techniques d'enquête en sciences sociales* (pp. 81–126). Paris: Dunod.
- Boland, R. J., Lyttinen, K., & Yoo Y. (2007). Wakes of Innovation in Project Networks: The Case of Digital 3-D Representations in Architecture, Engineering, and Construction. *Organization Science*, 18(4), 631–647.
- Bonneville, L., Grosjean, S., & Lagacé, M. (2008). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal: Gaétan-Morin.
- Bourdieu, P. (1992). *Les Règles de l'art*. Paris: Editions du Seuil.
- Bourdieu, P., & Wacquant, L. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive* (Editions Du Seuil.). Paris.
- Bowker, G. (2005). *Memory Practices in the Sciences*. Cambridge: MIT Press.
- Bowker, G., Baker, K., Millerand, F., & Ribes, D. (2010). Toward Information Infrastructure Studies: Ways of Knowing in a Networked Environment. In J. Hunsinger, L. Klastrup, & M. Allen (Eds.), *International Handbook of Internet Research* (pp. 97–118). New York: Springer.
- Bowker, G. C. (2000a). Biodiversity Datadiversity. *Social Studies of Science*, 30(5), 643–683.
- Bowker, G. C. (2000b). Mapping biodiversity. *International Journal of Geographical Information Science*, 14(8), 739–754.
- Bowker, G. C., Baker, K. S., Millerand, F., & Ribes, D. (2010). Towards Information Infrastructure Studies: Ways of Knowing in a Networked Environment. In J. Hunsinger, M. Allen, & L. Klastrup (Eds.), *International Handbook of Internet Research* (pp. 97–117). Springer.
- Bowker, G., & Leigh Star, S. (1999). *Sorting Things Out: Classification and its Consequences*. MIT Press.
- Bowker, G., Leigh Star, S., Turner, W., & Gasser, L. (1997). *Social Science, Technical Systems, and Cooperative Work: Beyond the Great Divide* (Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.).
- Brodie, N., & Addyman, P. (2002). Metal detecting in Britain: catastrophe or compromise? In *Illicit Antiquities: the Theft of Culture and the Extinction of Archaeology* (pp. 179–84). London: Routledge.
- Brodie, N., & Contreras, D. (2010a). Shining light on looting: Using Google Earth to quantify damage and raise public awareness. *SAA Archaeological Record*.
- Brodie, N., & Contreras, D. (2012). The economics of the looted archaeological site of Bâb edh-Dhrâ': a view from Google Earth. In *All The Kings Horses: Looting, Antiquities Trafficking and the Integrity of the Archaeological Record* (P.K. Lazrus and A.W. Barker (eds).), pp. 9–24). Society for American

## Archaeology.

- Brodie, N., & Contreras, D. A. (2010b). Quantifying destruction: An evaluation of the utility of publicly-available satellite imagery for investigating looting of archaeological sites in Jordan. *Journal of Field Archaeology*, 35, 101–14.
- Brodie, N., Doole, J., & Watson, P. (2000). *Stealing history. The illicit trade in cultural material* (Cambridge: MacDonald Institute for Archaeological Research.).
- Brodie, N., Kersel, M. M., Luke, C., & Tubb, K. W. (2006). *Archaeology, Cultural Heritage, and the Antiquities Trade*. Gainesville: University Press of Florida.
- Broom, A. (2005). Medical specialists' accounts of the impact of the Internet on the doctor/patient relationship. *Health*, 9(3), 319–338.
- Bruhns, K. O. (2000). Net works. Plundered Past. *SAA Bulletin*, 2(18).
- Burman, E. (2004). Boundary Objects and Group Analysis: Between Psychoanalysis and Social Theory. *Group Analysis*, 37(3), 361–379.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année Sociologique*, 36, 169–208.
- Callon, M. (1994). Is Science a Public Good? Fifth Mullins Lecture", Virginia Polytechnic Institute, 23 March 1993. *Science Technology Human Values*, 19(4), 395–424.
- Carlile, P. (2002). A Pragmatic View of Knowledge and Boundaries: Boundary Objects in New Product Development. *Organization Science*, 13(4), 442–455.
- Carlile, P. (2004). Transferring, Translating, and Transforming: An Integrative Framework for Managing Knowledge Across Boundaries. *Organization Science*, 15(5), 555–568.
- Center for History and New Media. (n.d.). Guide rapide pour débuter. Retrieved from [http://zotero.org/support/quick\\_start\\_guide](http://zotero.org/support/quick_start_guide)
- Centre d'étude sur la coopération juridique internationale, CECOJI-CNRS. (2011). *Etude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans l'Union Européenne*.
- Checkland, P., & Howell, S. (1998). *Information, systems and information systems: Making sense of the field*. Chichester, NY: Wiley.
- Commerce illicite. Organisation mondiale des douanes. (2013, Juin). *OMD Actu*, 71.
- Constantinides, P., & Barrett, M. (2006). Large-Scale ICT Innovation, Power, and Organizational Change: The Case of a Regional Health Information Network. *Journal of Applied Behavioral Science*, 42(1), 76–90.
- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, Premier protocole signé à La Haye le 14 mai 1954 et Second protocole signé à La Haye le 26 mars 1999. (1954).
- Dagiral, E., & Peerbaye, A. (2010). La construction et la diffusion de l'information sur les maladies rares. In Romeyer H. (Ed.), *La santé dans l'espace public* (pp. 149–158). Rennes.
- Dagiral, E., & Peerbaye, A. (2012). Les mains dans les bases de données : connaître

- et faire reconnaître le travail invisible. *Revue D'anthropologie Des Connaissances*, 1(6), 191–216.
- Dagiral, E., & Peerbaye, A. (2013). VOIR POUR SAVOIR Concevoir et partager des « vues » à travers une base de données biomédicales. *Réseaux*, (178-179), 150–182.
- Davenport, E., & Bruce, I. (2002). Innovation, knowledge management and the use of space: questioning assumptions about non-traditional office work. *Journal of Information Science*, 28(3), 225–230.
- De Laet, M., & Mol, A. (2000). The Zimbabwe Bush Pump: Mechanics of a Fluid Technology. *Social Studies of Science*, (30), 225.
- Denis, J. L., Langley, A., & Rouleau, L. (2007). Strategizing in pluralistic contexts: Rethinking theoretical frames. *Human Relations*, 60(1), 179–215.
- Derksen, M. (1997). Are We not Experimenting then?: The Rhetorical Demarcation of Psychology and Common Sense Theory. *Psychology*, 7(4), 435–456.
- Deslauriers, J-P. (1987). *Les méthodes de la recherche qualitative*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Desmarais, F. (2011). Un crime ordinaire ? Comment le trafic illicite est une menace pour le patrimoine culturel mondial. *Les Nouvelles de l'ICOM n°1*, pp. p. 14–15. Paris.
- Desrosières, A. (1993). *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris: La Découverte.
- Ellis, R., Pacha, M., & Waterton, C. (2007). *Assembling Nature – the social and political lives of biodiversity softwares*. Lancaster University.
- Faraj, S., & Xiao Y. (2006). Coordination in Fast-Response Organizations. *Management Science*, 52(8), 1155–1169.
- Faulkner, W. (2007). Nuts and Bolts and People': Gender-Troubled Engineering Identities. *Social Studies of Science*, 37(3), 331–356.
- Ficuciello, F. (2004). Stolen History on the Internet. *Culture Without Context*, 15(Autumn 2004).
- Fuchs, C. (2008). *Internet and society: Social theory in the information age*. New York: Routledge.
- Fuchs, C., Boersma, K., Albrechtslund, A., & Sandoval, M. (2011). *Internet and Surveillance: The Challenges of Web 2.0 and Social Media*. Routledge.
- Fujimura, J. (1992). Crafting Science: Standardized Packages, Boundary Objects, and “Translation.” In A. Pickering (Ed.), *Science as Practice and Culture* (pp. 168–211). Chicago: University of Chicago Press.
- Gage, D. (2005). Art thefts through history. Paper presented at the AXA ART annual conference. AXA Art Conference Rogue's Gallery: An Investigation Into Art Theft, London.
- Gardey, D. (2008). *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*. Paris: La Découverte.
- Gaudillière, J.-P., & Rheinberger, H.-J. (2004). *From Molecular Genetics to Genomics: the Mapping Cultures of Twentieth-Century Genetics*. London:

Routledge.

- Gieryn, T. F. (1983). Boundary-work and the demarcation of science from non-science: strains and interests in professional ideologies of scientists. *American Sociological Review*, 48(6), 781–795.
- Ginty, R. M. (2004). Looting in the context of violent conflict. A conceptualisation and typology. *Third World Quarterly*, 25 (5).
- Giroux, N. (2003). L'étude de cas. In Y. Giordano (Ed.), *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative* (Editions EMS., pp. 42–84). Collombelles (France).
- Gunnarsdottir, K. (2005). Scientific Journal Publications: On the Role of Electronic Preprint Exchange in the Distribution of Scientific Literature. *Social Studies of Science*, 35(4), 549–579.
- Guston, D. H. (2001). Boundary Organizations in Environmental Policy and Science: An Introduction. *Science, Technology & Human Values*, 26(4), 399–408.
- Hammersley, M., Gomm, R., & Foster, P. (n.d.). Case study and theory. In M. Hammersley, R. Gomm, & Foster (Eds.), *Case study method. Key issues, key texts*.
- Héas, S., & Poutrain, V. (n.d.). Les méthodes d'enquête qualitative sur Internet. *Ethnographiques.org*, N°4(Nov 2003).
- Henderson, K. (1991). Flexible Sketches and Infl exible Data Bases: Visual Communication, Conscriptio n Devices, and Boundary Objects in Design Engineering. *Science Technology Human Values*, 16(4), 448–473.
- Henderson, K. (1998). The Role of Material Objects in the Design Process: A Comparison of Two Design Cultures and How They Contend with Automation. *Science Technology Human Values*, 23(2), 139–174.
- Hine, C. (2000). *Virtual Ethnography*. Sage Publicationq.
- Hine, C. (2006). Databases as Scientific Instruments and their Role in the Ordering of Scientific Work. *Social Studies of Science*, 36(2), 269–298.
- Isman, F. (2009). *I predatori dell'arte perduta, il saccheggio dell'archeologia in Italia*. Milan.
- Jacob, C. (2007). *Lieux de savoir. Espaces et communautés*. Paris: Albin Michel.
- Jensen, C. B. (2005). An Experiment in Performative History:: Electronic Patient Records as a Future-Generating Device. *Social Studies of Science*, 35(2), 241–267.
- Ji, L. (2009, Juin). The two zodiacs : possible methods for returning lost relics in China. *Art, Antiquity and Law*.
- Keene, S. (1998). *Digital collections: museums and the information age*. Oxford: Butterworth- Heinemann.
- Kellogg, K. C., Orlikowski, W. J., & Yates, J. (n.d.). Life in the Trading Zone: Structuring Coordination Across Boundaries in Postbureaucratic Organizations. *Organization Science*, 17(1), 22–44.
- Kersel, M. (2008). The trade in Palestinian antiquities. *Jerusalem Quaterly*, 33, 21–38.

- Kimble, C., Grenier, C., & Goglio-Primard, K. (2010). Innovation and Knowledge Sharing Across Professional Boundaries: Political Interplay between Boundary Objects and Brokers. *International Journal of Information Management*, 30(5), 437–444.
- Kleinman, D. L. (1998). Untangling Context: Understanding a University Laboratory in the Commercial World. *Science Technology Human Values*, 23(3), 285–314.
- Korsell, L. (2006). *Cultural Heritage Crime. The Nordic dimension*. Stockholm: Edita Norstedts Tryckeri AB.
- Kreder, J., & Nintrup, J. (2013). Antiquity Meets the Modern Age: Ebay's Potential Criminal Liability for Fake and Stolen International Antiquity Sales. *Case Western Reserve Journal of Law, Technology & the Internet*.
- L'écuyer, R., & Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse de contenu: notions et étapes. In *Les méthodes de la recherche qualitative* (p. 153). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lane, D. C., Bromley, D. G., Hicks, R. D., & Mahoney, J. S. (2008). Time Crime. The transnational organization of art and antiquities theft. *Journal of Contemporary Criminal Justice*.
- Latour, B. (1985). Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques. *Culture Technique*, (14), 5–29.
- Latour, B. (1987). *Science in action: how to follow scientists and engineers through society*. Cambridge, MA,: Harvard University Press.
- Latour, B. (1993). Introduction aux méthodes de recherche en communication. In *Introduction aux méthodes de recherche en communication* (pp. 372–398). London: Routledge.
- Latzko-Toth, G. (2009). L'étude de cas en sociologie des sciences et des techniques. CIRST - Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.
- Law, J. (1987). Technology, closure and heterogeneous engineering: the case of the portuguese expansion. In W. Bijker, T. Pinch, & T. P. Hugues (Eds.), *The social construction of technological systems*. MIT Press.
- Lee, S., & Roth, W. M. (2003). Science and the "Good Citizen": Community-Based Scientific Literacy. *Science Technology Human Values*, 28(3), 403–424.
- Leigh Star, S. (1999). The Ethnography of Infrastructure. *American Behavioral Scientist*, 43(3), 377–391.
- Leigh Star, S. (2007). The History and Boundaries of Boundary Objects. Presented at the Boundary Object, Boundary work, Grenoble University.
- Leigh Star, S. (2010). « Ceci n'est pas un objet-frontière ! » Réflexions sur l'origine d'un concept. *Revue D'anthropologie Des Connaissances*, 1(4), 18–35.
- Leigh Star, S., & Griesemer, J. R. (1989). Institutional Ecology, "Translations" and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology. *Social Studies of Science*, 3(19), 387–420.
- Lenoir, T. (1999). Shaping Biomedicine as an Information Science. In M. E. Bowden,

- T. B. Hahn, & R. V. Williams (Eds.), *Proceedings of the 1998 Conference on the History and Heritage of Science Information Systems*. (pp. 27–45). Medford, NJ: Information Today, Inc.
- Locke, J., & Lowe, A. (1993). A Biography: Fabrications in the Life of an ERP Package. *Organization*, 14(6), 2007.
- Manovich, L. (1999). Database as symbolic form. *Convergence*, 5(2), 80–99.
- Marshall, C., & Rossman, G.-B. (1989). *Design qualitative research*. Newbury Park: Sage Publications.
- Mashberg, T. (2014, Avril). Taking on Art Looters on Twitter. *The New York Times*. Retrieved from [http://www.nytimes.com/2014/04/10/arts/design/taking-on-art-looters-on-twitter.html?\\_r=2](http://www.nytimes.com/2014/04/10/arts/design/taking-on-art-looters-on-twitter.html?_r=2)
- Meyer, M. (2009). Objet-frontière ou Projet-frontière ? Construction, (non-)utilisation et politique d'une banque de données. *Revue D'anthropologie Des Connaissances*, 1(3), 127–148.
- Milanovic, F. (2006). Travail d'articulation et organisations-frontières dans la recherche urbaine française. *Social Studies of Science*, 45(1), 109–138.
- Miles, M.-B., & Hubberman, A.-M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2nde ed.). Bruxelles: De Boeck.
- Miller, C. (2009). Review of *Sorting Things Out: Classification and Its Consequences*. *Technical Communication Quarterly*, 1(11), 113–115.
- Miller, C. A., & Edwards, P. (2001). *Changing the Atmosphere: Expert Knowledge and Environmental Governance*. Cambridge: MIT Press.
- Millerand, F. (2011). Le partage des données scientifiques à l'ère de l'e-science : l'instrumentation des pratiques au sein d'un collectif multidisciplinaire. *Terrains & Travaux*, 18(1), 215–237.
- Morrill, C. (2008). Culture and Organization Theory. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 619(1), 15–40.
- Murdoch, J. (1998). The Spaces of Actor-Network Theory. *Geoforum*, 29(4), 357–374.
- Myers, G. (1993). Centering: Proposals for an Interdisciplinary Research Center. *Science Technology Human Values*, 18(4), 433–459.
- Neyland, D. (2007). Achieving Transparency: The Visible, Invisible and Divisible in Academic Accountability Networks. *Organization*, 14(4), 499–516.
- Niel, X., & Roux, D. (2010). *Les 100 mots de l'internet* (2nde ed.). Paris: PUF "Que sais-je?"
- Nutch, F. (1996). Gadgets, Gizmos, and Instruments: Science for the Tinkering. *Science Technology Human Values*, 21(2), 214–228.
- Patte, Y. (2006). Sur le concept de « champ » L'approche « more geometrico » d'un débat public, la prostitution en Belgique. *Sociologie et Sociétés*, 1(38), 235–261.
- Peerbaye, A. (2004). *La Construction de l'espace génomique en France : la place des dispositifs instrumentaux*. (Thèse de Doctorat). Ecole Normale Supérieure de Cachan, Paris.

- Popham, S. L. (2005). Forms as Boundary Genres in Medicine, Science, and Business. *Journal of Business and Technical Communication*, 19(3), 279–303.
- Posner, E. A. (2006). The international protection of cultural property. Some sceptical observations. *Public Law and Legal Theory Working Paper No. 141*.
- Rapport de synthèse "Prévention et lutte contre le trafic illicite des biens culturels" - Atelier régional Beyrouth – Liban.* (2009).
- Rubin, H.-J., & Rubin, I.-S. (1995). *Qualitative interviewing: the art of hearing data*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Savoie-Zjac, L., & Gauthier, B. (2003). L'entrevue semi-dirigée. In *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Schneider, A. L. (2009). Why do Some Boundary Organizations Result in New Ideas and Practices and Others only Meet Resistance? Examples From Juvenile Justice. *The American Review of Public Administration*, 39(1), 60–79.
- Shibutani, T. (1955). Reference Groups as Perspectives. *The American Journal of Sociology*, 6(60), 562–569.
- Simpson, B., & Carroll, B. (2008). Re-viewing "Role" in Processes of Identity Construction. *Organization*, 15(1), 29–50.
- Solaro, A. (2014, Avril). Italy heritage sleuths launch stolen art app; Includes details on some 5.7 million objects. *Artdaily.org*. Retrieved from [http://artdaily.com/news/69202/Italy-heritage-sleuths-launch-stolen-art-app--Includes-details-on-some-5-7-million-objects-#.U3Thl\\_1GeQv](http://artdaily.com/news/69202/Italy-heritage-sleuths-launch-stolen-art-app--Includes-details-on-some-5-7-million-objects-#.U3Thl_1GeQv)
- Spasser, M.-A. (2000). Articulating Collaborative Activity. *Scandinavian Journal of Information Systems*, 12, 149–172.
- Strauss, A. (1978). *Negotiations: varieties, contexts, processes, and social order*. Jossey-Bass.
- Strauss, A. (1988). The Articulation of Project Work: an Organizational Process. *Sociological Quarterly*, 29(2), 163–178.
- Swan, J., Bresneen M., & Robertson M. (2007). The object of knowledge: The role of objects in biomedical innovation. *Human Relations*, 60(122), 1809–1837.
- Sydow J., Lindkvist, L., & De Fillippi, R. (2004). Project-Based Organizations, Embeddedness and Repositories of Knowledge. *Organization Studies*, 25(9), 1475–1489.
- Teijgeler, R. (2012). Le rôle des institutions nationales et internationales pour contrer le trafic illicite des biens culturels. *CeROArt*, 8. Retrieved from <http://ceroart.revues.org/2891>
- Tesch, R. (1990). *Qualitative Research: Analysis types and software tools*. New-York: Falmer.
- Thévenot, L. (1986). Les investissements de forme. In Thévenot. L. (Ed.), *Conventions économiques* (Presses Universitaires de France., pp. 21–71). Paris.
- Thiétart, R. A. (2003). *Méthodes de recherche en management* (2nde ed.). Paris: Dunod.

- Thomas, S. (2010). Nighthawks and Dayhawks: Heritage thieves with metal detectors. *The Archaeologist*, 77, 16–17.
- Trompette, P., & Vinck, D. (2009). Retour sur la notion d'objet-frontière. *Revue D'anthropologie Des Conna Issances*, 1(3), 5–27.
- UNESCO. Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels adoptée (1970).
- UNESCO. (2013). *La lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La Convention de 1970 : bilan et perspectives. Dossier d'information*. Paris. Retrieved from [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/pdf/2013\\_IN FOKIT\\_1970\\_FR.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/pdf/2013_IN FOKIT_1970_FR.pdf)
- UNESCO, INTERPOL, & ICOM. (2007). Mesures élémentaires concernant les objets culturels mis en vente sur Internet.
- Unruh, D. (1979). Characteristics and Types of Participation in Social Worlds. *Symbolic Interaction*, 2, 115–129.
- Unruh, D. (1980). The Nature of social Worlds. *The Pacific Sociological Review*, 3(23), 271–296.
- Van Ham, T., Bremmers, B., Stol, W., & Van Wijk, A. (2011). *The art of the Internet: A study of illegal online trading in cultural goods*. Eleven International Publishing.
- Van House, N. A. (2002). Trust and epistemic communities in biodiversity data sharing. In *Proceedings of the 2nd ACM/IEEE-CS joint conference on Digital libraries* (pp. 231–239). Portland, Oregon, USA.
- Van House, N. A. (2003). Digital Libraries and Collaborative Knowledge Construction. In A. Bishop, N. A. Van House, & B. Battenfield (Eds.), *Digital Library Use: Social Practice in Design and Evaluation* (pp. 271–295). Cambridge: MIT Press.
- Vandries, J. (2005). *De la diffusion des œuvres d'art à leur protection contre le trafic illicite : les enjeux des bases de données sur Internet* (Mémoire de Maîtrise en Histoire de l'ART). Université Paris I Sorbonne, Paris.
- Vinck, D. (1992). *Du laboratoire aux réseaux. Le travail scientifique que en mutation*. Luxembourg: Office des publications officielles des communautés européennes.
- Vinck, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales. *Revue Française de Sociologie*, 40(2), 285–414.
- Vinck, D. (2009). « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière » Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Revue D'anthropologie Des Conna Issances*, 1(3), 51–72.
- Wasser, J. D., & Bresler, L. (1996). Working in the Interpretive Zone: Conceptualizing Collaboration in Qualitative Research. *Teams Educational Researcher*, 25(5), 5–15.
- Wenger, E. (2000). Communities of Practice and Social Learning Systems.

- Organization*, 7(2), 225–246.
- White, R., & Bradshaw, M. (2004). Business in Action: Framing and Overflowing in the Logistics of an Australian Company. *Journal of Sociology*, 40(1), 5–20.
- Wilson, G., & Herndl, C. G. (2007). Boundary Objects as Rhetorical Exigence: Knowledge Mapping and Interdisciplinary Cooperation at the Los Alamos National Laboratory. *Journal of Business and Technical Communication*, 21(2), 129–154.
- Winner, L. (1986). *The Whale and the Reactor. A Search for Limits in an Age of High Technology*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Yates, J. (1989). *Control through Communication: The Rise of System in American Management*. The Johns Hopkins University Press.
- Yin, R. K. (1989). *Case study research; Design and methods*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Zeiss, R., & Groenewegen, P. (2009). Engaging Boundary Objects in OMS and STS? Exploring the Subtleties of Layered Engagement. *Organization*, 16(1), 81–100.

## LEXIQUE<sup>38</sup>

**Archives<sup>39</sup>**: « Collection de documents appartenant à un individu ou à une institution ou encore à l'Etat et qui a été collecté et conservé en regard de sa valeur ou de sa rareté culturelle, historique ou scientifique (article 1 let. j de la Convention UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970) ».

**Awareness-raising**: littéralement, il s'agit de développer la sensibilisation d'une personne à un phénomène donné, en l'occurrence ici au trafic illicite des biens culturels.

**Biens culturels<sup>40</sup>**: « biens qui, à titre religieux ou profane, revêtent une importance pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, l'art ou la science et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes:

- (a) collections et spécimens rares de zoologie, de botanique, de minéralogie et d'anatomie; objets présentant un intérêt paléontologique;
- (b) les biens concernant l'histoire, y compris l'histoire des sciences et des techniques, l'histoire militaire et sociale ainsi que la vie des dirigeants, penseurs, savants et artistes nationaux, et les événements d'importance nationale;
- (c) le produit des fouilles archéologiques (régulières et clandestines) et des découvertes archéologiques;
- (d) les éléments provenant du démembrement de monuments artistiques ou historiques et des sites archéologiques;
- (e) objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge, tels que inscriptions, monnaies et sceaux gravés;
- (f) le matériel ethnologique;
- (g) les biens d'intérêt artistique tels que:
  - (i) tableaux, peintures et dessins faits entièrement à la main sur tout support et en toutes matières (à l'exclusion des dessins industriels et des articles manufacturés décorés à la main;
  - (ii) productions originales de l'art statuaire et de la sculpture, en toutes matières;
  - (iii) gravures, estampes et lithographies originales;
  - (iv) assemblages et montages artistiques originaux, en toutes matières;

---

<sup>38</sup> Ce lexique vise à éclaircir certains termes fréquemment utilisés dans ce mémoire. Les définitions ont été soit créées selon nos propres termes soit à partir de sources fiables et systématiquement référencées.

<sup>39</sup> Définition fournie par ArThémis, Centre de recherche en droit sur l'art, Université de Genève.

<sup>40</sup> Définition issue de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, adoptée à l'UNESCO par la Conférence générale à sa seizième session, à Paris, le 14 novembre 1970.

- (h) manuscrits rares et incunables, livres, documents et publications anciens d'intérêt spécial (historique, artistique, scientifique, littéraire, etc.) isolés ou en collections;
- (i) timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, isolés ou en collections;
- (j) archives, y compris les archives phonographiques, photographiques et cinématographiques; d'âge et instruments de musique anciens;
- (k) objets d'ameublement ayant plus de cent ans ».

Nous ajoutons ici que le terme de « bien culturel » correspondant à celui de « cultural good » en anglais; en français, il est tantôt traduit par « bien culturel » tantôt par « objet culturel ». Néanmoins, dans les usages, il n'y a aucune distinction de sens entre les deux termes.

**Base de données / plateforme de données:** une base de données est un outil permettant de stocker des informations, pouvant être de natures différentes et plus ou moins reliées entre elles. Le terme vient de l'anglais *database* traduit à tour de rôle par « banque de données » ou « base de données »<sup>41</sup>. La base de données permet le stockage, la collecte, et la hiérarchisation des informations. Les systèmes de gestion des bases de données sont quant à eux des suites de programmes qui manipulent la structure des bases de données et qui dirigent l'accès à leurs contenus. Dans ce présent mémoire, nous avons élargi le sens d'usage en utilisant davantage le terme « plateforme de données », qui désigne ici tout outil sociotechnique structuré et ordonné, regroupant et diffusant des informations classées. Il permet ainsi de représenter l'Observatoire dans son entièreté, c'est-à-dire de faire référence à la fois à la base de données de recherche d'informations et aux rubriques d'informations connexes qui lui sont reliées (telles que les fiches des bonnes pratiques, les fiches de présentation du trafic illicite, le glossaire et le Rapport).

***Due diligence***<sup>42</sup>: « Standard de comportement attendu d'une personne donnée afin de satisfaire à une obligation légale ou afin de ne pas être tenu pour responsable; en regard du marché de l'art, le devoir de diligence concerne en particulier la provenance des objets lors de l'acquisition, c'est-à-dire l'origine illicite ou non de l'objet (voir article 4 de la Convention Unidroit de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés). Cette notion se rapporte également aux contraintes de procédure liées au devoir de diligence exigé des parties ».

**Enrôlement:** initialement, acte certifiant l'inscription militaire d'un individu dans une conscription. Aujourd'hui, le terme est généralement utilisé pour signifier un engagement envers un groupe, un parti ou un projet défini, impliquant par là un rôle particulier de l'individu en question.

<sup>41</sup> Dans ce mémoire, nous avons privilégié l'utilisation du terme « base de données ».

<sup>42</sup> *Op. cit.*

**Exportation illicite**<sup>43</sup>: « La sortie d'un bien d'un Etat en violation des dispositions douanières et d'exportation qui visent à protéger le bien culturel (voir article 3 de la Convention UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970) ».

**Fouille illicite**<sup>44</sup>: « Un objet excavé d'un site archéologique clandestin ou officiel en violation des lois de l'Etat (voir article 3 al. 2 de la Convention Unidroit de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés) ».

**Importation illicite**<sup>45</sup>: « L'importation d'un objet sur le territoire d'un Etat en violation de ses propres dispositions légales (voir article 3 de la Convention UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970) ».

« **Mondes sociaux** »: Notion rattachée en sociologie à Becker (*Les mondes de l'art*, 1982) qui caractérise initialement un regroupement de gens collaborant ensemble dans le but de produire un résultat précis (Becker, 2006). Les *mondes sociaux* sont définis comme des formes d'organisations sociales ni étroitement organisées ni clairement délimitées (Unruh, 1980). Dans ce mémoire, l'utilisation de ce terme vise à définir les divers mondes sociaux relatifs – acteurs – relatifs au trafic illicite des biens culturels. Il permet d'intégrer les natures collective, relationnelle et hétérogène caractéristiques de ces acteurs et de leurs interactions.

**Objet archéologique**<sup>46</sup>: « Tout produit résultant d'excavation archéologique régulière ou irrégulière ou provenant de découverte archéologique (article 1 let. c de la Convention UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970) ».

**Œuvre d'art**<sup>47</sup>: Tout objet tangible d'intérêt esthétique, artistique ou encore historique, ainsi que tout élément provenant d'un monument artistique ou historique et qui en a été démembré (article 1 lettres b, d, g, h, i et k de la Convention UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970).

**Résistances de construction**: difficultés et contraintes autant techniques

---

<sup>43</sup> *Op. cit.*

<sup>44</sup> *Op. cit.*

<sup>45</sup> *Op. cit.*

<sup>46</sup> *Op. cit.*

<sup>47</sup> *Op. cit.*

qu'humaines rendant difficile la construction et le développement d'un outil.

**Trafic illicite des biens culturels<sup>48</sup>**: « Déplacement, transport, importation, exportation, détention, commerces de biens culturels effectués en violation des règles relatives à la propriété, à la circulation de ces biens ainsi qu'à leur statut » .

---

<sup>48</sup> *Etude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans l'Union Européenne*, Centre d'étude sur la coopération juridique internationale, CECOJI-CNRS, Octobre 2011.